

Université du Québec en Outaouais
Département de travail social

PARCE QUE L'AMOUR N'EST PAS TOUJOURS GAI

Les représentations sociales de la violence entre partenaires masculins chez les hommes gais et les intervenants d'associations vouées à la diversité sexuelle en Communauté française de Belgique

Mémoire présenté
dans le cadre du programme de maîtrise en travail social
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

Par
Kévin Lavoie

Décembre 2014

RÉSUMÉ



Cette étude vise à documenter les représentations sociales de la violence entre partenaires masculins en Communauté française de Belgique, à partir du point de vue d'acteurs sociaux concernés par ce phénomène. Un devis de recherche qualitatif a été utilisé compte tenu de la situation sociale très circonscrite à l'étude, la complexité du sujet et sa nature exploratoire. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec douze participants répartis en deux groupes, soit six hommes qui s'auto-identifient comme gais et six intervenants d'associations ou de programmes voués à la diversité sexuelle. Le modèle bidimensionnel des représentations sociales a été utilisé comme cadre d'analyse pour en dégager les éléments constitutifs, soit l'information, l'image et l'attitude.

Les résultats montrent que les éléments qui définissent la violence entre partenaires masculins auxquels se réfèrent les participants s'appuient grandement sur ceux associés aux relations hétérosexuelles. Les perceptions sociales rattachées à l'homosexualité masculine et les spécificités des relations intimes des hommes gais sont aussi considérées. La proximité ou la distance à l'égard de l'expérience des violences conjugales semble avoir une influence sur les représentations sociales des participants. Les consensus et les divergences de points de vue qui émergent de leur discours sont mis en évidence, notamment en ce qui a trait aux enjeux entourant la reconnaissance sociale de la violence entre partenaires au sein des communautés gaies.

Mots clés : Violence entre partenaires, violence conjugale, homosexualité, homme gai, représentations sociales, Belgique

ABSTRACT



This study aims to document the social representations of intimate partner violence among gay men in the French Community of Belgium from the perspective of social actors that are concerned by this phenomenon. A qualitative approach was used, taking into account the very confined character of the social situation, the topic's complexity and its exploratory nature. Semi-structured interviews were conducted with twelve participants divided into two groups, six self-identified gay men and six practitioners from associations or programs that are dedicated to sexual diversity. The two-dimensional model of social representations was used as an analytical framework to identify the components, which are the information, image and attitude.

The results show that the elements that define violence among male partners in the participants' group rely heavily on those that are associated with heterosexual relationships. Social perceptions relating to male homosexuality and characteristics of intimate relationships of gay men are also considered. Proximity or distance concerning the experience of domestic violence seems to have an influence on the social representations of the participants. Consensus and divergence of views that emerge from their speeches are highlighted, particularly with respect to issues surrounding the social recognition of intimate partner violence within gay communities.

Keywords: Intimate Partner Violence, Domestic Violence, Homosexuality, Gay Men, Social Representations, Belgium

REMERCIEMENTS



Mes premiers remerciements vont aux douze personnes qui ont généreusement accepté de participer à cette étude pour me partager leurs points de vue sur un sujet tabou et méconnu, en plus de prendre le temps de m'expliquer les us et coutumes belges. Leurs expériences et leurs confidences ont nourri mes réflexions tout au long de ce processus de recherche.

Je remercie ma directrice Sylvie Thibault, professeure au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), d'avoir attisé ma passion pour la recherche et soutenu mes idées et mes aspirations. Sa confiance, sa patience et son écoute ont été une source de motivation constante pour la réalisation de ce projet.

Mes remerciements vont à madame Chris Paulis, maître de conférences à l'Université de Liège, pour avoir appuyé ma candidature m'ayant permis de faire mon terrain de recherche en Belgique. Un merci spécial à Lucie Goderniaux pour avoir orchestré cette rencontre. Grâce à elles, les mois passés en sol européen ont été riches en découvertes.

Je tiens à témoigner ma reconnaissance à Isabel Côté, professeure en travail social à l'UQO, qui a été pour moi une mentore. Ses enseignements ont beaucoup contribué à ma formation en tant que jeune chercheur. Par ailleurs, je remercie chaleureusement Félix Desmeules-Trudel et Karol O'Brien d'avoir révisé et commenté certains chapitres de mon mémoire. Un grand merci pour votre aide.

Un énorme merci aux équipes d'Arc-en-ciel Wallonie [arcenciel-wallonie.be] et de LaLucarne [www.lalucarne.org] pour avoir diffusé mon annonce de recrutement auprès de leurs membres et de leurs partenaires en Communauté française de Belgique, en plus de m'avoir fait découvrir les merveilles et les surprises que recèle la Cité ardente.

Je profite de l'occasion pour remercier Mathieu Fortin et Federico Gauchat, ainsi que Francis Lambert et Laurent Mullens-Boxho, pour leur générosité respective de chaque côté de l'océan. Grâce à leur hospitalité, mes séjours d'études en Outaouais et à Liège se sont déroulés à merveille et sont empreints de souvenirs impérissables.

Je remercie le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), le Fonds de recherche du Québec sur la société et la culture (FRQSC), la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais et le Conseil québécois LGBT pour leur soutien financier.

Finalement, un merci tout spécial à Dave Lamothe-Gagnon, pour son soutien indéfectible tout au long de mon parcours universitaire.

The first few months were great; he introduced me to the gay scene and to sex, bought me presents, took me to the theatre and generally made me feel special.

After a few months he began to change. He started getting jealous when I spent time with friends. Over the next couple of years I progressively lost my independence, and my self-esteem was totally undermined. Joshua wasn't physically violent but he was manipulative and controlling and had a frightening temper. At other times his anger became such a white-hot rage that the veins on his forehead and neck would pulsate and he'd be unable to talk.

As the relationship went on I became increasingly isolated from everyone I had known. He constantly made fun of my weight. At every opportunity he'd make jokes about me being fat. He used to get angry all the time and over the smallest things. Almost everything I did made him angry and there was rarely a day when he didn't yell at me.

Extrait du témoignage de **Brad**
Tales from another closet. Personal stories of domestic violence in same-sex relationships. ACON's Lesbian and Gay Anti-Violence Project (2010 : 8)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
ABSTRACT.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
TABLE DES MATIÈRES	VI
LISTE DES TABLEAUX	XI
LISTE DES FIGURES.....	XII
INTRODUCTION.....	1
Une étude réalisée en Belgique francophone.....	2
Structure du mémoire	4
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	6
1.1 La violence conjugale comme problème social.....	6
1.2 De l'égalité juridique à l'égalité sociale pour les gais et les lesbiennes.....	8
1.3 Au carrefour de la violence entre partenaires et de la diversité sexuelle.....	9
1.4 Objet d'étude.....	11
1.4.1 Les questions et les objectifs de recherche.....	12
1.4.2 La pertinence de cette recherche.....	13
1.4.2.1 Pertinence scientifique	13
1.4.2.2 Pertinence sociale	14
CHAPITRE II	
RECENSION DES ÉCRITS	16
2.1 La démarche documentaire.....	16
2.2 Émergence des savoirs sur l'homosexualité masculine	17
2.2.1 Les relations intimes des hommes gais.....	19
2.2.1.1 Variabilité des ententes conjugales.....	21
2.3 La violence entre partenaires chez les hommes gais.....	24
2.3.1 Éléments de définition	25
2.3.2 L'étendue du phénomène.....	26
2.3.3 Les formes et les manifestations de violence.....	27
2.3.3.1 Violences psychologique et verbale	28

2.3.3.2	Violence physique.....	28
2.3.3.3	Violence sexuelle.....	29
2.3.3.4	Violence économique.....	30
2.3.3.5	Violence à caractère homophobe.....	30
2.3.3.6	Intersection des formes de violences et d'oppressions.....	31
2.3.4	La demande d'aide des hommes gais.....	32
2.3.5	Les points de vue d'intervenants concernés.....	34
2.3.6	Les réponses sociales à la violence entre partenaires masculins.....	35
2.3.6.1	Ressources disponibles en Belgique.....	36
2.3.6.1.1	Services en matière de violence conjugale.....	37
2.3.6.1.2	Associations vouées à la diversité sexuelle.....	38
2.3.6.2	Ressources spécialisées ailleurs dans le monde.....	41
2.3.6.3	Pratiques d'intervention et recommandations.....	43
2.4	Les limites des études recensées.....	44
2.5	Résumé de la recension des écrits.....	45

CHAPITRE III

CADRE D'ANALYSE 47

3.1	Paradigme épistémologique.....	47
3.2	La théorie des représentations sociales.....	48
3.2.1	Éléments de définition.....	49
3.2.2	Les conditions d'existence d'un objet de représentation sociale.....	52
3.2.3	Les fonctions des représentations sociales.....	53
3.2.4	L'organisation des représentations sociales.....	55
3.2.4.1	Les éléments constitutifs.....	55
3.2.4.1.1	Information.....	56
3.2.4.1.2	Image.....	56
3.2.4.1.3	Attitude.....	56
3.2.4.2	Les processus d'élaboration.....	57
3.2.4.2.1	Objectivation.....	57
3.2.4.2.2	Ancrage.....	57
3.2.4.2.3	Chronologie.....	58
3.2.5	Le modèle bidimensionnel de Moliner.....	58
3.2.5.1	Le noyau central.....	59
3.2.5.2	Les principes organisateurs.....	60
3.2.5.3	Application du modèle bidimensionnel à l'objet d'étude.....	60
3.3	Pertinence du cadre d'analyse pour la présente étude.....	63

CHAPITRE IV	
MÉTHODE DE RECHERCHE.....	65
4.1 L'approche.....	65
4.2 Le type d'étude	66
4.3 La population à l'étude et les critères d'inclusion.....	66
4.4 Les stratégies de recrutement	68
4.5 La procédure de cueillette de données.....	69
4.5.1 Opérationnalisation et élaboration du schéma d'entrevue.....	70
4.6 La méthode d'analyse des données	71
4.6.1 La préanalyse	71
4.6.2 L'exploitation du matériel.....	72
4.6.3 L'analyse et l'interprétation des résultats.....	72
4.7 Validation des résultats	73
4.8 Les considérations éthiques.....	73
4.8.1 Éthique de la recherche avec des sujets humains.....	74
4.8.2 La recherche au sein des communautés gaies.....	75
4.8.2.1 Situation personnelle de l'étudiant	76
4.9 Déroulement de la recherche.....	77
4.10 Limites de la stratégie de recherche	80
CHAPITRE V	
RÉSULTATS	81
5.1 Présentation des participants.....	81
5.1.1 Hommes gais	82
5.1.2 Intervenants d'associations LGBT	83
5.2 Les éléments constitutifs des représentations sociales.....	84
5.2.1 Information	84
5.2.1.1 Identification des sources de connaissances	85
5.2.1.1.1 Expériences familiales.....	85
5.2.1.1.2 Expériences personnelles	86
5.2.1.1.3 Expériences professionnelles.....	87
5.2.1.1.4 Médias.....	90
5.2.2 Image.....	92
5.2.2.1 Les définitions de la violence entre partenaires.....	93
5.2.2.2 Les formes et les manifestations de violence.....	94
5.2.2.2.1 La violence physique	95
5.2.2.2.2 La violence psychologique	97
5.2.2.2.3 La violence sexuelle	99
5.2.2.3 Les dimensions associées à la violence conjugale	101

5.2.2.4	Le contexte belge entourant les relations intimes gaies	102
5.2.2.4.1	Pressions sociales	103
5.2.2.4.2	Vision hétérosexiste du couple et de la famille	105
5.2.2.4.3	Vers une normalisation des relations entre hommes? ...	106
5.2.2.4.4	La sexualité, entre plaisirs et tensions.....	108
5.2.3	Attitude	111
5.2.3.1	Les réactions émotives.....	112
5.2.3.1.1	Une facette cachée de la communauté gaie.....	112
5.2.3.1.2	Prise de conscience personnelle	113
5.2.3.1.3	Réfléchir à la norme d'égalité conjugale	114
5.2.3.2	Les réactions normatives	114
5.2.3.2.1	Discours sur la violence entre partenaires masculins ...	115
5.2.3.2.2	Analyse et explication théorique de la violence	117
5.2.3.3	Les réactions pragmatiques.....	119
5.2.3.3.1	La demande d'aide des hommes gais.....	119
5.2.3.3.1.1	Sources de soutien	120
5.2.3.3.1.2	Sujet abordé au sein de la communauté gaie?	123
5.2.3.3.1.3	Attitude à l'égard de l'associatif gai	124
5.2.3.3.2	Prédispositions à l'intervention	125
5.2.3.3.2.1	Accueil et accompagnement.....	126
5.2.3.3.2.2	Référence vers des services professionnels	129
5.2.3.3.2.4	Efforts déployés pour rejoindre les hommes ...	131
5.2.3.3.3	Recommandations formulées par les participants.....	132
5.2.3.3.3.1	Inclusion dans les efforts de prévention.....	133
5.2.3.3.3.2	Sensibilisation des communautés gaies	134
5.2.3.3.3.3	Création d'outils et de ressources spécialisées	135
5.2.3.3.3.4	Formation des intervenants concernés.....	136
5.2.3.3.3.5	Collaboration entre les associations belges.....	137
5.3	Résumé des résultats de l'étude.....	138

CHAPITRE VI

DISCUSSION 141

6.1	Regards croisés sur la violence entre partenaires masculins	141
6.1.1	Se représenter le phénomène	142
6.1.2	Réagir face au problème.....	145
6.1.3	Comprendre et analyser la violence entre partenaires masculins	146
6.1.3.1	Apports et limites de l'analyse féministe	148
6.1.3.2	Penser la violence conjugale au prisme du genre	149
6.2	Pertinence du modèle bidimensionnel pour la présente étude	152
6.2.1	Une représentation sociale en émergence?.....	154
6.3	Limites et forces méthodologiques de l'étude.....	156

6.4 Perspectives pour la recherche.....	157
6.5 Implications pour les pratiques sociales	159
6.6 Incidences sur les politiques sociales	160
CONCLUSION	162
RÉFÉRENCES.....	165
ANNEXES	193
Annexe 1 : Certificat d’approbation éthique.....	194
Annexe 2 : Annonce de recrutement – Hommes gais	195
Annexe 3 : Annonce de recrutement – Intervenants	196
Annexe 4 : Formulaire de consentement.....	197
Annexe 5 : Schéma d’entrevue.....	200
Annexe 6 : Grille de codification	204

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Variabilité des ententes conjugales	22
Tableau 2 : Application du modèle bidimensionnel pour l'objet d'étude	62
Tableau 3 : Calendrier du déroulement de la recherche.....	77
Tableau 4 : Données sociodémographiques des participants.....	82

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte géographique des communautés linguistiques en Belgique.....	3
Figure 2 : Architecture globale de la pensée sociale.....	51
Figure 3 : L'organisation des représentations sociales.....	55

INTRODUCTION



La violence entre partenaires est considérée comme un problème de santé publique en Belgique (Offermans & Kacenenbogen, 2010); 15% des femmes et un peu plus d'un homme sur dix ont rapporté avoir été victimes de violence de la part de leur (ex)partenaire au moins une fois au cours d'une année (Pieters, Italiano, Offermans & Hellemans, 2010). Les répercussions nocives sont nombreuses et dépassent largement les frontières de l'intimité conjugale. Depuis plus de deux décennies, les militantes féministes, les acteurs de la société civile et les représentants gouvernementaux travaillent de concert pour prévenir et enrayer ce problème, tandis que les chercheurs contribuent à leur façon en documentant le phénomène et en proposant des pistes d'intervention prometteuses.

La vaste majorité des travaux de recherche s'est penchée jusqu'à maintenant sur les expériences de violence conjugale en contexte hétérosexuel. Les études qui explorent celles des personnes gaies et lesbiennes sont éparées et relativement récentes. Qui plus est, les recherches proviennent principalement des États-Unis, où une grande disparité est observée à travers le pays quant aux réponses sociales en matière de violence entre partenaires et à la reconnaissance des unions homosexuelles (Blosnich & Bossarte, 2009; Chesnut, Jindasurat & Varathan, 2013). Le phénomène de la violence au sein des couples de même sexe dans l'univers

francophone est méconnu, a fortiori au sein des couples d'hommes gais (Thibault, Roy & Major, 2011).

Le présent mémoire vise à combler certaines de ces lacunes en explorant les représentations de la violence entre partenaires masculins en Communauté française de Belgique, à partir du point de vue d'hommes gais¹ et d'intervenants d'associations oeuvrant auprès des communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT). Cette étude est réalisée dans la perspective du travail social, c'est-à-dire dans un souci de renouvellement des pratiques d'intervention et des politiques sociales afin de favoriser le mieux-être des individus, des groupes et des communautés issus de la diversité sexuelle.

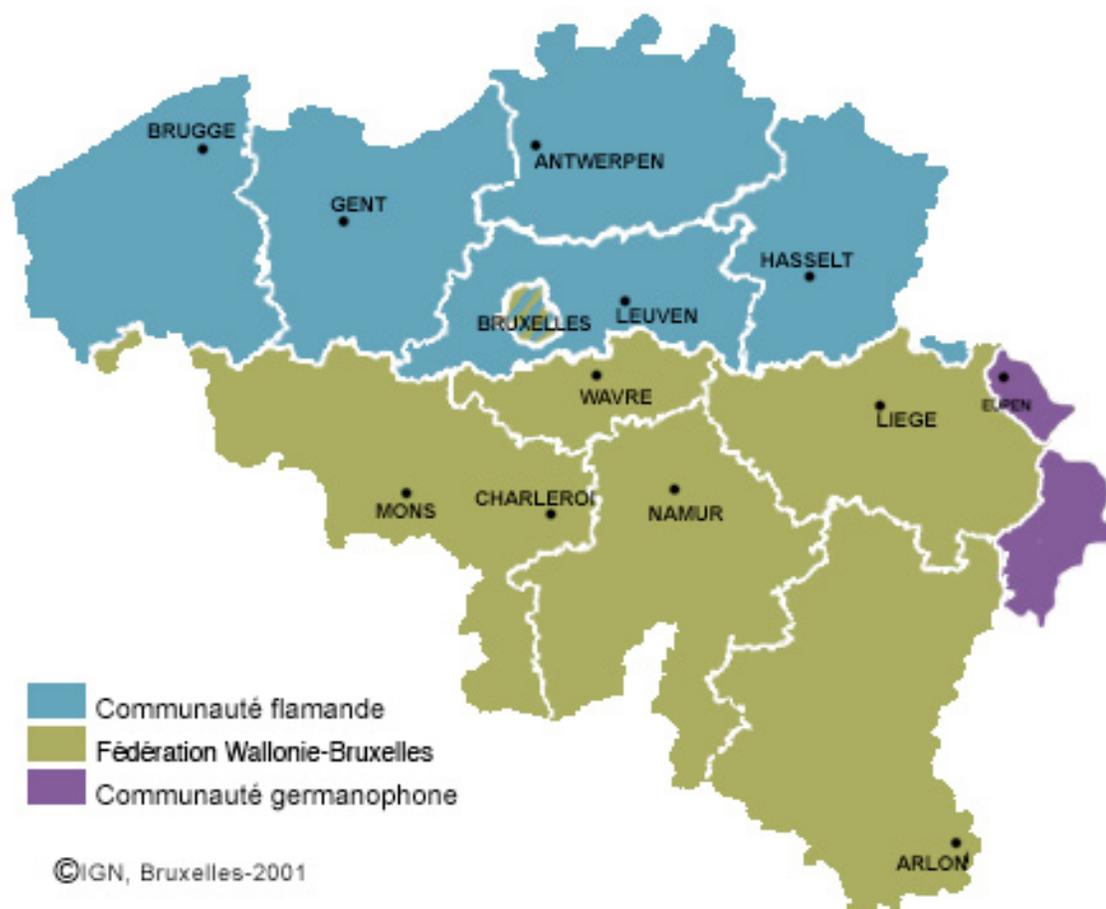
Une étude réalisée en Belgique francophone

La Belgique est un État fédéral d'Europe de l'Ouest, dont les pays limitrophes sont la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Luxembourg. Elle est divisée en deux types d'entités fédérées; les régions et les communautés. Les compétences des trois régions territoriales (Wallonie, Flandre et Bruxelles-Capitale) comprennent entre autres l'économie régionale et l'aménagement du territoire. Les trois communautés linguistiques (française, flamande et germanophone) sont quant à elles compétentes en matière d'enseignement, de culture, de politique de santé et d'aide aux personnes. La Communauté française, aussi appelée « Fédération Wallonie-Bruxelles », rassemble quelque 4,3 millions de francophones, dont 80 % d'entre eux habitent en Région wallonne et 20 % à Bruxelles-Capitale

¹ Dans le cadre de cette étude, le substantif et adjectif « gai » désigne les hommes d'orientation homosexuelle qui s'auto-identifient comme tel et sous-tend sa conceptualisation comme une identité (Horowitz & Newcomb, 2001). L'usage orthographique du mot québécois « gai » a été privilégiée, plutôt que son pendant européen « gay ».

(Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers, 2013). Elle est représentée en vert dans la figure suivante.

Figure 1 : Carte géographique des communautés linguistiques en Belgique



Les domaines de la violence conjugale et des réalités LGBT relèvent principalement du palier politique communautaire. De fait, les associations francophones oeuvrant dans ces deux champs d'activités reçoivent des subsides (subventions) principalement d'un ministère ou d'une agence de la Communauté française et, dans une moindre mesure, de la Région wallonne. La Belgique francophone partage plusieurs similitudes avec le Québec, tant sur le plan des lois

et des politiques sociales en matière de violence conjugale que celui de la reconnaissance des droits LGBT. D'ailleurs, des réseaux de collaboration professionnelle existent depuis plusieurs années dans ces deux champs d'intervention (Daloze, 2007; Horincq, 2012; Libert, 2012). Enfin, les contextes sociaux et légaux de ces deux pays en ce qui a trait aux réalités LGBT ont fait l'objet d'études comparatives (Herbrand, 2011; Tremblay, Paternotte & Johnson, 2011).

Structure du mémoire

Ce mémoire est divisé en six chapitres. Le premier chapitre campe la problématique en contexte belge menant à l'objet d'étude et présente les questions et les objectifs de la recherche. La pertinence du projet est argumentée sur les plans scientifique et social.

Le deuxième chapitre présente l'état des connaissances sur la violence dans les relations intimes des hommes gais. À travers une revue de la documentation, il expose les spécificités des ententes conjugales entre partenaires masculins, ainsi qu'une synthèse des écrits scientifiques et communautaires sur la violence dans leurs relations.

Le cadre d'analyse basé sur la théorie des représentations sociales est détaillé au troisième chapitre. Un bref historique et les éléments principaux permettant de définir le concept de représentations sociales sont mis en exergue, de même que leurs fonctions et les composantes menant à leur élaboration. Le modèle bidimensionnel de Moliner est ensuite décortiqué par la présentation de ses prémisses théoriques. L'application de ce modèle pour l'objet d'étude et sa pertinence dans le cadre de ce projet concluent le chapitre.

La stratégie méthodologique choisie pour la réalisation du projet de recherche est présentée au quatrième chapitre. Le type d'étude et l'approche privilégiée sont détaillés. Les stratégies de recrutement, les procédures de collecte et d'analyse des données retenues pour la réalisation de la recherche sont présentées, de même que le processus de validation des résultats et les considérations éthiques rattachées à cette étude. Les limites identifiées et les biais potentiels de la stratégie de recherche closent le chapitre.

Les résultats principaux de cette étude sont abordés dans le cinquième chapitre. Les éléments constitutifs des représentations sociales, soit l'information, l'image et l'attitude, forment les prises théoriques sur lesquelles s'appuie la démonstration.

Le sixième et dernier chapitre propose une discussion des résultats à la lumière du modèle théorique retenu et des objectifs de l'étude. Les perspectives futures pour la recherche, les implications pour l'intervention et les incidences sur les politiques sociales sont présentées en guise de conclusion.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE



À l’instar du Québec, la situation en Belgique concernant la violence entre partenaires masculins apparaît paradoxale. Considérant l’état d’avancement des lois, des politiques, des recherches et des pratiques en matière de violence entre partenaires et de reconnaissance des droits LGBT, il est en effet étonnant de constater l’absence de lien apparent entre ces deux sphères d’activités. Cette situation soulève des questionnements quant à la reconnaissance du phénomène de la violence conjugale chez les couples d’hommes gais. Ce chapitre examine le contexte belge sous deux angles : la violence conjugale comme problème social d’une part, et la reconnaissance des droits des gais et des lesbiennes, d’autre part. L’intersection de ces deux mouvances forme le cœur de la problématique menant à l’objet d’étude, et situe par le fait même la pertinence de la recherche.

1.1 La violence conjugale comme problème social

La Belgique a mis sur pied dès les années 1990 des politiques sociales dédiées à la prévention de la violence conjugale et intrafamiliale, ainsi que plusieurs programmes d’intervention (Institut pour l’égalité des femmes et des hommes,

2004, 2010; Pieters et al., 2010). La reconnaissance de la violence entre partenaires comme problème social résulte de la mobilisation d'individus et de groupes féministes survenue deux décennies plus tôt. Faisant désormais l'objet d'une politique systémique proactive, l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action nationaux (PAN) visent à promouvoir à tous les niveaux de pouvoir une politique coordonnée en matière de violence conjugale (Garcia & Galand, 2010). Le premier PAN 2001-2003 contre les violences faites aux femmes concernait la violence dans le couple et la violence sexuelle, mais aussi celle vécue au travail et la lutte contre la traite des êtres humains. Le deuxième PAN 2004-2007, quant à lui, se limitait à la violence entre partenaires. Le troisième PAN 2008-2009 a poursuivi les efforts du plan précédent, en plus de créer un groupe de travail en vue d'élargir le champ d'action aux violences intrafamiliales et de genre.

Le quatrième et actuel *Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires et d'autres formes de violences intrafamiliales 2010-2014* a été adopté en novembre 2010, lequel réunit l'État fédéral, les Communautés et les Régions de la Belgique. Cent vingt-deux nouvelles mesures ont été établies et le dispositif mis en place afin d'accompagner et d'évaluer le PAN, sous la coordination de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, a été renouvelé. Les trois gouvernements francophones, instances politiques réunissant la Région Wallonne la Communauté française et la Commission communautaire française de Bruxelles, ont également adopté un plan d'action élargi à d'autres violences de genre, soit les mariages forcés, les mutilations génitales féminines et les crimes liés à l'honneur.

Une ligne d'écoute professionnelle et gratuite a été lancée le 25 novembre 2009, et des campagnes de sensibilisation sont diffusées dans les médias. À titre d'exemple, la campagne *Huit couples* a été diffusée à la télévision, à la radio et

sur le Web [www.huitcouples.be]. Cette campagne vise à briser le silence entourant le phénomène de la violence conjugale et à inciter les personnes qui vivent une telle situation à demander de l'aide. Pour la première fois, un couple lesbien est mis en scène et présenté comme l'un des modèles relationnels possibles. La réalité des couples d'hommes gais n'y est toutefois pas représentée. Ainsi, malgré la reconnaissance des minorités sexuelles comme populations à risque de violence entre partenaires, peu d'attention est consacrée à la violence chez les couples d'hommes gais, et ce, tant sur le plan des initiatives préventives que des pratiques sociales.

1.2 De l'égalité juridique à l'égalité sociale pour les gais et les lesbiennes

La Belgique se démarque en Europe par ses mesures progressistes en matière d'égalité pour les personnes gaies et lesbiennes. Selon le classement continental établi en 2014 par la division européenne de l'*International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association* (ILGA), la Belgique se classe au 2^e rang sur les quarante-neuf pays recensés quant à la situation juridique des droits des personnes LGBT, avec un « score » de 78 %. Le Royaume-Uni occupe la première position avec 82 %, tandis que la moyenne européenne se situe à 32 % (ILGA Europe, 2014). Ce classement prend en compte six catégories, soit les législations et les politiques anti-discrimination, la reconnaissance des familles issues de la diversité sexuelle, la protection contre les discours et les crimes de haine, la reconnaissance du genre à l'état civil, le respect des libertés de réunion, d'association et d'expression et, finalement, l'asile (Paradis, Agius & Lavrikovs, 2013).

Le mariage civil entre personnes de même sexe est admis depuis le 1^{er} juin 2003 et confère aux conjoints homosexuels les mêmes droits et responsabilités que ceux des couples hétérosexuels (Paternotte, 2004). La Belgique a d'ailleurs été le deuxième pays au monde à reconnaître les mariages des couples homosexuels sur le plan juridique, deux ans après les Pays-Bas. Les réalités homoparentales sont quant à elles reconnues depuis 2006, permettant du même coup l'accès à l'adoption pour les partenaires gais (Herbrand, 2008).

En vertu de la *Loi antidiscrimination* adoptée en 2003 puis modifiée en 2007, la discrimination basée sur l'orientation sexuelle est interdite et condamnée (Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2009, 2011; Sägesser, 2005). Depuis 2005, la Communauté française et la Région Wallonne adhèrent à la *Journée mondiale de lutte contre l'homophobie* du 17 mai, lancée à l'initiative du comité de *l'International Day Against Homophobia and Transphobia* [dayagainsthomophobia.org]. Plus encore, un *Plan d'action interfédéral contre les violences homophobes et transphobes* a été adopté le 31 janvier 2013, soulignant la volonté de l'État belge de mettre fin aux violences à l'égard des membres de la diversité sexuelle et de genre. Or, la violence au sein des couples de même sexe reste là aussi peu considérée.

1.3 Au carrefour de la violence entre partenaires et de la diversité sexuelle

En dépit du dynamisme étatique et associatif dans les domaines de la violence conjugale et de la diversité sexuelle, la violence entre partenaires masculins semble recevoir peu d'attention sur les plans scientifique et social. En fait, une seule étude a documenté le phénomène en Belgique (Horincq, en cours) et, à notre connaissance, aucun service n'existe en Wallonie pour répondre aux

besoins spécifiques des clientèles gais francophones qui vivent de la violence dans leurs couples.

Parmi les facteurs pouvant expliquer ce paradoxe, St. Pierre (2008) souligne l'influence d'une conception hétéronormative de la violence conjugale. L'hétéronormativité réfère aux actes performatifs et discursifs associés à une idéologie cautionnant la supériorité hétérosexuelle et disqualifiant ou rendant invisibles les autres réalités (Bastien Charlebois, 2011b). En occultant la diversité des orientations sexuelles et des relations affectives, cela aurait comme conséquence d'engendrer une difficulté à identifier la violence dans d'autres contextes amoureux que celui d'une union entre un homme et une femme (Kulkin, Williams, Borne, de la Bretonne & Laurendine, 2007).

L'hétérosexisme et la présence d'homophobie, réelle ou perçue, au sein des structures de santé et de services sociaux pourraient aussi expliquer les efforts limités pour mieux comprendre et dépister la violence chez les couples d'hommes gais (Bartholomew, Regan, White et Oram, 2008; St. Pierre & Senn, 2010). L'hétérosexisme est défini comme la promotion de la supériorité de l'hétérosexualité comme modèle relationnel par les institutions sociales et les individus (Herek, 2004). Ce système d'oppression alimente les violences homophobes (Bastien Charlebois, 2011a). Ces dernières englobent toutes les attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe et indirecte, envers les personnes LGBT ou à l'égard de toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforme pas aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, 2007). Ainsi, l'hétérosexisme contribue à la marginalisation et à l'isolement social des personnes homosexuelles (Ryan, 2003; Watermez, 2007).

Les réticences des communautés LGBT à reconnaître le problème sont aussi évoquées dans la littérature (Turell, Herrmann, Hollander & Galletly, 2012), ces dernières craignant que la sensibilisation à la violence dans les couples de même sexe ait comme effet de leur nuire en exacerbant les préjugés et les attitudes négatives envers les personnes homosexuelles (Ristock & Timbang, 2005). Le désir de préserver l'image idéalisée des rapports égalitaires au sein des couples de même sexe contribuerait aussi à maintenir ce silence dans les communautés issues de la diversité sexuelle (O'Brien, 2012; Thibault, 2009).

Les réseaux de soutien informel tels les amis sont considérés par les hommes gais comme étant les plus utiles, tandis que les associations LGBT sont les premières à être sollicitées par les homosexuels qui demandent de l'aide (Malley & Tasker, 2007; McClennen, Summers & Vaughan, 2002; St. Pierre, 2008; Thibault & Damant, 2002). En ce sens, les membres de la communauté gaie et les groupes communautaires qui oeuvrent auprès d'eux sont les acteurs sociaux les plus susceptibles d'être interpellés en cas de violence entre partenaires masculins (McKenry, Serovich, Mason & Mosack, 2006). Or, certains hommes gais hésitent à dénoncer leur agresseur, étant donné la proximité entre les membres de leurs réseaux et les conséquences appréhendées suite à la formulation d'une plainte (Thibault, 2001; St. Pierre & Senn, 2010).

1.4 Objet d'étude

À la lumière de ces différents constats, il apparaît pertinent de documenter les points de vue des deux groupes d'acteurs sociaux directement concernés par ce problème. En ce sens, cette étude vise à cerner les représentations sociales de la violence entre partenaires masculins chez les hommes gais belges et les intervenants d'associations ou de programmes voués à la diversité sexuelle en

Belgique francophone. Étant donné le caractère exploratoire de la recherche, cet angle d'analyse donne certes accès aux représentations des acteurs, mais aussi au contexte dans lequel s'inscrit le phénomène et l'influence des représentations sur l'action, c'est-à-dire la demande d'aide et les pratiques d'intervention.

1.4.1 Les questions et les objectifs de recherche

Les questions principales auxquelles cette étude tente de répondre sont les suivantes : comment les hommes belges d'orientation homosexuelle et les intervenants qui oeuvrent au sein des communautés gaies en Communauté française de Belgique se représentent-ils le phénomène? Comment ces représentations influencent-elles la demande d'aide des hommes gais, ainsi que les pratiques des intervenants communautaires? De façon spécifique, cette étude permettra de :

1. Documenter le contenu des représentations sociales de la violence entre partenaires masculins chez des hommes gais et des intervenants qui ont une pratique professionnelle auprès d'eux;
2. Comprendre l'influence de ces représentations sociales sur les demandes d'aide des hommes gais et les pratiques des intervenants communautaires;
3. Identifier les similitudes et des divergences entre les discours issus des représentations sociales des deux groupes de participants;
4. Identifier les enjeux individuels et sociaux liés à la reconnaissance sociale de l'existence de la violence entre partenaires masculins dans les communautés gaies en Belgique francophone.

1.4.2 La pertinence de cette recherche

La pertinence de cette étude s'appuie sur des considérations scientifiques et sociales. Cette section présente les arguments qui soutiennent la réalisation de la présente recherche et ses retombées.

1.4.2.1 Pertinence scientifique

Sur le plan scientifique, un développement considérable des connaissances liées à la violence entre partenaires chez les couples d'hommes gais est attendu de cette recherche. Cette étude contribue à mettre en lumière un aspect peu exploré dans la littérature scientifique consacrée à la violence conjugale ou à celle portant sur la conjugalité des hommes gais, particulièrement dans l'univers académique francophone. Elle permet d'apporter une connaissance supplémentaire aux travaux de recherche précédents sur la violence conjugale s'étant davantage attardés au point de vue et à l'expérience des personnes hétérosexuelles, permettant ainsi de « mettre les marges au centre » de l'analyse (Welzer-Lang, 2001 : 45). Du reste, bien qu'une réflexion sur l'intervention auprès des hommes gais se soit engagée au cours des dernières années, peu d'études ont documenté les représentations sociales de ce phénomène, tout en tenant compte des initiatives existantes en Belgique ou ailleurs dans la Francophonie mondiale. Cette étude crée en quelque sorte un point entre ces deux champs de recherche s'étant développés de façon distincte et parallèle.

Approuvée en conférence interministérielle le 10 juin 2013, la mise en jour du PAN 2010-2014 comprend de nouvelles mesures visant à explorer les expériences des personnes homosexuelles et à produire des savoirs scientifiques sur le sujet. La Province de Flandre orientale a d'ailleurs été mandatée pour la réalisation d'une

étude « sur la survenance de la violence entre partenaires et sur les expériences vécues en matière d'aide après des violences entre partenaires dans des relations homosexuelles et lesbiennes, en comparaison avec des relations hétérosexuelles » (Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2013 : 7). Deux volets sont prévus : l'un quantitatif sur la prévalence du phénomène, et l'autre qualitatif sur les sources d'aide formelles et informelles auprès des victimes de violence entre partenaires dans les relations homosexuelles, lesbiennes et bisexuelles. Bien que la présente recherche ne s'inscrit pas officiellement dans la programmation scientifique gouvernementale, les recommandations formulées dans la mise en jour du plan d'action en soulignent néanmoins la pertinence scientifique. En documentant le phénomène sous l'angle des représentations sociales, cette étude contribue de façon significative à la production de connaissances savantes sur le sujet.

1.4.2.2 Pertinence sociale

Cette recherche s'appuie sur les préoccupations et les besoins exprimés par les groupes communautaires LGBT belges lors d'un congrès dédié à la violence entre partenaires de même sexe auquel l'étudiant et sa directrice de recherche ont participé à titre de conférenciers. Le colloque international *Dis-moi quel couple tu formes et je te dirai les violences que tu peux vivre* s'est tenu le 21 septembre 2011 à la Maison de la culture de la Province de Namur. Organisé par la Coordination provinciale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, cet événement venait clôturer un projet échelonné sur trois ans consacré à la violence dans les couples de même sexe. Plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté à l'événement, dont plusieurs intervenants d'associations vouées à la diversité sexuelle. Les représentants de ces groupes ont été sollicités lors de la collecte de données réalisée l'automne suivant dans le cadre de la présente étude.

Ancrée dans la perspective de recherche en travail social, cette recherche vise à développer des savoirs utiles pour la pratique (Kérésit, 2007). En ce sens, cette étude documente le phénomène et stimule le développement de pistes d'action qui tiennent compte du point de vue des acteurs sociaux susceptibles d'être les plus interpellés par le phénomène de la violence entre partenaires masculins, soit les hommes gais eux-mêmes et les intervenants qui travaillent auprès d'eux. Elle a été réalisée en collaboration avec plusieurs associations LGBT belges francophones. Enfin, la réalisation même de cette recherche contribue à démystifier la violence entre partenaires masculins et à briser le silence entourant le phénomène. Une fiche synthèse des résultats sera diffusée à travers les réseaux associatifs LGBT et ceux dédiés à la violence conjugale en Belgique francophone afin de faciliter le transfert des connaissances. Des pistes pour le développement d'outils concrets et adaptés aux besoins spécifiques des hommes gais et des formations à l'intention des intervenants communautaires sont ultimement envisagées.

CHAPITRE II RECENSION DES ÉCRITS



Ce chapitre présente une synthèse des écrits relatifs à la violence entre partenaires masculins. Outre la description de la démarche documentaire, un portrait de l'émergence des savoirs sur l'homosexualité masculine est dépeint, de même que les connaissances disponibles à propos des relations intimes des hommes gais et de la variabilité de leurs ententes conjugales. Ces éléments permettent de camper le contexte relationnel et social dans lequel s'inscrit la violence au sein des couples gais. Un examen approfondi de la littérature scientifique à ce sujet est proposé, de même que les limites des travaux recensés.

2.1 La démarche documentaire

La démarche documentaire a pour but d'identifier les thèmes centraux examinés jusqu'à maintenant par les chercheurs, d'intégrer les savoirs issus des recherches, et d'en cerner les apports et les limites. Cette revue de la documentation repose sur les normes méthodologiques préconisées pour une recension systématique des écrits, comme suggérées par Cooper (2010) et Curtis et Curtis (2011). Elle offre une synthèse critique des connaissances permettant de bien cerner le phénomène et d'en dégager les tenants et aboutissants.

Différentes bases de données couramment utilisées en sciences sociales ont été consultées pour effectuer la recension des écrits dont *PsycARTICLES*, *Sage Journals Online*, *SocINDEX*, *Social Services Abstracts*, *Cairn* et *Érudit*. Les descripteurs utilisés pour les bases de données anglophones sont les termes *same-sex couple*, *gay men*, *male same-sex*, *intimate partner violence*, *domestic violence*, alors que les mots-clés *hommes gais/gays*, *relation intime* et *violence conjugale* ont été privilégiés pour solliciter les bases de données francophones. Des troncatures ont été effectuées afin d'obtenir les articles concernant la violence entre partenaires chez les hommes gais.

Le corpus a été complété par l'ajout d'articles pertinents référencés dans la bibliographie de ceux repérés dans les bases de données, ainsi que par les écrits provenant des milieux communautaires voués à la diversité sexuelle ou à la violence conjugale. Pour être retenus, les articles et autres documents devaient aborder d'une façon ou d'une autre le phénomène de la violence dans les couples d'hommes gais, et ce, sans égard à l'aire géographique ni aux méthodes de recherches utilisées. Ce matériau provient de recherches empiriques et d'écrits cliniques issus de disciplines variées comme le travail social, la psychologie, la sociologie et les sciences de la santé. Enfin, seuls les articles publiés en français ou en anglais ont été considérés.

2.2 Émergence des savoirs sur l'homosexualité masculine

Jusqu'à récemment exclues des univers conjugaux et familiaux, les relations intimes des hommes gais en Occident ont longtemps été confinées à la clandestinité, ou perçues uniquement sous l'angle de la sexualité (Adam, 2004; Courduriès, 2006; Lerch, 2007). D'ailleurs, l'homosexualité a longtemps été étudiée sous l'angle individuel, les recherches s'attardant particulièrement à la

victimisation des personnes gais et lesbiennes et au dévoilement de leur orientation sexuelle, et non à leurs expériences conjugales et amoureuses (LaSala, 2013; Thibault, 2001). Porté par les mouvements de libération sexuelle et de défense des droits LGBT, le corpus de connaissances scientifiques à propos de l'homosexualité masculine a été marqué par l'avènement de l'épidémie du VIH/sida dans les années 1980 et de ses ravages au sein des communautés gais². Les études en sciences sociales sur le sida et les homosexualités se sont principalement attachées à documenter les pratiques sexuelles, la gestion des risques et l'évolution des comportements des homosexuels (Mendès-Leite, 2003).

L'essor des savoirs scientifiques et profanes sur les relations intimes des hommes gais coïncide aussi avec le retrait en 1974 de l'homosexualité de la liste des maladies mentales présentées dans la troisième version du manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Mieux connu sous le sigle DSM – *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* – ce manuel est publié par l'Association américaine de psychiatrie (APA). Créé en 1952, cet ouvrage de référence classifie et catégorise des critères permettant aux spécialistes de la santé mentale de déterminer un diagnostic pour les personnes atteintes d'un ou plusieurs troubles mentaux (Moget, 2010). Depuis quarante ans, l'attrance envers les personnes du même sexe n'est plus considérée comme un trouble mental ni une déviance provoquée par un traumatisme, mais plutôt comme une orientation sexuelle mature. Il a soulevé – et soulève toujours – de nombreuses controverses, notamment à ce qui a trait à sa valeur clinique et aux répercussions stigmatisantes des diagnostics.

² La littérature scientifique à propos du VIH/sida et de l'homosexualité masculine est abondante. Pour un examen sociologique plus approfondi de ce domaine de recherche, voir entre autres les travaux de Adam (2005), Broqua (2006), Girard (2013), Mendès-Leite, Proth et de Busscher (2000) et Pollack (1988).

Le nombre de recherches sur les couples de même sexe a augmenté considérablement durant la dernière décennie, particulièrement dans le domaine des relations interpersonnelles (Blais, Collin-Vézina, Marcellin & Picard, 2004; Clausell & Roisman, 2009), reflétant les revendications actuelles pour l'accès au mariage civil portées par les mouvements LGBT occidentaux. Le corpus de connaissances s'est enrichi de plusieurs études sur la satisfaction conjugale, l'engagement des partenaires et la qualité de leurs relations (Boesch, Cerqueira, Safer & Wright, 2007; Houts & Horne, 2008; Pope, Murray & Mobley, 2010; Wade & Donis, 2007; Wester, Pionke & Vogel, 2005). La prochaine section vise précisément à présenter certains résultats en lien avec l'objet d'étude.

2.2.1 Les relations intimes des hommes gais

La conjugalité des hommes gais s'est grandement transformée au cours des vingt dernières années à l'aune de la reconnaissance juridique et sociale des unions de personnes de même sexe en Belgique, et ailleurs en Occident. De Larocque (2009) formule certains constats tirés d'une recension des écrits sur la conjugalité gaie qui confirment certains stéréotypes associés à l'homosexualité masculine et en infirment d'autres. D'après l'auteur, les partenaires gais rapportent un haut niveau de cohésion et de satisfaction conjugale, s'investissent dans des relations à long terme et sont plus ouverts au multipartenariat que les couples hétérosexuels et lesbiens. De plus, ils adhèrent moins aux rôles de genre traditionnels et aux tâches et responsabilités qui leur sont associées. Toujours selon l'auteur, ces particularités découleraient de l'hétéronormativité de la société qui offre peu de modèles aux couples d'hommes gais, facilitant ainsi l'innovation dans la définition de leurs relations et favorisant la créativité dans leur intimité conjugale.

En tant que membres d'un groupe social minoritaire, les couples d'hommes gais vivent néanmoins un stress qui influence leurs relations amoureuses et exacerbe les tensions propices à l'apparition de violence au sein du couple (Carvalho, Lewis, Deriega, Winstead & Viggiano, 2011; Finneran & Stephenson, 2014; Pope, Murray & Mobley, 2010). Certaines facettes de leur trajectoire personnelle et conjugale peuvent aussi avoir un impact négatif sur leur perception de la qualité de leurs relations intimes, dont un dévoilement sélectif de l'orientation sexuelle limité à certaines personnes (Clusell & Roisman, 2009; Mohr & Daly, 2007; Rostosky, Riggle, Gray & Hatton, 2007), l'homophobie intériorisée³ (Frost & Meyer, 2009; Gaines, Henderson, Kim, Gilstrap, Yi, Rusbult, Hardin & Gaertner, 2005; Mohr & Fassinger, 2006) ainsi que les expériences de discrimination vécues ou anticipées (Otis, Rostosky, Riggle & Hamrin, 2006). En outre, bien que les couples d'hommes gais tendent à se dissocier de la division stéréotypée des travaux domestiques (Ramirez & Brown, 2010; Shechory & Ziv, 2007), Sutphin (2010) démontre une relation négative entre le pouvoir social et financier des partenaires dans les couples de même sexe et la quantité de tâches ménagères accomplies par chaque conjoint.

L'étude de Riggle, Rostosky et Horne (2010) réalisée auprès de 2 677 participants souligne l'importance de la reconnaissance légale et sociale des relations de même sexe. En effet, les couples homosexuels engagés dans une relation reconnue légalement et donc, soutenue socialement par une volonté étatique, rapportent moins de problèmes de santé mentale (sentiments anxieux, homophobie intériorisée, symptômes dépressifs, etc.) comparativement aux couples homosexuels engagés dans une relation amoureuse sans reconnaissance légale.

³ L'homophobie intériorisée signifie qu'une personne attirée envers les personnes du même sexe a intégré les préjugés et les stéréotypes souvent véhiculés à l'égard de l'homosexualité. Ce faisant, elle ressentira une honte, un malaise, voire un dégoût envers elle-même et envers certains groupes issus de la diversité sexuelle (Barillo, 2000).

Or, certains auteurs sont d'avis que l'homophobie et l'hétérosexisme peuvent aussi agir de façon contraire en augmentant la cohésion du couple, les deux partenaires affrontant cette réalité en se soutenant mutuellement (Gaines & Henderson, 2004; Rostosky, Riggle, Gray & Hatton, 2007).

Bien que l'égalité juridique soit atteinte pour les personnes gaies et lesbiennes en Belgique, l'égalité sociale demeure au cœur des revendications politiques actuelles des mouvements LGBT belges. Cette reconnaissance transige par des efforts de sensibilisation et d'éducation, afin d'adapter les politiques, renouveler les pratiques et contrer les mythes et les stéréotypes à propos de l'homosexualité encore tenaces dans les médias, les écoles et les milieux de travail (Biolley & Aslan, 2007; Derinöz, 2013). Malgré la reconnaissance de l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination, des violences homophobes et des crimes haineux basés sur l'orientation sexuelle ont toujours lieu (Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2011; Paternotte, 2013), ce qui contribue à maintenir un climat d'inconfort ou d'insécurité pour les membres de la diversité sexuelle (Poelman & Smits, 2007).

2.2.1.1 Variabilité des ententes conjugales

Les hommes gais semblent avoir une attitude plus permissive sur le plan sexuel que les personnes hétérosexuelles et les lesbiennes, ce qui peut mener à l'établissement d'ententes conjugales et de règles dans le but de gérer les conflits provoqués par la jalousie et les comportements qui peuvent mettre en péril la relation (LaSala, 2004). La typologie retenue par Thibault (2001) pour une étude québécoise de la violence conjugale chez les hommes gais est utile afin de rendre compte de la variabilité des ententes qui structurent leurs relations intimes. Cette typologie s'appuie principalement sur les travaux de Shernoff (1995) et concerne

seulement les relations conjugales dyadiques, c'est-à-dire un couple formé par deux partenaires. Ainsi, elle ne comprend pas les relations polyamoureuses où les partenaires vivent des relations impliquant des attachements sentimentaux, amoureux et sexuels avec plus d'une personne (Bettinger, 2005).

Les ententes conjugales s'inscrivent dans un continuum entre l'exclusivité et la non-exclusivité sexuelle et amoureuse. Selon Shernoff (2006), des luttes de pouvoir peuvent être sous-jacentes à la négociation de l'exclusivité sexuelle entre les partenaires, contribuant parfois à exacerber la violence au sein du couple. Le tableau suivant décrit les types d'ententes et offre une brève explication pour chacun d'eux.

Tableau 1 : Variabilité des ententes conjugales

TYPE D'ENTENTE	EXPLICATION
Exclusivité sexuelle et amoureuse, ou couple « fermé »	Les partenaires du couple affirment être exclusifs envers leur conjoint et ne pas vivre d'aventures sexuelles en dehors de leur relation.
Exclusivité présumée, sans reconnaissance de la part des deux partenaires	Les conjoints ne discutent pas ouvertement des relations sexuelles pratiquées en dehors de leur relation conjugale. Si elles surviennent, elles se font dans la clandestinité, sans le consentement de leur conjoint.
Exclusivité partielle, ou couple « partiellement ouvert »	Les deux partenaires partagent une relation principalement exclusive, mais se permettent d'avoir à l'occasion des relations sexuelles extra-conjugales chacun de son côté, ou d'inclure un ou plusieurs partenaires lors de rapports sexuels. La fréquence et la durée de ces contacts varient selon l'entente et les règles établies par le couple. Cet engagement entre les conjoints est mutuel et consentant, mais n'est pas toujours discuté franchement entre eux.

Non-exclusivité avec reconnaissance des deux partenaires, ou couple « ouvert »	Les partenaires ont des rapports sexuels avec d'autres hommes. Ces contacts varient en terme de fréquence, de durée et de degré d'engagement dans la vie quotidienne du couple. Ce qui distingue cette entente de la précédente est le degré d'ouverture en terme de dialogue entre les partenaires.
Aucune sexualité, ou couple « platonique »	Les partenaires partagent une relation amoureuse, mais, pour une variété de motifs, n'ont pas ou très peu de rapports sexuels ensemble. Plusieurs raisons sont invoquées pour expliquer cette entente, dont l'évolution et le stade de la relation, ainsi que l'infection au VIH de l'un des partenaires.

Bricker et Horne (2007) avancent que les hommes engagés dans un couple ouvert dévoilent davantage leur orientation sexuelle, rapportent un plus grand nombre de partenaires sexuels et présentent un niveau d'attachement plus faible à l'intérieur de leur relation amoureuse. Les couples non monogames avec des règles explicites entourant les rencontres sexuelles sont d'ailleurs plus satisfaits de leur relation que les couples non monogames sans règle explicite (Ramirez & Brown, 2010; Rotosky, Riggle, Dudley & Wright, 2006).

Pour sa part, Bonello (2009) estime que les couples ouverts démontrent un ajustement psychologique, une satisfaction et un fonctionnement dans leur relation similaires aux couples fermés. En outre, les couples fermés perçoivent la monogamie comme un synonyme d'exclusivité et d'engagement, tandis que les couples ouverts considèrent que la non-exclusivité comble un besoin de liberté et de variété sexuelles (LaSala, 2004). L'exclusivité sexuelle évolue selon la durée de la relation, passant parfois d'une monogamie de départ à une initiation graduelle aux rencontres sexuelles occasionnelles (Bonello & Cross, 2010). Selon Hoff et Beougher (2010), les tensions et les bris d'entente surviennent assez couramment

et entraînent des conséquences variées selon les contextes, dont des épisodes de violence conjugale.

La prochaine section présente l'état des connaissances sur la violence entre partenaires masculins. Cet examen de la littérature scientifique est présenté en cinq volets, soit l'étendue du phénomène, les formes et les manifestations de violence, la demande d'aide des hommes gais, les points de vue d'acteurs concernés et les réponses sociales développées en Belgique et ailleurs dans le monde.

2.3 La violence entre partenaires chez les hommes gais

Le livre pionnier de David Island et Patrick Letellier paru en 1991 – *Men Who Beat The Men Who Love Them. Battered Gay Men and Domestic Violence* – a été l'un des premiers ouvrages à mettre en lumière le phénomène de la violence entre partenaires masculins (Island & Letellier, 1991). Depuis, plusieurs recherches et recensions des écrits ont été réalisées, particulièrement au cours des dix dernières années, permettant de développer un corpus de connaissances à ce sujet (Finneran & Stephenson, 2012; McClennen, 2005; Richards, Noret & Rivers, 2003; Ristock, 2010; Walters, Chen & Breiding, 2013).

Les écrits scientifiques consacrés à la violence conjugale chez les hommes gais⁴ demeurent rares et proviennent majoritairement de pays anglo-saxons tels les États-Unis, l'Australie et le Canada anglais (Barrett & St. Pierre, 2013; Finneran &

⁴ Le phénomène de la violence dans les couples lesbiens est mieux documenté que celui dans les couples d'hommes gais, considérant la différence manifeste entre les deux corpus de connaissances. Pour en savoir davantage, voir notamment les travaux de O'Brien et Corbeil (2010), Ristock (2002), Ristock et Timbang (2005), Thibault (2009) et Watremez (2005).

Stephenson, 2012; Ristock, 2010), bien que certaines études récentes explorent les réalités vécues dans d'autres contextes géographiques et culturels (DiStefano, 2009; Ofreneo & Montiel, 2010; Stephenson, Hast, Finneran & Sineath, 2014; Téllez Santaya & Walters, 2011; Toro-Alfonso & Rodriguez-Madera, 2004). Néanmoins, les écrits francophones qui s'attardent à cette question sont presque inexistantes (Thibault, Roy & Major, 2011).

2.3.1 Éléments de définition

Grâce aux efforts soutenus des mouvements féministes, les questions liées à la violence conjugale ont obtenu la reconnaissance de l'État belge, révélée par le *Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires et d'autres formes de violence intrafamiliale 2010-2014* (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2010). La violence entre partenaires y est définie comme étant :

[...] un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes, de l'un des partenaires ou ex-partenaires, qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle. (p. 1)

Le phénomène de la violence dans les couples est désigné de deux façons dans les écrits scientifiques francophones et anglophones. En effet, le concept de « violence conjugale » utilisé notamment dans les politiques québécoises coexiste avec celui de « violence entre partenaires », comme c'est le cas dans le contexte belge. Le premier concept réfère aux violences au sein du couple, tandis que le second renvoie aussi à celles exercées par un ex-conjoint (violence post-séparation) ou à la violence dans les relations amoureuses des adolescents. Le

deuxième apparaît plus inclusif, bien que les deux concepts soient couramment utilisés en Belgique. Dans la littérature anglophone, le terme « *domestic violence* » est de moins en moins utilisé, au profit de « *intimate partner violence* ». Puisque l'objet d'étude concerne les représentations et les contextes sociaux en Belgique francophone, la terminologie mentionnée dans les politiques et les programmes belges est privilégiée dans le cadre de ce mémoire. Ainsi, les concepts « violence entre partenaires » et « violence conjugale » sont utilisés de façon interchangeable afin de refléter cette dynamique conceptuelle.

2.3.2 L'étendue du phénomène

L'ampleur du phénomène de la violence entre partenaires masculins est difficile à déterminer avec exactitude. Bien que de plus en plus de chercheurs internationaux s'intéressent à la question, les études d'origine européenne sont presque inexistantes. Pour l'instant, l'étendue du phénomène en Belgique est inconnue, puisqu'aucune étude sur le sujet n'a été publiée à ce jour. Ce faisant, les données recueillies et présentées dans cette section brossent un portrait large, sans toutefois être en mesure de circonscrire la situation belge de façon spécifique.

L'état actuel des connaissances montre que la violence chez les couples d'hommes gais serait aussi présente que chez les couples hétérosexuels, voire même plus fréquente selon certains chercheurs (Blosnich & Bossarte, 2009; Donovan, Hester, Holmes & McCarry, 2006; Goldberg & Meyer, 2013; Welles, Corbin, Rich, Reed & Raj, 2011). Au regard des études recensées par Finneran et Stephenson (2012), plus du quart des hommes gais auraient fait l'expérience d'une ou plusieurs formes de violence au cours de leur vie.

L'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation au Canada a révélé que les taux d'incidents de violence conjugale rapportés chez les couples homosexuels étaient le double de ceux rapportés chez les couples hétérosexuels, soit 15 % contre 7 % (Mihorean, 2005). Greenwood et ses collaborateurs (2002) indiquent pour leur part que 39 % des 2881 hommes gais étasuniens interrogés ont affirmé avoir vécu au moins une forme de violence conjugale au cours des cinq dernières années, tandis que 18 % d'entre eux estimaient avoir subi plusieurs formes de violence. Selon Island et Letellier (1991), la violence entre partenaires masculins serait le troisième problème en importance au sein des communautés gaies, après le VIH/sida et la consommation excessive d'alcool et de drogues.

Toutefois, ces études s'attardent principalement aux manifestations physiques de la violence, ce qui ne laisse entrevoir qu'une partie du problème (Hester, Donovan & Fahmy, 2010; Murray et Mobley, 2009). Les recherches montrent que les hommes gais victimes de violence font peu ou pas de signalements à la police (Kuehnle & Sullivan, 2003). Ils sont réticents à s'identifier comme tels et à reconnaître leur situation de victimisation (Donovan & Hester, 2010; Oringher & Samuelson, 2011; Thibault & Damant, 2002). En Belgique, seulement 3 % des personnes victimes de violence entre partenaires font une déposition à la police. Sur la centaine de plaintes reçues quotidiennement, la moitié concerne des violences physiques (Pieters et al., 2010).

2.3.3 Les formes et les manifestations de violence

Les formes et les manifestations de violence entre partenaires masculins seraient comparables à celles associées à la violence dans les couples hétérosexuels (Bunge, 2000; Elliot, 1996; Stanley, Bartholomew, Taylor, Oram & Landolt, 2006; Thibault, 2001). Elles se révèlent sous six formes différentes, soit la violence

psychologique, la violence verbale, la violence physique, la violence sexuelle, la violence économique et, finalement, la violence à caractère homophobe (Cesaretti, 2010a, 2010b; Kirkland, 2004; Thibault & Damant; 2002). Cette section dresse un portrait de chaque forme de violence.

2.3.3.1 Violences psychologique et verbale

La violence psychologique réfère aux attitudes méprisantes adoptées par l'agresseur afin de dévaloriser, intimider et dénigrer sa victime. Cette dernière aura alors une faible estime de soi et un manque de confiance en ses capacités. La violence psychologique se traduit également par un processus d'isolement imposé par l'agresseur, lequel est souvent motivé par la jalousie. Selon Frankland et Brown (2014), le rapport de domination entre les partenaires gais s'installe insidieusement, généralement à partir d'une prise de contrôle sur le plan psychologique. La violence psychologique serait la forme de violence conjugale la plus fréquente (Henderson, 2003; Thibault & Damant, 2002). L'étude de Bartholomew et ses collaborateurs (2008) abonde dans le même sens, puisque la grande majorité de leurs 284 participants rapportent avoir vécu de la violence psychologique. La violence verbale découle de la violence psychologique et correspond aux sarcasmes, insultes, hurlements et propos dégradants que l'agresseur utilisera pour créer un sentiment d'insécurité chez la victime.

2.3.3.2 Violence physique

La violence physique correspond aux coups, blessures, brûlures ou morsures perpétrés par le conjoint ayant des comportements violents. Elle va même jusqu'à l'homicide conjugal. Certains chercheurs estiment que la gravité et la fréquence

des blessures perpétrées par les agresseurs sont plus importantes chez les couples d'hommes gais, comparativement aux couples hétérosexuels ou lesbiens (Waldner-Haugrud, Vaden Gratch & Magruder, 1997). Bien qu'étant la manifestation de violence la plus visible et la plus facile à dépister, Thibault (2001) rappelle que les mauvais traitements physiques sont rarement la première forme de violence à survenir dans le cadre d'une relation abusive. Néanmoins, les blessures physiques graves sont souvent le déclencheur menant les victimes à la prise de conscience de la présence de violence dans leur relation et à la demande d'aide.

2.3.3.3 Violence sexuelle

La violence sexuelle est une atteinte à l'intégrité de la personne. Il peut s'agir d'agressions ou de pratiques sexuelles non consenties. Le viol en contexte conjugal est aussi une manifestation de cette forme de violence. Elle s'inscrit habituellement dans un contexte où la domination verbale et émotionnelle est déjà présente (Waterman, Dawson & Bologna, 1989). Thibault et Damant (2002) observent que les manifestations de violence sexuelle, par exemple le fait de ressentir de la pression de la part du conjoint à exécuter des pratiques sexuelles contre son gré ou être tenu responsable de l'insatisfaction sexuelle du conjoint, ne sont souvent pas identifiées comme telles par les hommes gais. Ces derniers expliquent clairement avoir vécu de telles pressions, mais ne les associent pas nécessairement à la violence sexuelle.

2.3.3.4 Violence économique

La violence économique réfère aux activités financières surveillées ou contrôlées par le conjoint ayant des comportements violents, ou aux demandes de dépenses de sa part qui dépassent les moyens du couple ou de son partenaire qui pourvoit aux besoins du couple, ce qui met une pression financière très forte sur le conjoint victime de violence qui endosse le rôle de pourvoyeur. L'un des hommes rencontrés dans l'étude de Thibault (2001) a confié que son conjoint était l'unique propriétaire de la maison et de tous les biens matériels du couple, bien que les deux partenaires aient contribué également à leur achat. Qui plus est, il devait lui verser son salaire dans un compte bancaire duquel il n'avait pas le contrôle. La violence économique est peu mentionnée dans la littérature scientifique au sujet des hommes gais, contrairement aux études consacrées aux lesbiennes ou aux femmes hétérosexuelles. Cette lacune peut être en partie attribuable au préjugé favorable voulant que les hommes soient financièrement indépendants et bien intégrés sur le marché du travail, contrairement aux femmes qui occupent des emplois précaires et moins bien rémunérés (Thibault, 2001).

2.3.3.5 Violence à caractère homophobe

La violence à caractère homophobe est une autre forme de violence vécue entre partenaires de même sexe. Island et Letellier (1991) soutiennent que certaines particularités associées à la violence chez les gais doivent être considérées, telle la menace du dévoilement de l'orientation sexuelle. Certains chercheurs font des liens entre la violence vécue dans les couples de même sexe et le degré selon lequel l'orientation sexuelle des partenaires est dévoilée ou non (Cruz & Firestone, 1998; Renzetti & Miley, 1996). La menace de révéler l'orientation sexuelle du

conjoint sans son consentement, communément appelée *outing*, revêt alors une importance particulière puisqu'elle comporte des risques pour une personne homosexuelle qui n'affiche pas son orientation dans certaines sphères de sa vie. Cette forme d'intimidation exacerbe l'isolement des victimes et contribue de façon importante à les maintenir sous le joug de leur agresseur (Elliot, 1996).

Plusieurs hommes rencontrés dans l'étude de Thibault (2001) indiquent avoir été la cible de propos homophobes (p. ex. : « tapette », « moumoune ») de la part de leur partenaire par rapport à leur personnalité perçue comme efféminée (expression, attitude, habillement, intérêts personnels) ou leur désintérêt envers certaines activités sportives jugées « masculines » telles que le hockey ou le football. L'usage d'insultes à connotation homophobe a aussi été relevé dans d'autres études (Bunker Rohrbaugh, 2006; Chan, 2005; Kay & Jeffries, 2010). Cette forme de violence verbale et psychologique entre partenaires de même sexe découlerait de l'homophobie intériorisée ressentie et vécue par l'un ou les deux membres du couple. D'autres exemples de violences à caractère homophobe sont également cités par les mêmes chercheurs : nier ou ne pas reconnaître publiquement la relation, ainsi que restreindre ou contrôler la participation de son partenaire à des activités de la communauté gaie, ce qui a un impact certain chez la victime sur son sentiment d'identification et d'appartenance à la communauté.

2.3.3.6 Intersection des formes de violences et d'oppressions

L'intersection des formes de violences et d'oppressions vécues par les hommes gais membres d'une communauté ethnoculturelle est considérée dans diverses recherches sur la violence entre partenaires masculins, soulignant la double stigmatisation basée sur l'orientation sexuelle et l'origine ethnique à laquelle sont confrontés ces hommes (Madera & Toro-Alfonso, 2005; Peralta & Ross, 2009;

Poon, 2000). Outre les difficultés d'accès aux services sociaux et de santé pour les victimes homosexuelles racisées ou immigrantes, la violence conjugale dans les couples gais mixtes se révèle de différentes façons. Les agresseurs peuvent par exemple confisquer le passeport ou les pièces d'identité de leur conjoint réfugié ou le menacer de rompre l'entente de parrainage qui les unit, ce qui exacerbe le sentiment de dépendance et l'isolement de la victime. Demander de l'aide s'avère aussi très délicat, puisque les victimes peuvent craindre les répercussions négatives associées à de multiples dévoilements, tant les réactions homophobes des membres de leurs diasporas que les attitudes empreintes de racisme au sein des communautés LGBT de leur pays d'accueil.

D'autres études ont quant à elles exploré l'expérience des hommes gais au prisme de l'infection au VIH/sida et de la sérophobie (Craft & Serovich, 2005; Heintz & Melendez, 2006; Stall, Mills, Williamson, Greenwood, Paul, Pollack, Binson, Osmond & Catania, 2003). Il ressort de ces recherches que les personnes vivant avec le VIH/sida rapportent davantage de violence dans les relations intimes que les hommes gais séronégatifs. À l'instar de la menace de dévoilement forcé de l'homosexualité mentionnée plus tôt, les agresseurs en couple sérodifférents peuvent brandir une telle menace par rapport au statut sérologique de leur partenaire. D'autres confisquent les médicaments de leur conjoint séropositif dans le but de prendre en charge son traitement sans son consentement, ce qui constitue un levier supplémentaire de contrôle et de manipulation.

2.3.4 La demande d'aide des hommes gais

La peur de ne pas être crus, compris ou d'être confrontés à des préjugés homophobes, et la contrainte de dévoilements multiples peuvent constituer des obstacles à l'utilisation des services d'aide pour plusieurs hommes gais (Duke &

Davidson, 2009; Freedberg, 2006; Oliffe, Han, Sta. Maria, Lohan, Howard, Stewart & MacMillan, 2014; St. Pierre, 2008). L'absence de reconnaissance des unions de même sexe sur le plan légal dans certains pays contribue à inhiber l'expression de demande d'aide (Stapel, 2007). Un autre facteur à considérer est le fait que, de façon générale, les hommes sont reconnus comme utilisant moins les services sociaux et de santé que les femmes (Dulac, 1997; McKelley, 2007). En situation de violence conjugale, les hommes gais demandent rarement de l'aide pour la violence dont ils sont victimes et perçoivent les structures policières et de santé comme étant peu adaptées à leurs besoins (Bologna, 2004; Finneran & Stephenson, 2013; Freedberg, 2006; Kuehnle & Sullivan, 2003).

Les hommes gais demeurent au sein de relations abusives pour les mêmes raisons évoquées par les victimes hétérosexuelles, soit l'espoir de changement, l'amour, le sentiment du devoir et de loyauté envers le partenaire, et la méconnaissance des ressources d'aide et des recours juridiques disponibles (Bologna, 2004; Burke, Jordan & Owen, 2002; Donovan & Hester, 2010; Merrill & Wolfe, 2000). Ils vont généralement se résoudre à demander de l'aide lorsqu'ils subissent de la violence physique sévère (Donovan & Hester, 2010). Kulkin et ses collaborateurs (2007) rapportent que l'escalade des moyens et le cycle de la violence conjugale observés chez les couples hétérosexuels sont similaires dans les couples d'hommes gais. Les ressources informelles de soutien, et plus particulièrement les amis, sont considérées comme plus utiles par les victimes et sont davantage sollicitées que les structures sociosanitaires formelles (Kurdek, 2006; Thibault, 2001). Les organismes communautaires dédiés aux clientèles homosexuelles demeurent la principale porte d'entrée pour les gais en demande d'aide, puisqu'ils sont perçus comme moins menaçants par ces derniers et mieux préparés à les accueillir (McClennen, Summers & Vaughan, 2002; St. Pierre, 2008; Thibault & Damant, 2002). Toutefois, les intervenants oeuvrant auprès des clientèles issues de

la diversité sexuelle sont peu ou pas outillés pour intervenir en contexte de violence conjugale (Thibault, 2009; Turell et al., 2012).

2.3.5 Les points de vue d'intervenants concernés

Les représentations sociales de la violence dans les couples d'hommes gais chez certains groupes d'intervenants ont fait l'objet de quelques études scientifiques, tant qualitatives que quantitatives. Selon Brown (2008), les perceptions des professionnels de la santé et des services sociaux évoquent le modèle hétérosexuel hégémonique véhiculé dans la société, le rôle de l'agresseur étant le plus souvent attribué à l'homme et celui de la victime à la femme. Par ailleurs, les femmes percevraient davantage que les hommes la gravité des incidents, et seraient plus susceptibles de vouloir intervenir sans égard à l'orientation sexuelle des membres du couple (Seelau, Seelau & Poorman, 2003). Outre la question du genre (Seelau & Seelau, 2005), Sorenson et Thomas (2009) estiment que le statut minoritaire des victimes homosexuelles contribuerait à ce que les intervenants perçoivent les incidents de violence conjugale de façon plus grave ou sévère.

Les participants de deux études effectuées auprès d'intervenants psychosociaux démontrent que ces derniers disent dépister la violence dans les couples de même sexe de la même façon que dans les couples hétérosexuels (Blasko, Winek & Bieschke, 2007; Brown & Groscup, 2009). Toutefois, l'étude de Paulson (2009) réalisée auprès de soixante-treize policiers et de soixante-quatre psychologues nuance toutefois cette affirmation. Selon cet auteur, les intervenants conçoivent les relations des couples de même sexe comme étant plus égalitaires que celles des couples hétérosexuels, faisant fi des rapports de domination qui peuvent s'y retrouver. Ils tendent alors à diminuer la gravité des incidents de violence, ce qui peut entraîner entre autres une augmentation du sentiment de culpabilité chez la

victime. D'ailleurs, les agresseurs peuvent tirer avantage des perceptions erronées des intervenants en « jouant » les victimes, ce qui amène des plaintes croisées.

Enfin, en tant qu'acteur clé dans le domaine de l'intervention en violence conjugale, le point de vue du corps policier a été documenté dans certaines recherches. Contrairement aux idées reçues, les résultats montrent que les attitudes des policiers ne semblent pas varier selon l'orientation sexuelle du couple impliqué dans un incident de violence conjugale (Cormier & Woodworth, 2008; Younglove, Kerr & Vitello, 2002). Néanmoins, les récits de victimes homosexuelles tendent à démontrer que les policiers ne perçoivent pas toujours, ou ne tiennent pas compte de la relation conjugale des personnes impliquées dans le signalement, ces dernières étant parfois méprisées pour des colocataires. L'application de la loi s'en trouve alors affectée, ce qui fait en sorte de ne pas protéger adéquatement la victime. Au regard du dépouillement des données nationales de signalements aux États-Unis, Pattivina et ses collègues (2007) concluent que les réponses policières varient selon le cadre légal en vigueur dans l'État où a lieu l'incident et diffèrent davantage selon le genre des personnes impliquées que leur orientation sexuelle (Pattavina, Hirschel, Buzawa, Faggiani & Bentley, 2007).

2.3.6 Les réponses sociales à la violence entre partenaires masculins

Dans les études qui documentent les réponses sociales dédiées aux hommes gais qui vivent de la violence conjugale, les résultats démontrent que les services sont peu adaptés aux besoins des victimes ou des agresseurs et que plusieurs barrières en limitent l'accès (Duke & Davidson, 2009). Dans le cadre d'une étude qualitative réalisée auprès d'intervenants et de coordonnateurs d'organismes d'hébergement pour personnes violentées, Zaligson (2007) note que les milieux

spécialisés en violence conjugale font peu d'efforts pour rejoindre les victimes homosexuelles. Les cinquante-quatre intervenants interrogés à Los Angeles par Ford, Slavin, Hilton et Holt (2013) estiment que leur milieu d'intervention ne prend pas suffisamment en compte les réalités LGBT, bien qu'ils leur arrivent à l'occasion, voire souvent de répondre à des demandes provenant de victimes issues de minorités sexuelles.

Certains mythes concernant les relations de même sexe sont véhiculés au sein même des équipes professionnelles (Ristock & Timbang, 2005; Thibault, 2009), dont celui qui soutient que les hommes règlent leurs problèmes en ayant recours à la violence physique et que, dans les couples d'hommes gais, il s'agit donc d'un combat mutuel entre les deux partenaires (Duke & Davidson, 2009; Island & Letellier, 1991). Cette lacune découle vraisemblablement d'un manque d'information et de connaissances sur les réalités des minorités sexuelles (Freedberg, 2006; Potoczniak, Mouro, Crosbie-Burnett & Potoczniak, 2003).

2.3.6.1 Ressources disponibles en Belgique

Il n'existe pas à notre connaissance de ressources spécialisées en Belgique pour les hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes. L'expérience de ces hommes trouve écho dans deux champs distincts d'action et d'intervention sociales, soit les services en matière de violence conjugale et les associations ou les programmes voués à la diversité sexuelle. Cette section brosse un portrait des organisations présentes sur le terrain et leurs services.

2.3.6.1.1 Services en matière de violence conjugale

Des services belges en matière de violence entre partenaires sont disponibles et offerts à la population francophone (Garcia & Galand, 2010). La coordination de l'offre de services locaux pour les victimes et les auteurs de violence est assurée par des structures publiques régionales, tandis que le plan d'action national relève de l'Institut d'égalité entre les femmes et les hommes. Le milieu associatif n'est pas en reste, puisque des organismes communautaires sont aussi très actifs sur le terrain, tels que le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion [www.cvfe.be], le Centre de prévention des violences conjugales et familiales [www.cpvcf.org] et l'association Garance [www.garance.be].

Les refuges, maisons spécialisées et sécurisées réservées aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants sont répartis sur l'ensemble du territoire francophone, qui en compte seulement quatre. Leurs adresses sont tenues secrètes. Les maisons d'accueil ont pour mission quant à elles de soutenir et d'accompagner les personnes en « difficultés sociales » dans la réappropriation de leur pouvoir d'agir et de leur autonomie. Elles offrent des services d'accueil psychosocial et d'hébergement temporaire dans un espace doté d'équipements collectifs. Une quinzaine de maisons d'accueil généralistes en Wallonie se spécialisent en violence conjugale.

Les centres d'accueil d'urgence offrent aux personnes en situation de crise une première aide psychosociale. Certains centres peuvent les héberger temporairement, tandis que d'autres ne peuvent le faire eux-mêmes et recommandent alors les personnes aux structures déjà existantes. Les services d'aide aux victimes offrent une aide psychologique à court, moyen et long terme, ainsi qu'un accompagnement pour les démarches d'ordres juridique, administratif

et social aux personnes victimes de crimes ou de délits, et ce, même si aucune plainte n'a été déposée à la police. Ces organisations belges sont similaires aux Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) au Québec.

Enfin, les hommes qui ont des comportements violents sont quant à eux accueillis par l'association Praxis [www.asblpraxis.be], une association sans but lucratif (ASBL) fondée en 1992 qui concentre ses activités autour des violences conjugales et intrafamiliales, notamment par l'animation de « groupes de responsabilisation » pour les auteurs de violence, et ce, sans égard à l'orientation sexuelle (Libert, Jacob & Kowal, 2012). L'approche d'intervention visant la responsabilisation des hommes adoptée par l'association est inspirée du travail de l'organisme québécois Option, avec lequel l'équipe de Praxis collabore toujours (Libert, 2012). L'association belge a des points de service à Bruxelles et à La Louvière, tandis que son siège social est situé à Liège.

2.3.6.1.2 Associations vouées à la diversité sexuelle

Les hommes gais belges francophones qui ont besoin d'aide peuvent s'adresser aux associations wallonnes et bruxelloises vouées à la diversité sexuelle. Ces dernières sont réparties à travers le territoire, mais sont davantage situées dans les agglomérations urbaines où se rassemble la majorité des personnes LGBT telles que Liège, Bruxelles et Namur. Certaines ont des antennes dans plusieurs villes. Plusieurs associations organisent des activités culturelles et sportives pour créer des réseaux de solidarité, tandis que d'autres offrent aussi des services d'accompagnement et de référence (Arc-en-ciel Wallonie, 2012). Ces services prennent souvent la forme de séances d'accueil ou des groupes de soutien animés par des bénévoles dûment formés ou par des salariés. Ce sont ces organisations qui ont été sollicitées dans le cadre de la présente étude.

Arc-en-ciel Wallonie [arcenciel-wallonie.be], la Fédération wallonne des associations LGBT, regroupe onze associations francophones actives sur le territoire de la région. Sa mission est d'offrir un lieu d'échange entre les membres et de les soutenir dans la réalisation de leurs objectifs visant à promouvoir le bien-être des personnes issues de minorités sexuelles et à lutter contre les discriminations et les violences à caractère homophobe. La fédération a pignon sur rue dans le centre historique de Liège, à l'instar d'autres associations logées sous l'enseigne de la Maison Arc-en-ciel de la ville. L'association Alliage [www.alliage.be] y propose des « permanences » assurées par une équipe de bénévoles formés pour accueillir, écouter et orienter les hommes qui éprouvent des difficultés personnelles et sociales, par exemple l'acceptation et le dévoilement de leur orientation sexuelle.

À Bruxelles, les associations francophones et néerlandophones de la capitale sont pour la plupart réunies à la Maison Arc-en-ciel située dans le « quartier gai » de la ville. Outre un espace physique permettant la tenue d'activités, la Rainbowhouse Brussels [rainbowhouse.be] est une plateforme réunissant une quarantaine d'associations. L'intervention psychosociale auprès de personnes de minorités sexuelles en difficulté est assurée par divers groupes communautaires ou professionnels, dont l'association Magenta [www.magenta-asbl.org] spécialisée sur les réalités lesbiennes et bisexuelles. Rainbow Cops Belgium [www.rainbow-cops-belgium.be], le regroupement des employés LGBT de la police intégrée belge, apporte quant à lui un soutien à l'ensemble du corps policier pour les questions touchant aux réalités des personnes de minorités sexuelles, sous forme d'accompagnement individualisé ou de formation continue.

Tels Quels [www.telsquels.be], la plus ancienne association LGBT en Belgique francophone, dispose d'un volet d'activités dédiées au service social, soit l'intervention sociale individuelle ou de groupe auprès des personnes issues de la diversité sexuelle et de leur famille. Alter Vision [www.alter-vision.be], organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et anciennement connue sous le nom de Tels Quels Jeunes, travaille quant à elle auprès des jeunes et des intervenants oeuvrant auprès d'eux sur des thématiques liées à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre.

Fedasil [fedasil.be], l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, dispose depuis 2008 d'un projet d'aide adaptée aux personnes de minorités sexuelles. La promotion de la santé auprès des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes est quant à elle assurée par l'association Exæquo [www.exaequo.be]. Fondée en 1994 et soutenue par la Communauté française de Belgique, cette association déploie notamment un programme de prévention du VIH/sida et des autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) dans des lieux de socialisation gaie tels les bars et les saunas.

Les Cercles homosexuels étudiantins francophones fédérés [www.lescheff.be] sont l'organisation fédérant les associations d'étudiants et de jeunes de minorités sexuelles de Belgique francophone. Présents à l'heure actuelle sur cinq campus universitaires (Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve, Mons et Namur), ils défendent les intérêts de leurs membres dans les dossiers touchant à la jeunesse. Enfin, la Coordination provinciale sida assuétudes de Namur invite la population belge à signer la charte *Bye Bye préjugés* [www.byebyprejudges.be] destinée à instaurer des milieux ouverts et inclusifs, en plus d'offrir des services de soutien dans une perspective de santé globale, notamment en ce qui concerne l'infection au VIH/sida et aux autres ITSS.

2.3.6.2 Ressources spécialisées ailleurs dans le monde

La reconnaissance sociale grandissante du problème de la violence entre partenaires masculins dans certains pays a permis l'émergence de réponses sociales adaptées à leurs besoins spécifiques. Quelques ressources spécialisées à l'intention des hommes gais vivant de la violence dans leurs relations intimes ont été développées, généralement sous l'impulsion de personnes ou de groupes LGBT, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et au Québec. Cette section ne prétend pas faire une recension exhaustive des ressources existantes, mais bien de présenter quelques exemples.

L'organisme étasunien à but non lucratif *GLBTQ Domestic Violence Project* [www.glbtdvp.org], anciennement connu sous le nom *Gay Men's Domestic Violence Project*, est un pionnier en la matière. Depuis 1994, il offre des services de soutien thérapeutique et d'accompagnement psychosocial pour les hommes victimes de violence conjugale, ainsi que des programmes de sensibilisation et de formation pour les centres de santé et de services sociaux de l'État du Massachusetts. Toujours aux États-Unis, la *National Coalition of Anti-Violence Programs* [www.avp.org] a été fondée un an plus tard afin de réduire les impacts de la violence auprès des gais et lesbiennes, ainsi que des personnes bisexuelles, trans, intersexes, queer et de celles infectées par le VIH/sida. L'organisation développe des programmes de prévention et d'intervention en matière de violence conjugale, et participe à leur implantation à l'échelle du pays en accompagnant les groupes et les organismes locaux.

Créé en 2002 et reconnu officiellement en 2004, *Broken Rainbow* [www.brokenrainbow.org.uk] est le seul organisme britannique dont la mission est d'enrayer les violences entre partenaires LGBT. Il offre des services

d'accompagnement et de soutien psychosocial pour les personnes en détresse, en plus de former les professionnels et les intervenants généralistes du Royaume-Uni aux particularités associées à la violence dans les couples de même sexe.

En Australie, plusieurs initiatives novatrices ont vu le jour au cours des quinze dernières années, dont la *LGBTQI Domestic Violence Interagency*, appelée auparavant *Same Sex Domestic Violence Interagency*, une agence réunissant des organisations publiques et communautaires dans le but de coordonner les efforts pour prévenir, dépister et intervenir en matière de violence conjugale auprès des communautés issues de la diversité sexuelle (Duffy, 2010). L'organisation travaille de concert avec les organismes LGBT pour développer et diffuser des outils de sensibilisation (dépliants, affiches, etc.) et des guides d'intervention. Par ailleurs, le *Safe Relationships Project* [www.iclc.org.au/srp] porté par le *Inner City Legal Center*, un organisme à but non lucratif qui offre des services gratuits sur le plan juridique, a développé une expertise pour l'accueil et l'accompagnement des personnes de minorités sexuelles vivant ou ayant vécu de la violence dans leurs relations intimes.

Plus près de nous, au Québec, le comité sur les « besoins particuliers » de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal [www.tcvcm.ca] réunit des représentants d'organismes communautaires oeuvrant auprès de personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité à la violence conjugale, dont les gais et les lesbiennes. Ces organismes ont d'ailleurs collaboré à la rédaction d'une brochure à l'intention des communautés LGBT (Gouvernement du Québec, 2012). Le Service d'aide aux conjoints [www.serviceaideconjoints.org] a développé une expertise dans l'accompagnement d'hommes vivant des situations conjugales difficiles, dont ceux victimes de violence. Depuis plusieurs années, l'organisme montréalais accueille des hommes gais en demande d'aide. L'an dernier, 5 % de

sa clientèle était homosexuelle, ce qui représente une hausse de 2 % comparativement à l'année précédente (Service d'aide aux conjoints, 2014). Le Service d'intervention de genre non agressive et égalitaire (SIGNE) proposé par l'organisme Option, en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance, a été mis sur pied en 2013 par un étudiant à la maîtrise en service social de l'Université de Montréal, à l'occasion d'un projet d'intervention de 2^e cycle. Ce projet dédié aux hommes gais et bisexuels de la région montréalaise est présentement suspendu.

2.3.6.3 Pratiques d'intervention et recommandations

Plusieurs écrits cliniques colligés dans cette recension des écrits s'attardent à documenter les pratiques sociales et à formuler des recommandations dans le but de développer des interventions adéquates et efficaces auprès des personnes LGBT vivant de la violence dans leurs relations intimes (Ard & Makadon, 2011; Aulivola, 2004; Peterman & Dixon, 2003; Pitt & Dolan-Soto, 2001). La prévention et la promotion de réseaux sociaux sont des éléments clés pour soutenir les hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes. De fait, ceux étant intégrés dans les réseaux communautaires LGBT rapportent moins d'incidents de violence conjugale, contrairement à ceux qui sont entourés d'hommes n'ayant pas dévoilé leur orientation et s'identifiant comme « hors milieu » (Stephenson, Sato & Finneran, 2013). De plus, des campagnes de sensibilisation spécifiques aux hommes gais sont nécessaires pour briser le silence entourant la violence entre partenaires et rendre visible ce problème (Turell et al., 2012).

Les structures publiques et privées dédiées à la violence conjugale peuvent elles aussi contribuer à rendre leurs milieux plus ouverts à la diversité sexuelle, en proposant du matériel neutre qui inclut les réalités gaies et en adoptant des

politiques qui dénoncent explicitement les violences homophobes (Duke & Davidson, 2009). Par ailleurs, la formation des intervenants sociaux est un élément incontournable afin de favoriser un accueil et un accompagnement en adéquation avec les besoins spécifiques des hommes gais. Sur le plan de l'intervention individuelle ou de couple, Shernoff (2006) conseille aux thérapeutes d'être conscients de leurs propres biais hétérosexistes (langage, attitude, etc.). Une attitude d'ouverture et de respect est de mise, notamment en ce qui concerne les ententes conjugales non exclusives.

2.4 Les limites des études recensées

Les études portant spécifiquement sur l'expérience des hommes gais victimes de violence conjugale sont peu nombreuses, tandis que celles concernant les conjoints homosexuels ayant des comportements violents sont encore plus rares (Thibault, Roy & Major, 2011). La recension des écrits a permis de cerner certaines limites. L'imprécision des définitions des formes de violence étudiées dans certaines recherches engendre une grande latitude quant à l'interprétation des données, et rend difficile l'opérationnalisation des concepts. Ce faisant, la généralisation des résultats est hasardeuse, ainsi que la comparaison des différentes études entre elles.

Il est difficile pour les chercheurs d'obtenir des échantillons représentatifs de la population des hommes gais, puisqu'un pourcentage inconnu de la population générale révélera sa véritable orientation sexuelle (Garnets & Kimmel, 2002; Martin & Knox, 2000). La crainte d'être jugées ou discriminées fait en sorte que plusieurs personnes homosexuelles ne divulgueront pas leur orientation sexuelle dans le cadre d'une enquête ou d'un sondage (Vyncke, Julien, Ryan, Jodoin & Jouvin, 2008). Par ailleurs, les définitions de l'homosexualité varient selon les

études. Les chercheurs définissent parfois l'homosexualité comme un comportement sexuel, ou encore comme une identité sexuelle déclarée par l'individu. Pourtant, Dorais (1999) rappelle qu'un homme peut avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes sans pour autant s'identifier comme homosexuel, tandis que d'autres peuvent assumer publiquement leur orientation sexuelle même s'ils ne sont pas sexuellement actifs.

D'autres limites méthodologiques couramment reliées à cet objet d'étude ont été soulevées par Murray et Mobley (2009) à travers une recension de dix-sept recherches empiriques. Ces limites sont la non-probabilité des échantillons, l'absence de stratégies efficaces pour contrôler la participation des deux partenaires d'un couple dans une même recherche, l'absence de contrôle de la désirabilité sociale ainsi que le manque d'explications des critères d'exclusion de la recherche. Les biais hétérosexistes des outils actuels de mesure et de dépistage sont aussi décriés, bien que certaines études récentes font état d'expérimentations concluantes visant à développer des outils standardisés mieux adaptés aux réalités gais (Matte & Lafontaine, 2011; Stephenson & Finneran, 2013).

2.5 Résumé de la recension des écrits

La revue de la documentation portant sur la violence entre partenaires masculins met en lumière certains faits saillants. D'abord, le phénomène de la violence dans les couples d'hommes gais existe, bien que son ampleur soit difficile à mesurer avec exactitude, étant donné la multiplicité des définitions et des concepts se référant aux violences conjugales utilisés dans les devis de recherche et le non-dévoilement de l'orientation sexuelle dans les recensements. Qui plus est, plusieurs facteurs inhibent l'expression de la demande d'aide et maintiennent le

silence dans les communautés gaies, contribuant ainsi à masquer le problème ou à le banaliser.

Ensuite, les formes et les manifestations de violence observées dans les couples de même sexe sont similaires à celles rencontrées dans les couples hétérosexuels. Néanmoins, certaines particularités vécues par les personnes homosexuelles sont identifiées, dont la violence à caractère homophobe illustrée par la menace de dévoilement forcé, les injures associées à l'homosexualité, le déni ou la non-reconnaissance publique de la relation et l'interdit de participation aux activités de la communauté LGBT. Les mythes à propos des relations gaies et leur influence sur les perceptions et les pratiques sociales sont aussi relevés.

L'absence de ressources spécialisées pour les hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes en Belgique francophone est un sujet de préoccupation, bien que des réseaux de soutien soient disponibles dans les deux champs d'intervention, soit la violence entre partenaires et la diversité sexuelle. Or, un regard international permet de constater que des initiatives ont émergé dans certains pays, principalement anglo-saxons. Le constat est le même en ce qui a trait à la provenance des recherches scientifiques. Enfin, au regard des trajectoires de demande d'aide des hommes gais, leurs amis homosexuels et les groupes communautaires LGBT sont perçus comme étant les ressources les plus utiles pour répondre à leurs besoins. Ce faisant, ils sont susceptibles d'être sollicités en premier pour leur venir en aide, contrairement aux structures sociosanitaires et aux forces policières.

CHAPITRE III

CADRE D'ANALYSE



Ce chapitre présente le cadre d'analyse retenu pour cette recherche. La première partie explique le paradigme épistémologique, tandis que la deuxième expose la théorie des représentations sociales. Elle vise à brosser un portrait succinct de cette théorie et d'en dégager le modèle explicatif retenu pour la présente étude, soit le modèle bidimensionnel de Moliner (1995) tel qu'utilisé par Thibault (2009) dans sa thèse doctorale. Finalement, la pertinence de ce modèle dans le cadre d'une étude sur les représentations sociales de la violence entre partenaires masculins est défendue.

3.1 Paradigme épistémologique

L'importance de cerner les points de vue des acteurs sociaux concernés par la violence entre partenaires masculins nous amène à l'étude des représentations sociales comme cadre d'analyse des phénomènes sociaux. Cette théorie s'inscrit dans le courant constructiviste (Berger & Luckman, 2006; Payne, 2005). Le constructivisme soutient que les réalités vécues par les individus et les groupes sont des constructions qui émergent au carrefour de leurs perceptions subjectives des événements et du contexte historique et culturel dans lequel s'insèrent leurs

expériences. Les réalités sont construites à travers l'interprétation qu'en font les individus en tant que sujets actifs.

3.2 La théorie des représentations sociales

Façonné par l'apport de différentes disciplines des sciences humaines et sociales, le concept de représentation sociale a connu différentes orientations théoriques et formes d'application à travers son histoire. Bien que l'étude des représentations sociales découle des travaux de Durkheim sur les représentations collectives réalisés à la fin du 19^e siècle, c'est au tournant des années 1960 que l'intérêt pour ce concept est devenu plus saillant.

L'une des conceptualisations contemporaines des représentations sociales a été formulée par Serge Moscovici, à travers un ouvrage s'inscrivant dans le courant français de la psychologie sociale de la connaissance (Moscovici, 1961). Elle a depuis été reprise par de nombreux chercheurs qui ont développé au fil du temps plusieurs cadres opérationnels et méthodologiques qui illustrent le caractère dynamique de ce concept. Les nombreux écrits sur le sujet témoignent de sa souplesse au regard de problématiques diverses (Mariotti, 2003) et de son application pour différentes disciplines des sciences humaines (Gonzales-Rey, 2008). Les thèmes abordés sous l'angle des représentations sociales sont multiples, par exemple la santé (Bayard, 2008; Dany, Cannone, Dutoit & Favre, 2005; Garnier, Marinacci & Quesnel, 2007; Van Steenberghe, 2011), les réalités familiales (Côté, 2014; Milot, Turcotte & Tétreault, 2014; Parent, Beaudry, Saint-Jacques, Turcotte, Robitaille, Boutin & Turbide, 2008) et les pratiques professionnelles (Canuel, Couturier & Beaulieu, 2010; Walmsley, 2004). Selon Garnier (2002), le caractère holistique de cette théorie offre à des chercheurs d'horizons divers l'opportunité d'appréhender des problématiques complexes en

menant des recherches ancrées dans leurs disciplines respectives, tout en situant l'objet d'étude dans une perspective interdisciplinaire.

Bien que la violence conjugale chez les couples de même sexe ait été peu documentée jusqu'à présent, plusieurs chercheurs en travail social se sont en revanche intéressés aux représentations sociales de la violence conjugale ou familiale (Lapierre & Damant, 2004; Lessard, 2004; Lepage, 2007; Montminy, 2000). L'étude de Thibault (2009) est particulièrement éclairante, dans la mesure où la chercheuse a documenté les représentations sociales de la violence conjugale lesbienne, à partir du point de vue d'intervenantes oeuvrant en maison d'hébergement et celui de praticiennes ayant développé une expertise professionnelle auprès des lesbiennes.

3.2.1 Éléments de définition

Le concept de représentation sociale est difficile à cerner, puisqu'il émerge au « carrefour d'une série de concepts sociologiques et d'une série de concepts psychologiques » (Moscovici, 1976 : 39). Plusieurs auteurs ont formulé différentes définitions au fil des ans, en y apportant certaines nuances ou en précisant certaines notions. Cette section vise à en présenter quelques-unes.

Selon Moscovici (1969), les représentations sociales se construisent à travers les interactions sociales, et doivent être étudiées en intégrant les éléments cognitifs, affectifs et sociaux qui les affectent. Il en propose la définition suivante :

Un système de valeurs, de notions et de pratiques ayant une double vocation. Tout d'abord, d'instaurer un ordre social qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans l'environnement social, matériel et de le dominer. Ensuite

d'assurer la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective. (p. 7)

La formulation d'une définition complète témoigne de la complexité à rendre compte des différentes dimensions associées à ce concept. Jodelet (1997 : 53) estime qu'une représentation sociale est « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Cette formation de connaissance s'amalgame d'expériences, d'informations, de savoirs et de modèles de pensée que les individus intègrent et transmettent à travers l'éducation et la communication.

Pour sa part, Abric (2011) considère qu'une représentation sociale est issue d'une interaction entre l'individu, l'environnement social qui l'entoure et la position qu'il occupe dans cet environnement. Cette « vision fonctionnelle du monde [...] permet à l'individu ou à un groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de référence » (Abric, 2011 : 17). Dans ses travaux précédents, Abric (1994) formule cette définition :

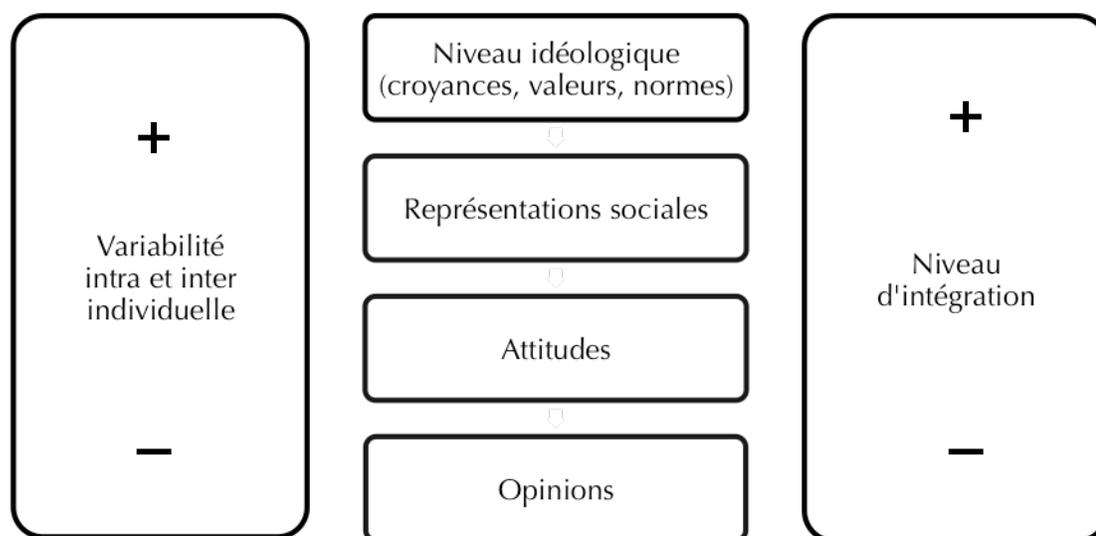
La représentation est un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou à une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et l'idéologie dans laquelle il est inséré et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social. (p. 188)

Roussiau et Bonardi (2001) reprennent l'essentiel des définitions précédentes, en précisant également l'apport du groupe :

Une organisation d'opinions socialement construites relativement à un objet donné, résultant d'un ensemble de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques proposés à son ou ses groupes d'appartenance. (p. 19)

Les concepts mentionnés dans ces définitions ont fait l'objet d'une catégorisation qui situe les représentations sociales dans l'architecture globale de la pensée sociale. Flament et Rouquette (2003) identifient quatre niveaux d'intégration de cette pensée : l'opinion, les attitudes, les représentations et les idéologies. La figure suivante en fait une synthèse (Flament & Rouquette, 2003 : 21) :

Figure 2 : Architecture globale de la pensée sociale



En résumé, une représentation sociale réfère à un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes et de connaissances. Ces dernières sont construites socialement et déterminent nos actions. Les représentations sociales sont le reflet de la compréhension de l'environnement social d'un groupe.

3.2.2 Les conditions d'existence d'un objet de représentation sociale

L'engagement sur le terrain pour une recherche portant sur les représentations sociales nécessite une étape préalable de diagnostic (Pouliot, Camiré & Saint-Jacques, 2013). Moliner (1993) identifie cinq conditions pour qu'un objet soit étudié sous l'angle des représentations sociales : les spécificités de l'objet, les caractéristiques du groupe, les enjeux, la dynamique sociale et l'absence d'orthodoxie. Cette section définit ces critères et démontre que la violence entre partenaires masculins est un objet représentationnel chez les hommes gais belges et les intervenants oeuvrant auprès d'eux.

D'abord, le statut social de l'objet de représentation importe davantage que sa nature. Selon Moliner (1993), l'objet doit être important pour des individus; il doit représenter une menace ou susciter de l'intérêt. Mariotti (2003) ajoute que l'objet doit être polymorphe, c'est-à-dire qu'il peut revêtir plusieurs formes à des moments différents au sein de groupes variés. Il doit aussi correspondre à une classe d'objets (Moliner, 1993). À ce propos, la violence dans les couples de même sexe met en lumière un problème dont l'intérêt scientifique et social est grandissant au sein des communautés gaies, et auquel les réponses sociales varient selon les contextes politiques, culturels et sociaux (Ristock, 2010). Ces deux constats renvoient à la première et à la deuxième condition formulées par Moliner (1993).

L'objet représentationnel est porteur d'enjeux et, ce faisant, est utile ou détient une valeur sociale pour les membres du groupe. Ces enjeux sont perceptibles à travers les interactions entre ce groupe et d'autres groupes, lesquelles sont comprises dans une dynamique sociale. Moliner et ses collègues (2002) estiment que chaque groupe peut avoir une pratique et une expérience spécifiques de l'objet de représentation selon leur positionnement dans la société. Ils précisent que « les

différents groupes sociaux qui sont en interaction autour (ou à cause) d'un objet social vont se représenter cet objet selon une certaine logique et conformément à certains intérêts » (Moliner, Rateau & Cohen-Scali, 2002 : 18). La violence entre partenaires soulève plusieurs préoccupations et débats, tant sur le plan de la reconnaissance sociale du problème au sein des communautés gaies et lesbiennes que celui des perspectives théoriques pour l'explication du phénomène. Cela correspond à la troisième et à la quatrième condition.

Un système de contrôle orthodoxe des pensées inhibe l'émergence d'une représentation sociale, puisque les instances régulatrices y contrôlent la diffusion et la validité des informations relatives à l'objet (Deconchy, 2012; Moliner, 1993). Les hommes gais et les intervenants d'associations LGBT ne sont pas contraints par une telle orthodoxie, comme en témoignent leur liberté d'accès aux ressources et la diversité des points de vue au sein des communautés gaies à propos de leurs réalités et de leurs conceptions identitaires. Cela renvoie à la cinquième et dernière condition.

3.2.3 Les fonctions des représentations sociales

Les représentations sociales permettent de rendre familier et connu ce qui ne l'est pas (Moscovici, 1984) et d'exercer une régulation sur les relations entre les acteurs sociaux (Doise, 1986). Ces deux rôles se traduisent plus spécifiquement en quatre fonctions, soit les fonctions cognitives, les fonctions identitaires, les fonctions d'orientation et, finalement, les fonctions de justification (Abric, 1994; Doise, 1990; Jodelet, 1989).

Les fonctions cognitives permettent de comprendre, d'interpréter et d'expliquer la réalité. En ce sens, les représentations sociales rendent possibles l'acquisition de connaissances et leur intégration dans un cadre de référence connu, accepté et compréhensible. Selon Abric (2001), ce cadre doit être en cohérence avec le fonctionnement cognitif et le système de valeurs.

Les fonctions identitaires définissent l'identité personnelle et sociale et permettent de camper la spécificité d'un groupe et sa situation dans le champ social. Abric (1994 : 16) estime que « la référence à des représentations définissant l'identité d'un groupe va par ailleurs jouer un rôle important dans le contrôle social exercé par la collectivité sur chacun de ses membres, en particulier dans le processus de socialisation ».

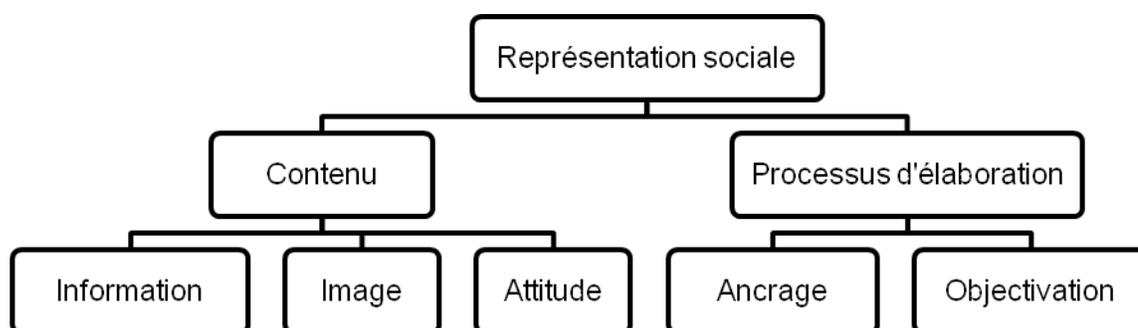
Les fonctions d'orientation guident les conduites et les comportements, puisque les représentations sociales sont porteuses de sens et accompagnent l'action. Les représentations créent des liens et sont un « précodage de la réalité » (Thibault, 2009 : 48), c'est-à-dire qu'elles produisent un système d'anticipation et d'attentes. En ce sens, Abric (2001) estime que les représentations sont prescriptives de comportements ou de pratiques.

Les fonctions de justification permettent *a posteriori* de justifier les prises de position et les comportements des individus et des groupes. Cela signifie que les représentations interviennent dans l'explication et la justification des conduites et participent au maintien ou au renforcement de la position sociale du groupe concerné (Abric, 1994; Walmsley, 2004).

3.2.4 L'organisation des représentations sociales

Une représentation sociale est formée de trois éléments constitutifs (information, image et attitude), auxquels s'ajoutent deux processus d'élaboration, soit l'ancrage et l'objectivation, chacun s'inscrivant dans une chronologie. La figure suivante tirée de Pouliot et ses collègues (2013 : 14) illustre l'organisation des différentes composantes présentées dans cette section.

Figure 3 : L'organisation des représentations sociales



3.2.4.1 Les éléments constitutifs

L'explication théorique du contenu de la représentation sociale prend ses assises sur les travaux de Moscovici (1972) et d'Abriç (1994), qui en ont identifié trois composantes, soit l'information, l'image et l'attitude. Selon Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002), les éléments constitutifs d'une représentation sociale peuvent indifféremment être qualifiés d'opinions, d'informations et de croyances, car « la frontière est souvent floue entre le *je pense*, le *je sais* et le *je crois* » (Moliner, Rateau & Cohen-Scali, 2002 : 12). Ce sont ces éléments du contenu des représentations sociales qui sont documentés dans la présente étude.

3.2.4.1.1 Information

La première composante réfère à la somme et à l'organisation des connaissances disponibles et véhiculées sur l'objet de la représentation. Ces connaissances peuvent être plus ou moins variées, originales ou stéréotypées, c'est-à-dire qu'elles peuvent différer en termes de quantité et de précision. Plus un phénomène est tabou et méconnu, plus l'information de la représentation sera diffuse, banalisée ou menaçante. L'information exerce une influence sur l'image que l'individu se fait d'un phénomène et sur sa conduite.

3.2.4.1.2 Image

La deuxième composante constitue le champ de représentation. Elle exprime la façon dont le contenu est présenté, organisé et hiérarchisé. Moscovici (1961 : 285) prévient que ce champ « suppose que l'information est intégrée au niveau imageant et qu'elle est intégrée au niveau de l'image. Comme le niveau d'information, le champ de représentation peut varier d'un sujet à l'autre ». Ainsi, le traitement de l'ensemble des informations qui compose le contenu peut varier. L'organisation des éléments de connaissance se traduit par une image évocatrice de l'objet de représentation.

3.2.4.1.3 Attitude

Finalement, la troisième composante renvoie au positionnement par rapport à l'objet. Selon Vallerand (2006), elle exprime une orientation générale qui a une valence (positive ou négative) et qui varie en intensité. Il peut s'agir, par exemple, d'une opinion concernant un thème ou une situation quelconque. Herzlich (1972

: 311) estime que cette composante « peut exister dans le cadre d'une information réduite et un champ de représentation peu organisée ». Il qualifie alors l'attitude comme étant un aspect plus « primitif » et « résistant » que les deux autres.

3.2.4.2 Les processus d'élaboration

Une représentation sociale n'est pas une construction statique. Son caractère dynamique se reflète par l'entremise d'un processus de transformation, lequel s'élabore socialement à travers deux mécanismes, soit l'objectivation et l'ancrage. Qui plus est, l'élaboration des représentations sociales s'opère selon un modèle chronologique.

3.2.4.2.1 Objectivation

L'objectivation consiste à rendre concret ce qui est abstrait ou théorique. Selon Jodelet (1984 : 367), c'est « l'objectivation qui, par une mise en image des notions abstraites, donne une texture matérielle aux idées, fait correspondre des choses aux mots, donne corps à des schémas conceptuels ». Ce processus permet donc de réduire la complexité de l'environnement social, en matérialisant un concept en une image évocatrice. Autrement dit, c'est passer du général au particulier, à partir d'une sélection d'informations qui transforme les concepts théoriques en éléments tangibles de la réalité (Moliner, 2001).

3.2.4.2.2 Ancrage

L'ancrage permet de rendre familier et intelligible ce qui est méconnu et étranger. Il renvoie à un univers de sens et de savoirs qui, selon Moscovici (1972), constitue

un « réseau de significations ». Ce dernier évoque les valeurs des individus ou du groupe d'appartenance qui teintent leurs discours. Le processus d'ancrage est intimement lié aux fonctions des représentations sociales qui permettent d'intégrer cognitivement l'objet représentationnel dans un système de pensée (Jodelet, 1984). Pianelli, Abric & Saad (2010 : 266) développent cette idée et suggèrent que « l'inscription d'un nouvel objet et de sa représentation dans le système de pensée préexistant peut être envisagée comme son ancrage dans un réseau de représentations sociales préexistantes faisant partie du même environnement social que l'objet ».

3.2.4.2.3 Chronologie

L'élaboration des représentations sociales s'inscrit dans une chronologie, c'est-à-dire son histoire. Moliner (2001) identifie trois phases de cette évolution temporelle, soit la phase d'émergence, la phase de stabilité et la phase de transformation. Chaque phase repose sur des mécanismes différenciés, des processus sociocognitifs pour la première et des mécanismes de défense pour les phases subséquentes. Selon le même auteur, trois types d'indicateurs permettent d'identifier l'étape dans laquelle une représentation se situe, soit des indicateurs contextuels, des indicateurs quantitatifs et des indicateurs qualitatifs.

3.2.5 Le modèle bidimensionnel de Moliner

Développé par Pascal Moliner (1995), professeur de psychologie sociale à l'Université Paul Valléry de Montpellier en France, le modèle bidimensionnel des représentations sociales intègre les notions de noyau central d'Abric (1994) et celles des principes organisateurs de Doise (1990). Cette section en présente

sommairement les fondements, de même que l'application du modèle bidimensionnel pour l'objet d'étude.

3.2.5.1 Le noyau central

Une représentation sociale constitue « un système sociocognitif particulier composé de deux sous-systèmes en interaction : un système central et un système périphérique » (Abric, 2003 : 82), ces deux composantes étant à la fois complémentaires et spécifiques dans l'étude des représentations sociales.

Selon Abric (1994 : 78), « l'homogénéité d'un groupe social » se définit par l'adhésion aux éléments de la représentation qui constituent le noyau central, puisqu'ils sont partagés de façon plus ou moins consensuelle par l'ensemble des individus d'un groupe. Ce noyau fait alors l'objet d'un large consensus. L'adhésion des membres conforte la signification et la précision de l'objet, lui octroyant ainsi un pouvoir d'influence. C'est aussi la constituante la plus stable, puisqu'elle résiste aux changements. Pouliot et ses collègues (2013 : 15) rappellent que « le noyau central assure des fonctions génératrices et organisatrices en donnant un sens aux éléments périphériques et en déterminant la nature des liens qui unissent les éléments de la représentation ».

Les éléments périphériques facilitent quant à eux l'adaptation, la différenciation en fonction du vécu et l'intégration des expériences individuelles (Pouliot, Camiré & St-Jacques, 2013). Contrairement au noyau central, le système périphérique est directement touché par les caractéristiques individuelles et les changements du contexte social.

3.2.5.2 Les principes organisateurs

La deuxième dimension, tirée du modèle des principes organisateurs de Doise (1990), est liée au caractère évaluatif des éléments d'une représentation qui elle-même est socialement déterminée (Moliner, 1995). Selon Doise (1990), les principes organisateurs ont deux fonctions : ils génèrent des prises de position et organisent les différences individuelles. Selon Negura et Maranda (2004 : 133), cela signifie que l'aspect dynamique des représentations sociales provient de « la situation de communication, donc par les rôles et les positions dans un champ social, où les personnes adoptent des points de vue différents à partir des mêmes principes organisateurs, en fonction de leur appartenance sociale ». Les interactions sont investies d'une charge symbolique et permettent aux individus et aux groupes de se définir les uns par rapport aux autres.

3.2.5.3 Application du modèle bidimensionnel à l'objet d'étude

Le modèle développé par Moliner (1995) comporte deux dimensions puisées dans les propositions théoriques précédentes. La première repose sur les éléments constitutifs de la représentation, soit l'information, l'image et l'attitude. En référence au système du noyau, Moliner (1995 : 51) explique que « sont considérés comme centraux les éléments qui sont estimés nécessaires, par une large majorité d'individus, pour définir l'objet d'une représentation ». Pour la réalisation de cette étude, la première étape consiste alors à identifier les éléments qui font consensus chez les participants et qui contribuent à la construction de leur discours sur la violence entre partenaires masculins.

La deuxième dimension réfère au caractère évaluatif des éléments d'une représentation, c'est-à-dire leur valeur déterminée socialement, qu'elle soit positive ou négative. En identifiant les éléments qui sont investis d'une valeur particulière, ce modèle prend en considération ceux qui peuvent susciter des divergences. La deuxième étape consiste alors à les intégrer dans un ensemble unique.

Par ailleurs, ce modèle permet de répartir les éléments d'une représentation en quatre champs distincts qui correspondent à des logiques différentes, soit les définitions, les descriptions, les normes et les attentes. Les définitions regroupent les éléments centraux peu évaluatifs qui permettent aux individus de définir l'objet de la représentation. Les descriptions regroupent quant à elles les éléments périphériques peu évaluatifs, c'est-à-dire des caractéristiques fréquemment attribuées à l'objet de représentation, mais non nécessaires à sa définition. Ces éléments permettent l'action et la compréhension des situations. Les normes regroupent les éléments centraux évaluatifs nécessaires pour définir l'objet de représentation, mais qui expriment un jugement de valeur sur cet objet. Enfin, les attentes regroupent des éléments périphériques évaluatifs.

Pour le sujet traité dans la présente étude, le modèle bidimensionnel prend en compte l'appartenance sociale des participants, ainsi que le contexte social belge associé à la violence entre partenaires et les relations intimes des hommes gais. Puisque les interactions sociales ont un caractère symbolique qui participe à la construction identitaire (Doise, 1990), leurs caractéristiques individuelles et de groupe peuvent induire des différences de positions et influencer leurs représentations à propos de la violence entre partenaires masculins. Le tableau suivant offre une description de l'application du modèle bidimensionnel pour l'étude des représentations sociales de la violence entre partenaires masculins.

Tableau 2 : Application du modèle bidimensionnel pour l'objet d'étude

ÉLÉMENT	EXPLICATION	DESCRIPTION
Information	Les connaissances qu'ont les participants de la violence entre partenaires masculins	<i>Les connaissances génériques</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ce que le participant connaît des relations intimes des hommes gais et de la violence entre partenaires masculins
		<i>Sources d'information sur le phénomène</i> <ul style="list-style-type: none"> • D'où provient l'information du participant sur la violence entre partenaires masculins
Image	Façon dont les participants se représentent la violence entre partenaires masculins	<i>Définition de la violence entre partenaires masculins</i> <ul style="list-style-type: none"> • Comment le participant définit-il la violence entre partenaires masculins
		<i>Manifestations de la violence</i> <ul style="list-style-type: none"> • Comportements considérés par le participant comme étant des manifestations de violence entre partenaires masculins
		<i>Champs de référence</i> <ul style="list-style-type: none"> • Formes d'expression des manifestations de la violence entre partenaires chez les gais • Contexte social lié au phénomène de la violence entre partenaires masculins
Attitude	Réfère aux actions et aux sentiments des participants à l'égard de la violence entre partenaires masculins	<i>Réactions pragmatiques</i> <ul style="list-style-type: none"> • Demande d'aide des hommes gais ayant vécu (agi ou subi) de la violence dans leurs relations intimes • Prédipositions à l'intervention (expérience vécue ou anticipée) • Recommandations visant à améliorer l'accessibilité des services pour les hommes

		<p><i>Réactions émotives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentiments ressentis à l'évocation ou à l'expérience de la violence entre partenaires masculins
		<p><i>Réactions normatives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en contexte des situations de violence entre partenaires masculins • Explications théoriques entourant l'exercice de la violence dans les couples d'hommes gais

3.3 Pertinence du cadre d'analyse pour la présente étude

La théorie des représentations sociales prend en compte, non seulement les représentations en soi, mais les contextes, les circonstances et les facteurs qui les influencent et les modèlent (Abric, 1994). Ainsi, le système de valeurs de la société belge et de ses différents groupes contribue à créer un réseau de significations que l'on peut attribuer à la visibilité croissante de la conjugalité homosexuelle dans l'espace public et à la reconnaissance de la violence conjugale comme problème social (Deligne, Gabiam, Van Crieckingen & Decroly, 2006; Garcia & Galand, 2010). Les perceptions de l'homosexualité masculine et le contexte dans lequel s'inscrivent les relations intimes des hommes gais sont pris en compte, puisque les efforts des divers groupes militants LGBT ont changé les perceptions et sensibilisé les sociétés occidentales aux risques que représentent la marginalisation, l'isolement et le rejet des homosexuels (Côté & Boucher, 2008; Paternotte, 2011; Thibault, 2010a et 2010b).

Par ailleurs, cette perspective théorique aborde la représentation comme « un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social et détermine leurs comportements et leurs pratiques » (Abric, 1994 : 13). En recueillant différents points de vue d'hommes gais ayant ou non vécu de la violence dans leurs relations intimes et d'intervenants communautaires oeuvrant auprès d'eux, il est alors possible d'appréhender la construction du discours sur la violence entre partenaires masculins. Par conséquent, le modèle bidimensionnel des représentations sociales est un cadre d'analyse pertinent pour recueillir et de mettre en relation les discours issus de deux groupes distincts d'acteurs sociaux.

Les représentations sociales sont d'un grand intérêt pour les travailleurs sociaux qui s'intéressent à l'individu dans ses rapports avec les autres et en tant qu'acteur dans la société, puisqu'elles sont « l'aboutissement de processus individuels, interindividuels, intergroupes et idéologiques » (Doise, 1986 : 83). Les représentations sociales étant porteuses de sens, elles engendrent et guident les attitudes, les opinions et les comportements. Cette perspective théorique favorise donc une compréhension de l'influence des représentations sociales sur les pratiques individuelles et sur la reconnaissance sociale de la violence entre partenaires dans les communautés gaies.

CHAPITRE IV

MÉTHODE DE RECHERCHE



Ce chapitre décrit la stratégie méthodologique utilisée pour atteindre les objectifs de l'étude. Il fait des liens entre la problématique et la recension des écrits, le cadre d'analyse, les objectifs de recherche et les critères de scientificité reconnus en recherche qualitative. Le chapitre sur la méthode de recherche comporte plusieurs sections, soit l'approche et le type d'étude, la population étudiée et les critères d'inclusion, les stratégies de recrutement, la procédure de cueillette de données, la méthode d'analyse et les considérations éthiques.

4.1 L'approche

Une méthode qualitative a été privilégiée afin d'appréhender les expériences des participants. Ce choix se justifie de deux façons. Premièrement, la méthodologie qualitative permet d'avoir accès aux savoirs des personnes interrogées, ainsi qu'à la signification et à l'interprétation de leurs actions (Comeau, 1994; Gauthier, 2006; Paillé, 2007). Deuxièmement, l'utilisation de questions découlant de thèmes spécifiques permet d'obtenir des réponses liées aux contextes et circonstances dans lesquelles les participants comprennent et réagissent dans les situations engendrées par le phénomène de la violence entre partenaires masculins (Flick, 2001). Les méthodes qualitatives visent justement à explorer plus en profondeur le

point de vue des participants (Padgett, 2008; Strauss & Corbin, 2004). En outre, le silence qui entoure le phénomène de la violence chez les couples d'hommes gais en Belgique indique qu'il s'agit d'un sujet sensible.

4.2 Le type d'étude

L'étude est de type descriptif et revêt un caractère exploratoire, puisque les questions de recherche visent à documenter une situation sociale très circonscrite et peu documentée sur le plan scientifique (Dorais, 1993; Gauthier, 2006). Il se situe aussi dans une démarche inductive et itérative, c'est-à-dire que l'analyse a été réalisée tout au long de la collecte des données, selon le cadre théorique des représentations sociales ayant servi à l'élaboration du devis de recherche (Blais & Martineau, 2006).

4.3 La population à l'étude et les critères d'inclusion

La population cible est composée d'acteurs sociaux issus des communautés gais en Communauté française, considérant qu'ils participent tous à leur manière à la construction du discours social sur la violence entre partenaires masculins en Belgique francophone. Étant donné que cette étude est basée sur le modèle bidimensionnel des représentations sociales, le contexte social et l'appartenance sociale de chaque acteur sont des éléments particulièrement importants par l'analyse des données, puisqu'ils peuvent induire des différences de positions (Doise, 1990). En ce sens, la population à l'étude est composée de deux sous-groupes :

1. Des hommes belges francophones qui s'auto-identifient comme gais, qu'ils aient vécu ou non de la violence dans leurs relations intimes. Leur point de vue est essentiel, puisqu'ils sont directement concernés par le phénomène de la violence entre partenaires masculins. Le choix de ne pas cibler directement les victimes s'appuie sur le constat tiré des écrits qui indique que les hommes gais ont de la difficulté à identifier les formes et les manifestations de violence et à reconnaître leur propre expérience de victimisation au sein de leur couple. Ainsi, certains auraient pu avoir peur de s'associer à une telle recherche, tandis que d'autres auraient pu ne pas se sentir concernés par le sujet de l'étude.
2. Des salariés d'associations vouées à la diversité sexuelle qui travaillent exclusivement ou en partie avec une clientèle gaie en Communauté française de Belgique. Les savoirs d'expérience de ces intervenants communautaires et leurs connaissances à propos de l'expérience des hommes gais permettent de situer les pratiques développées à l'intention des communautés gaies. Dans le cadre de cette étude, une perspective large concernant les pratiques est adoptée, rejoignant autant les interventions sociales et communautaires que les initiatives de prévention déployées par les milieux associatifs LGBT. De même, l'expression « diversité sexuelle » et le vocable « LGBT » sont utilisés de façon interchangeable.

Constitué selon la méthode non probabiliste, l'échantillon est « typique », ce qui signifie que les participants ont été choisis pour leur capacité à rendre compte des différents aspects du phénomène (Ouellet & St-Jacques, 2000; Padgett, 2008). Ce choix est justifié parce qu'il donne accès « à une connaissance détaillée et circonstanciée de la vie sociale » et que la pertinence de ce type d'échantillon est posée « au regard des résultats auquel il donne lieu » (Deslauriers & Kérésit, 1997 : 97).

4.4 Les stratégies de recrutement

Le terrain de recherche s'est déroulé en Communauté française de Belgique d'octobre à décembre 2012. Deux types de stratégies de recrutement ont été utilisées dans le cadre de l'étude. D'abord, une rencontre visant à présenter le projet de recherche a été réalisée le 2 octobre 2012 auprès des membres du conseil d'administration d'Arc-en-ciel Wallonie, soit les représentants de cinq organisations oeuvrant dans le domaine de la diversité sexuelle et bien implantées dans les communautés gaies francophones. La tenue de cette rencontre a été publicisée dans le bulletin d'information de la fédération wallonne des associations LGBT. Deux appels à participation, l'un à l'intention des hommes gais (annexe 2) et l'autre pour les intervenants oeuvrant auprès d'eux (annexe 3), ont été affichés sur les sites Internet de certains groupes communautaires. Cette stratégie s'est avérée peu concluante, puisque seulement deux participants ont été recrutés de cette façon.

Ensuite, les participants potentiels ont été sollicités sur une base volontaire par l'entremise de contacts établis par une membre de l'équipe d'Arc-en-ciel Wallonie n'ayant pas pris part au processus d'élaboration de la recherche. Cette stratégie a permis de recruter six participants. Étant donné le silence et le tabou entourant la violence entre partenaires dans les communautés gaies, ce mode de recrutement en recherche qualitative est utilisé afin de rejoindre des populations difficiles à recruter (Ouellet & Saint-Jacques, 2000). La personne-ressource et les participants de l'étude ont été invités à référer d'autres hommes faisant partie de leurs réseaux. Quatre participants ont été rejoints de cette façon. Cette technique « boule de neige » a permis de compléter le recrutement (Mayer & Deslauriers, 2000).

4.5 La procédure de cueillette de données

Douze entretiens semi-dirigés à questions ouvertes ($n = 12$) ont été réalisés dans le cadre de la recherche (Savoie-Zajc, 2009) : six auprès d'hommes gais et six autres auprès de salariés d'associations ou de programmes dédiés à la diversité sexuelle et qui ont une pratique professionnelle auprès des communautés gaies. Étant donné que l'entretien est en soi un outil de communication et que celle-ci est au cœur de la formation des représentations sociales, cette méthode de collecte est jugée des plus pertinentes (Negura, 2006). Le type d'entretien a permis d'orienter les échanges autour de thèmes préalablement identifiés lors de la recension des écrits (relations intimes des hommes gais, définition et identification des formes de violence entre partenaires masculins, demande d'aide, pratiques d'intervention, etc.) tout en permettant l'émergence d'autres éléments liés aux contextes de vie et aux expériences des participants (Alami, Desjeux & Garabuau-Moussaoui, 2009).

Il n'existe aucune règle concernant la taille idéale d'un échantillon en recherche qualitative, bien que Kvale (1996) estime qu'un groupe de dix à quinze participants permet d'assurer la diversité et la profondeur des propos recueillis. Comparativement à plusieurs travaux exécutés à partir d'entretiens (Savoie-Zajc, 2007), la taille de l'échantillon a été déterminée avant tout par l'évolution de la recherche, le jugement de l'étudiant, mais aussi par un très court échéancier imposé par un séjour de trois mois en Belgique. Le critère de saturation empirique (Pires, 1997), c'est-à-dire lorsque le chercheur constate que les dernières entretiens n'apportent aucune information nouvelle ou différente qui puisse justifier une augmentation du matériel empirique, n'a pas été atteint. Or, cette étude ne vise pas à généraliser les résultats à l'ensemble de la communauté gaie belge, mais

plutôt à documenter un phénomène émergent, conformément aux objectifs de la recherche.

4.5.1 Opérationnalisation et élaboration du schéma d'entrevue

L'opérationnalisation est un processus qui consiste à traduire ou à transposer en phénomènes observables ou mesurables les différents concepts qui seront analysés dans le but de répondre aux questions de recherche (Fortin, Côté & Filion, 2006). Le schéma d'entrevue (annexe 5) a été construit à partir des éléments constitutifs des représentations sociales (information, image et attitude), puis adapté selon le modèle bidimensionnel de Moliner (1995). Le même guide a été utilisé pour les deux sous-groupes.

L'élaboration du schéma d'entrevue a été inspirée par les réflexions et les stratégies soulevées par Deslauriers et Deslauriers (2010) à propos de la recherche qualitative auprès des hommes. En ce sens, l'entretien comme lieu d'échange et de pouvoir a été mené de manière à permettre aux participants d'exercer une forme de contrôle, en choisissant par exemple le moment et le lieu de l'entrevue. La cueillette d'informations consistantes et franches a été facilitée par le statut d'étranger de l'étudiant. De fait, les hommes et les intervenants ont été considérés et accueillis comme des experts des réalités gaies belges, atténuant ainsi leurs réserves à se révéler à un inconnu et confortant leurs impressions que leurs propos sont utiles et pertinents.

À l'arrivée de l'étudiant en sol belge, un prétest a été conduit auprès d'un homme correspondant aux critères d'échantillonnage afin de valider le canevas d'entrevue (Mayer & Saint-Jacques, 2000). Recommandée entre autres par Van der Maren (2010), cette mesure permet de cibler les modifications à apporter en ce qui

concerne la passation, l'ordre des questions ou la longueur du schéma d'entrevue. Aucun changement majeur n'a été apporté suite à ce prétest, hormis quelques ajustements dans la formulation des questions, ainsi que des explications supplémentaires en début d'entrevue quant à l'expression « relations intimes », qui englobe dans cette étude les dimensions amoureuses et sexuelles des relations entre hommes. Ces ajustements découlent principalement des différences culturelles liées au vocabulaire utilisé dans le milieu communautaire LGBT en Belgique, comparativement à celui employé au Québec. Par exemple, le terme québécois « organisme » a été remplacé par « association » afin de référer à la bonne entité et de favoriser la compréhension des interlocuteurs. De même, le terme « homosexuel » est utilisé couramment en Belgique, contrairement au Québec où ce terme a une connotation plus négative liée à la pathologisation de l'homosexualité.

4.6 La méthode d'analyse des données

L'analyse de contenu des représentations sociales a été appliquée à l'ensemble des données recueillies (Bardin, 2007). Cette méthode se révèle utile et appropriée en travail social dans la compréhension des réalités vécues par les personnes (Mayer & Deslauriers, 2000). La réalisation de ce processus a été établie en vertu des trois étapes formulées par Bardin (2007), soit 1) la préanalyse; 2) l'exploitation du matériel et 3) l'analyse et l'interprétation des résultats.

4.6.1 La préanalyse

Les douze entrevues ont été retranscrites intégralement en autant de verbatim. En vertu des considérations éthiques liées à la recherche, les données ont été anonymisées. La « lecture flottante » du matériel recueilli permet de s'en

imprégner et de laisser libre cours aux premières impressions. Selon L'Écuyer (1990 : 58), cette première étape permet de « pressentir le type d'unités informationnelles à retenir pour la classification ultérieure et la manière de les découper en énoncés spécifiques ». Tout au long des premières lectures, l'étudiant a noté en marge du texte tous les éléments se rapportant aux objets représentationnels à l'étude, ainsi que des réflexions spontanées qui ont servi plus tard à la codification et à l'analyse.

4.6.2 L'exploitation du matériel

Les unités de sens sont regroupées en thèmes et ramifiées en catégories et sous-catégories élaborées à partir des dimensions explorées lors des entrevues et centrées sur le contenu manifeste (Moliner, Rateau & Cohen-Scali, 2002). La grille de codification se trouve à l'annexe 6. Pour faciliter le processus, l'ensemble des verbatim des entrevues a été codifié à l'aide du logiciel de traitement de données N-Vivo 10. Cette étape a permis de s'assurer que les catégories de l'analyse satisfont les critères de qualité et de rigueur spécifiques à l'analyse qualitative (Côté, Lemay & St-Amand, 2003).

4.6.3 L'analyse et l'interprétation des résultats

L'analyse interne vise d'abord à dégager les idées principales, déceler les liens entre les idées, rétablir la logique de leur développement et repérer la présence ou l'absence de thèmes ou de caractéristiques. La deuxième étape d'analyse, spécifique au modèle de Moliner (1995), prend en compte le contexte et l'appartenance sociale des participants, c'est-à-dire l'ancrage de chacun, permettant d'intégrer le contexte de production de leur discours. Il s'agit d'élaborer et d'analyser le profil des participants qui produisent les différentes

logiques du discours et de considérer le contexte social et l'appartenance des participants afin d'accéder à leur compréhension de la violence entre partenaires masculins.

4.7 Validation des résultats

Des moyens ont été pris pour assurer la validité interne des résultats, soit l'interprétation juste et pertinente des observations empiriques en tenant compte du « rôle de la subjectivité dans l'action humaine et de la complexité des influences qu'elle subit en contexte naturel » (Laperrière, 1997 : 384). À ce propos, l'étudiant a été à l'affût de ses biais culturels potentiels en tant qu'homme gai québécois tout au long du processus de recherche.

Lors de l'analyse des données issue de la première codification, une rencontre a eu lieu en octobre 2013 avec deux membres d'une association gaie n'ayant pas pris part au processus de recherche afin de discuter de façon ouverte des résultats préliminaires. Cette démarche a permis de nuancer et d'approfondir les analyses, en plus d'assurer une solide validité interne à la recherche. Cette triangulation des données a permis de tendre vers les critères d'authenticité, de crédibilité, de réflexivité et d'intégrité de la recherche qualitative, tels qu'énoncés par Turcotte et ses collaborateurs (2009).

4.8 Les considérations éthiques

Afin de respecter l'intégrité et la dignité des participants tout au cours du processus de recherche, plusieurs moyens inspirés par Martineau (2007) ont été mis en œuvre. Cette section présente les considérations associées à l'éthique de la recherche avec des sujets humains, ainsi que les implications entourant la

réalisation d'une étude au sein de la communauté gaie et la situation personnelle de l'étudiant.

4.8.1 Éthique de la recherche avec des sujets humains

Conformément à la procédure de recherche faisant appel à des sujets humains, le projet a été soumis au Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais. Il a été approuvé le 10 septembre 2012, sous le numéro d'approbation 1620. Une copie du certificat d'approbation éthique est disponible à l'annexe 1. L'étude ne repose pas sur la participation de mineurs ou de personnes majeures dont l'inaptitude a été constatée sur le plan judiciaire. Aucune personne rencontrée n'avait un lien de dépendance avec l'étudiant. La recherche ne comporte pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, professionnels ou économiques pour les participants. Aucune plainte ou désagrément n'a été formulé à ce jour.

Chaque participant a donné lui-même son accord pour participer à la recherche. Un formulaire de consentement (annexe 4) lui a été remis de manière à favoriser son implication libre et éclairée. Les buts et les objectifs de la recherche ainsi que les principaux thèmes abordés au cours de l'entrevue lui ont été expliqués clairement afin d'éviter toute ambiguïté. Il était libre de se retirer de la recherche en tout temps, sans aucun préjudice. Les avantages et inconvénients de sa participation ont été clairement explicités dans le formulaire de consentement. Aucune compensation financière n'a été offerte.

Les entrevues d'une durée moyenne de soixante-quinze minutes se sont déroulées dans un lieu qui convenait au participant et où la confidentialité de ses propos pouvait être assurée. À ce propos, les entretiens se sont déroulés dans une pièce

fermée à la résidence ou au milieu de travail du participant, ainsi qu'à la Maison Arc-en-ciel de Liège. Cette dernière est un édifice qui réunit sous le même toit plusieurs associations LGBT francophones. Il était possible que le fait de raconter leurs expériences suscite des souvenirs émouvants ou désagréables chez certains participants. À la fin de l'entretien, un retour a donc été fait sur l'entrevue et la liste de ressources d'aide présentée à la fin du formulaire de consentement a été revue.

En outre, des procédures de gestion des données ont assuré la confidentialité de celles-ci tout au long du processus de recherche. Les enregistrements des entrevues ont été faits sur un appareil électronique (iPhone) pour être ensuite transférés sur un ordinateur dont l'étudiant avait l'usage exclusif. Ils seront effacés après le dépôt final du mémoire en 2014. Les données codifiées n'ont été accessibles que par lui. Toutes les coordonnées des participants ont été déposées dans un fichier électronique accessible par l'étudiant seulement. L'accès aux outils informatiques est préservé par des mots de passe connus uniquement par l'étudiant. Ni les noms des participants ni ceux des associations ne paraissent dans aucun rapport, seuls des codes numériques qui leur ont été attribués apparaissent dans les documents. Si les données obtenues font l'objet d'analyses ultérieures, seuls les codes apparaîtront sur les documents.

4.8.2 La recherche au sein des communautés gaies

La réalisation d'une recherche au sein des communautés gaies francophones en Belgique soulève certaines implications sur le plan éthique. Puisque ces communautés sont réparties sur un territoire restreint et qu'une grande proximité entre les membres est évidente, des mesures supplémentaires ont été adoptées afin de préserver l'anonymat des participants et assurer la confidentialité de leurs

propos. Outre l'anonymisation des données, il a été décidé de ne pas rendre disponible d'informations spécifiques susceptibles de les identifier. Les profils ont été traités de façon globale afin de conforter l'intraçabilité des personnes interrogées. Ainsi, la présentation de l'échantillon au chapitre suivant offre des informations sommaires sur les deux groupes de participants, sans toutefois dévoiler des caractéristiques individuelles.

4.8.2.1 Situation personnelle de l'étudiant

Il est inévitable que la situation personnelle de l'étudiant ait influencé en partie le processus de recherche. Étant lui-même homosexuel et engagé depuis plusieurs années au sein d'organismes voués à la diversité sexuelle au Québec en tant que bénévole et salarié, il contribue d'une certaine façon au discours sur l'homosexualité masculine et la violence dans les couples de même sexe. Sa double position en tant que chercheur et militant évoque le tiraillement entre l'engagement social et la distanciation par rapport à l'objet d'étude, et rejoint en ce sens les réflexions des sociologues Bastien Charleboix (2014), Genard et Roca i Escoda (2010) et Girard (2010) à propos de la posture du chercheur et de la légitimité des recherches engagées. Cette posture est tout de même conséquente avec les recherches qualitatives en travail social visant à « donner une voix » aux groupes marginalisés ou à rendre visible un problème méconnu dans une perspective de changement social (Pullen-Sansfaçon, 2014; Yegidis & Weinbach, 2006).

Dans le cadre de cette recherche, la situation personnelle de l'étudiant a eu plusieurs avantages, par exemple la création rapide de liens de collaboration avec les représentants des associations LGBT belges et l'établissement d'un climat de confiance avec les personnes rencontrées lors des entrevues. D'un autre côté,

cette situation soulève des défis supplémentaires quant à la rupture épistémologique en recherche, c'est-à-dire la distance intellectuelle nécessaire afin d'appréhender et d'analyser l'objet d'étude. Les discussions entre l'étudiant et sa directrice de recherche tout au long du processus de recherche ont permis, non pas de faire fi de cette réalité, mais de la nommer, la reconnaître et d'en discuter en toute transparence, favorisant ainsi une analyse des données et une interprétation des résultats plus nuancées.

4.9 Déroulement de la recherche

Le tableau suivant présente les étapes de la recherche qui s'est échelonnée sur une période de trois ans, soit à partir de la prise de contact avec les associations LGBT belges à l'automne 2011 jusqu'au dépôt du mémoire en 2014. Outre les précisions temporelles, une description sommaire des événements se trouve dans la deuxième colonne. Les commentaires supplémentaires de la troisième colonne permettent quant à eux d'expliquer et de mettre en contexte les impacts appréhendés sur la recherche, en plus d'identifier les mesures prises par l'étudiant.

Tableau 3 : Calendrier du déroulement de la recherche

DATE	ÉVÉNEMENT	IMPACT PLAUSIBLE SUR LA RECHERCHE
2011		
Automne <i>Belgique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Participation au colloque international sur la violence entre partenaires de même sexe 	<ul style="list-style-type: none"> La prise de contact avec les associations LGBT belges inspire l'orientation générale et les objectifs du projet de recherche Cette collaboration permet de créer des liens avec les associations, ce qui favorise la faisabilité de l'étude

2012		
Hiver <i>Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration du projet de mémoire Évaluation et acceptation du projet par le Département de travail social de l'UQO 	
Mai <i>Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt du projet de recherche au Comité d'éthique de la recherche de l'UQO 	
Septembre <i>Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> Obtention du certificat d'approbation éthique 	
Octobre <i>Belgique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec les membres du conseil d'administration d'Arc-en-ciel Wallonie Lancement de l'appel à participation auprès des partenaires et des membres de la Fédération 	<ul style="list-style-type: none"> Cette collaboration favorise la faisabilité de l'étude (collecte de données) et en augmente sa pertinence sociale
	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un entretien prétest ($n = 1$) avec le schéma d'entrevue 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la validité de l'outil de collecte de données
Octobre à décembre <i>Belgique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement des participants et entrevues ($n = 11$) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Participation à une soirée d'ateliers sur l'inclusion des personnes LGBT dans la société organisée par le Conseil de la jeunesse et les CHEFF 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure compréhension des réalités vécues au sein des communautés LGBT et des politiques et programmes dédiés aux violences entre partenaires en Belgique francophone

	<ul style="list-style-type: none"> Participation à un colloque régional sur la violence intrafamiliale et le travail social 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de partialité, étant donné les liens entretenus entre l'étudiant et les membres des associations rencontrées Mesures : triangulation des données (octobre 2013) avec deux intervenants n'ayant pas participé au projet de recherche
2013		
Hiver et été <i>Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> Transcription des entrevues Codification des verbatim à l'aide du logiciel N-Vivo 10 	
Octobre <i>Belgique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Activité de validation des résultats avec deux intervenants belges n'ayant pas pris part au processus de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la validité interne des résultats et des pistes d'interprétation
2014		
Hiver et été <i>Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du mémoire Discussion entre l'étudiant et sa directrice de recherche à propos du traitement des données et des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion quant à la situation personnelle de l'étudiant par rapport au processus de recherche et à l'objet d'étude
Automne <i>Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt du mémoire 	

4.10 Limites de la stratégie de recherche

Cette étude comporte certaines limites. D'abord, bien que la recherche soit appuyée sur une revue de la documentation exhaustive, les études empiriques demeurent rares, particulièrement en Belgique et dans l'univers francophone. Il est possible que toutes les situations envisageables n'aient pas été mentionnées, puisque les connaissances dont nous disposons actuellement sont basées principalement sur l'expérience étasunienne, australienne et anglo-canadienne.

Étant donné la méthodologie qualitative privilégiée dans le cadre de cette étude et le nombre restreint de participants, il n'est pas possible non plus de généraliser les résultats à l'ensemble des hommes gais belges et des intervenants qui travaillent auprès d'eux. Il est probable que certaines particularités liées au phénomène n'aient pas été relatées par les personnes rencontrées, ce qui affecte la validité externe de la recherche. Puisque le terrain de recherche s'est déroulé en Belgique et que l'étudiant connaissait relativement peu les us et coutumes de ce pays à son arrivée, il est possible que des éléments liés à la culture belge et au contexte sociopolitique du pays fassent en sorte qu'il n'ait pas saisi certaines nuances.

CHAPITRE V RÉSULTATS



Ce chapitre est consacré aux résultats de la recherche. Un portrait sommaire des deux groupes de participants est d'abord dépeint afin de bien situer l'échantillon d'où proviennent les données qualitatives. Ensuite, les éléments constitutifs des représentations sociales de la violence entre partenaires masculins sont présentés à l'aide d'extraits d'entrevues.

5.1 Présentation des participants

Douze personnes de nationalité belge ont été rencontrées en Communauté française de Belgique. De ce nombre, six sont des hommes gais et six autres sont des intervenants salariés d'associations ou de programmes vouées à la diversité sexuelle. Les participants sont tous majeurs, caucasiens et francophones. Comme mentionné dans le chapitre précédent, la présentation des participants s'appuie sur un traitement global des données afin de protéger l'anonymat des personnes interrogées et de préserver la confidentialité de leurs propos. Le tableau suivant présente les données sociodémographiques des deux groupes de l'échantillon.

Tableau 4 : Données sociodémographiques des participants

	GROUPE 1 (<i>n</i> = 6) Hommes gais	GROUPE 2 (<i>n</i> = 6) Intervenants
Groupe d'âge		
18-25 ans	3	1
26-35 ans	1	2
36-45 ans	1	2
46 ans et plus	1	1
Orientation sexuelle		
Homosexuelle	6	5
Bisexuelle	0	1
Statut conjugal		
Célibataire	2	3
En couple	4	3
Niveau d'études		
Secondaire	0	2
Études supérieures	6	4
Occupation		
Étudiant	4	0
Travailleur	2	6

5.1.1 Hommes gais

Les hommes du premier groupe sont âgés de 21 à 55 ans, pour une moyenne de 32 ans. Ils sont francophones et de nationalité belge. Ils habitent tous dans une ville de la Région wallonne. Les six hommes ont un niveau de scolarité élevé; plusieurs sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures. Au moment de l'entrevue, trois d'entre eux occupaient un emploi dans le domaine de l'éducation ou de la culture. Les trois autres étaient étudiants universitaires en enseignement, en droit et en sciences sociales respectivement.

Les participants de ce groupe s'auto-identifient tous comme gais ou homosexuels. Ils ont dévoilé à des degrés divers leur orientation sexuelle à leurs proches et à leurs collègues. Deux d'entre eux sont célibataires et quatre sont en couple. Lors de l'entretien, un homme a précisé être en couple « ouvert », tandis que deux ont une relation exclusive sur le plan sexuel avec leur partenaire. Le quatrième n'a pas précisé son entente conjugale.

Tous les hommes sont impliqués d'une façon ou d'une autre au sein de la communauté gaie, notamment en faisant partie d'une association vouée à la diversité sexuelle. Certains sont responsables de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux membres, d'autres occupent un poste lié à la gouvernance et siègent au conseil d'administration. Deux hommes associent expressément leur implication à une forme de militantisme politique, les autres parlant plutôt d'engagement bénévole.

5.1.2 Intervenants d'associations LGBT

Les intervenants communautaires sont âgés de 24 à 47 ans. Cinq hommes et une femme ont été rencontrés. Ils ont en moyenne sept ans d'expérience professionnelle auprès de la communauté gaie et occupent présentement un poste salarié à temps plein au sein d'une association ou d'un programme dédié au bien-être des minorités sexuelles ou à la lutte contre l'homophobie. Lors des entretiens, ils ont tous mentionné leur appartenance à la communauté LGBT en tant que personnes homosexuelles ou bisexuelles.

À l'image de la diversité des services offerts et des tâches à accomplir dans le milieu communautaire, les participants de ce groupe assument des fonctions variées au sein de leur association respective. En plus des « tâches connexes »,

certaines occupent des postes liés à la gestion administrative de l'organisme ou à la planification d'activités sociales et culturelles pour les membres. D'autres se chargent plutôt de programmes pédagogiques et préventifs à l'intention des établissements scolaires et des services sociaux et de santé. Deux intervenants occupent des postes consacrés en partie à l'accompagnement psychosocial des personnes de minorités sexuelles. Les participants de ce groupe se considèrent comme des généralistes et aucun n'a développé une pratique spécialisée en violence conjugale. Dans l'ensemble, tous les intervenants répondent aux demandes d'aide qui leur sont transmises dans le cadre de leur travail et, le cas échéant, recommandent les personnes à des ressources spécialisées.

5.2 Les éléments constitutifs des représentations sociales

Les données recueillies ont été analysées à partir du modèle bidimensionnel de Moliner (1995) afin de documenter les trois éléments constitutifs de l'objet représentationnel, soit l'information, l'image et l'attitude. Le cadre d'analyse permet aussi de mettre en évidence les consensus et les divergences de points de vue entre les deux groupes de participants.

5.2.1 Information

Premier élément constitutif de la représentation, l'information renvoie à la somme et à l'organisation des connaissances sur la violence entre partenaires masculins, de même qu'à leurs sources. Interrogés à propos de leurs connaissances sur le phénomène de la violence entre partenaires masculins, plusieurs participants haussent les épaules et répondent spontanément qu'ils connaissent très peu le sujet. Néanmoins, au fil des discussions, il s'avère que les participants des deux

groupes avaient beaucoup de choses à dire et de réflexions à partager, comme en témoignent la durée des entrevues et la richesse de leurs réponses.

5.2.1.1 Identification des sources de connaissances

Les participants évoquent quatre sources principales de connaissances à propos de la violence entre partenaires : leurs expériences familiales et personnelles, leurs savoirs professionnels et les informations puisées dans les médias et les campagnes de prévention. L'information renvoie principalement à la violence conjugale hétérosexuelle comme point de référence. En ce sens, la violence dans les couples d'hommes gais est souvent d'abord comparée par les participants à l'aune des rapports entre les hommes et les femmes, puis distinguée au regard de la conjugalité gaie et de ses spécificités. La proximité des participants à la violence entre partenaires masculins de façon plus spécifique se révèle à travers leur vécu en tant qu'homme homosexuel et leurs interactions avec les autres membres de la communauté gaie.

5.2.1.1.1 Expériences familiales

Tous les participants, sans égard à leur groupe d'appartenance, évoquent des épisodes de violence conjugale vécus en contexte hétérosexuel par un ou plusieurs membres de leur famille immédiate ou élargie. Ces références familiales ont été la source initiale de connaissances la plus fréquemment mentionnée par les personnes rencontrées. L'une d'elles raconte :

Dans ma famille proche, je sais que des tantes ont eu à subir de la violence physique de la part de certains de mes oncles. C'est comme ça que j'ai connu la violence, dans les couples hétérosexuels évidemment. Par contre, la violence verbale,

la violence émotive, je l'ai vécue de façon extrêmement proche, dans le couple de mes parents. Pas de violence verbale. Une violence latente. Une forme de domination exercée par mon père sur ma maman. **Homme gai, groupe 1**

5.2.1.1.2 Expériences personnelles

Les connaissances des participants pour étayer leurs réponses proviennent aussi de leur vécu en tant qu'homme homosexuel, à titre de confidents ayant accueilli le témoignage d'un ami gai ou de conjoints ayant eux-mêmes vécu de la violence dans leurs relations amoureuses, par exemple. Cette proximité à l'égard de l'expérience personnelle de la violence entre partenaires masculins semble influencer le regard de participants par rapport au phénomène. À ce propos, deux hommes n'ayant pas vécu eux-mêmes de violence relatent des situations concernant d'autres couples gais de la communauté.

On sentait bien qu'il y en avait un qui était dominateur et que l'autre était dominé. On sentait que pour le dominé, ce n'était pas vraiment consenti. Il y en avait un qui avait un caractère fort. Quand on allait manger chez eux, il se moquait ouvertement de l'autre, et l'autre ne disait rien, puis nous on ne savait pas très bien si on devait en rire ou pas. C'était un peu gênant. **Homme gai, groupe 1**

J'ai déjà eu des ouïes dire que l'un des partenaires avait la main légère. Quelqu'un qui frappe facilement son conjoint par excès de colère. Plutôt des rumeurs. Je ne l'ai jamais constaté de visu. **Intervenant, groupe 2**

Par ailleurs, sur l'ensemble des hommes des deux groupes, six ont reconnu avoir vécu de la violence conjugale à un moment ou à un autre de leur parcours amoureux. Leur expérience en tant que victime ou auteur de violence est alors évoquée à l'aide d'exemples concrets pour illustrer leurs propos à certains

moments lors de l'entrevue, notamment pour décrire les formes et les manifestations de violence et expliquer la demande d'aide des hommes gais.

[Mon copain] me surveillait. Il est tombé sur des trucs que j'avais écrits dans mon journal intime. Il a tout tapé par la fenêtre. C'était au rez-de-chaussée, mais j'étais quand même dans la rue avec mes affaires par terre. C'était chaque fois la même chose : l'ouverture du couple. Et moi en tant qu'auteur, je peux quand même dire, soyons franc, j'ai déjà regardé dans le GSM, le téléphone mobile, de mon copain.

Intervenant, groupe 2

Je me suis souviens qu'il y avait une conférence dans une association gaie sur la relation d'emprise et la violence. C'était une animatrice qui était venue la faire. Elle avait dit : « C'est tout un processus, l'emprise, la violence morale, mais à un moment donné, vous sentez que vous êtes au bord du précipice et que tous vos amis ont disparu et que, finalement, il ne vous reste qu'une seule envie, à la limite sauter dans le vide ». Et là, je ne sais pas pourquoi, ça a eu un effet déclencheur. Je me suis dit : « C'est à moi qu'elle s'adresse ». Je me suis reconnu dans ce personnage. À partir de ce moment-là, j'ai eu le courage de m'affirmer et de dénoncer la violence. ***Homme gai, groupe 1***

5.2.1.1.3 Expériences professionnelles

Les savoirs d'expérience acquis en contexte professionnel sont une autre source de connaissances mentionnée par les participants, particulièrement ceux du deuxième groupe. Les intervenants oeuvrant dans les associations gaies font référence à des cas rencontrés dans le cadre de leur travail, ou à des dossiers sur lesquels ils ont travaillé en tant que représentants associatifs pour inclure les réalités LGBT dans les services offerts à la population. Deux salariés d'associations vouées à la diversité sexuelle témoignent :

C'est une personne qui nous a écrit. C'était quelqu'un qui nous a envoyé un mail et qui était dans une situation très compliquée et qui vivait avec quelqu'un qui le forçait à se prostituer pour subvenir aux besoins du ménage, qui se moquait de lui, qui ne le laissait pas téléphoner, qui le laissait très peu avoir accès à l'ordinateur. S'il téléphonait, il [son copain] surveillait ce qu'il faisait. [...] En lisant son mail, j'ai pris conscience de me dire : « Ah, bien oui, voilà, c'est de la violence dans un couple homo ».

Intervenant, groupe 2

J'en ai entendu parlé pour la première fois via mon boulot. Il y a une circulaire du Collège des procureurs généraux pour améliorer le traitement de la plainte. On essaie d'adapter cette circulaire pour le traitement de la violence homophobe. ***Intervenant, groupe 2***

Une autre personne du deuxième groupe fait aussi mention de ses apprentissages concernant la violence entre partenaires de même sexe, par l'entremise d'une collaboration professionnelle avec une chercheuse.

Une collaboratrice voulait faire une recherche là-dessus et moi je trouvais que ce n'était pas nécessaire. Je n'étais pas le seul qui pensait que ce n'était pas nécessaire. Je pensais qu'il n'y avait pas de différence. Pourquoi faire une recherche sur la violence au sein des couples de même sexe? Je me disais que c'était la même chose. Elle nous a alors montré dans le cadre d'une formation qu'il y avait des différences. J'ai appris. ***Intervenant, groupe 2***

Un intervenant communautaire souligne quant à lui l'imbrication de ses réseaux dans sa vie professionnelle, et de leur influence mutuelle sur l'information dont il dispose dans le cadre de son travail. Cet exemple indique que les participants cumulent plusieurs statuts et que leurs sources de connaissances sont interreliées.

Mon vécu personnel, les gens que j'ai rencontrés par [l'association] et tout le cercle amical et professionnel, parce que ça se mêle un peu forcément, beaucoup même. Ce que je vois autour de moi, ce que j'ai vécu. C'est l'expérience de terrain. **Intervenant, groupe 2**

Quelques hommes gais du premier groupe se réfèrent quant à eux à leurs expériences de relation d'aide en tant que bénévole auprès de leurs pairs. Bien que n'étant pas salariées, ces expériences sont catégorisées par les participants comme étant des savoirs professionnels acquis dans le cadre d'une implication soutenue et encadrée.

Quelques témoignages épars que j'ai eu ici lors des accueils. [...] Une révélation d'un gars qui a révélé à son partenaire qu'il avait le sida, et l'autre à ce moment-là a été violent au lieu de l'accueillir. Mais je n'ai pas plus d'information. Ce sont des personnes que je rencontre souvent une seule fois. Soit ils se lâchent, soit c'est à demi-mot.

Homme gai, groupe 1

J'en ai entendu récemment, dans le cadre de mon engagement associatif. C'était un garçon qui disait qu'il avait vécu des moments difficiles, son copain le battait. C'est la première fois [que j'entendais parler de ça], en fait. On en parle très peu. **Homme gai, groupe 1**

Thérapeute de formation, un autre homme gai du premier groupe fait aussi référence à son bagage comme intervenant social et de ses connaissances acquises sur les bancs d'école ou lors de séjours de perfectionnement professionnel à l'étranger comme sources d'informations.

J'en ai déjà entendu parler parce que j'ai eu un ami de longue date qui travaillait dans un collectif pour femmes battues. Ayant fait des études en médiation familiale, il y a eu des séminaires sur la violence, comment elle se construit.

J'ai été au Canada, là je voyais que la société était beaucoup plus sensibilisée à ce phénomène-là. **Homme gai, groupe 1**

5.2.1.1.4 Médias

Plusieurs participants mentionnent les informations transmises à travers les campagnes nationales de sensibilisation à la violence entre partenaires et les documentaires diffusés à la télévision sur ce sujet. Néanmoins, ils s'empressent de spécifier que les représentations de la violence conjugale sont exclusivement hétérosexuelles, et que l'expérience des hommes gais est rarement, voire jamais mise de l'avant ni même évoquée dans les médias. Les participants, surtout ceux du premier groupe, se réfèrent aux informations visionnées à la télévision.

À la télé, dans un documentaire. Au journal télévisé, on parle de ça. On parle des associations, des foyers de femmes battues. C'est principalement des reportages dans les journaux télévisés. [...] C'est toujours au journal télévisé que j'en attends parler. Il y a eu l'affaire Marie Trintignant, on en parlait. Je me souviens vaguement qu'il a aussi des témoignages d'hommes violentés. **Homme gai, groupe 1**

Les participants reviennent à plusieurs reprises pendant les entrevues sur la conception hétéronormative de la violence conjugale qui campe l'homme dans le rôle d'agresseur, en déplorant les « angles morts » des initiatives de prévention. Selon eux, le message univoque transmis dans les campagnes de sensibilisation ne montre pas l'ensemble des possibilités, dont celle des hommes victimes.

D'ailleurs, dans la campagne sur la violence psychologique de la Communauté française, c'est une femme qui subit la violence, ce n'est pas un homme. Quelque part, on reste quand même dans le même schéma. C'est la femme qui

subit les violences en permanence. Ce n'est pas vrai. Il y a aussi des hommes qui se font violenter.

Homme gai, groupe 1

Le focus des grandes campagnes sur la violence en Wallonie-Bruxelles, c'est quand même les relations homme/femme. Quand tu vois les spots télé, c'est homme/femme. Entre mecs, je ne sais pas.

Intervenant, groupe 2

Un homme précise avoir pris conscience de la victimisation des hommes par l'entremise d'une brochure généraliste sur le sujet. Cette initiative est perçue favorablement puisque, selon lui, cela ouvre la voie par ricochet à une reconnaissance sociale du problème vécu au sein de la communauté gaie.

J'ai été sensibilisé récemment par un triptyque sur le sujet. J'ai vu qu'il y avait une campagne de la députée provinciale de Liège sur la violence contre les hommes. Pas dans les couples homos, mais la violence contre les hommes. C'est la première fois que je voyais ça. ***Homme gai, groupe 1***

Les sources médiatiques mentionnées par les participants du deuxième groupe renvoient quant à elles davantage aux événements sociopolitiques entourant la *Journée internationale des femmes* ou la campagne du ruban blanc visant à conscientiser la population générale aux violences faites aux femmes.

En Belgique, il y a eu une campagne de lutte contre la violence entre partenaires. Là, c'était les partenaires hétéros. Il y a eu des spots télé à l'occasion de la Journée de la femme, des sensibilisations, où ils décrivaient ce qu'était la violence, que ce soit la violence physique, la violence morale, la violence psychologique, toutes sortes de violences. Ça informait les gens de dire : « Bien voilà, ce que vous vivez, c'est de la violence, même si vous n'avez pas encore mis le mot dessus ». ***Intervenant, groupe 2***

D'autres participants issus des deux groupes évoquent également les médias dédiés à un public homosexuel ou intéressé par les questions LGBT, où les spécificités associées aux couples de même sexe sont mises de l'avant.

Dans les brochures et les revues comme *Têtu*, dans l'image qu'on essaie de renvoyer par l'associatif gai. Ça a aussi forgé mon information et mon image de l'intimité gaie et de la violence entre partenaires. **Homme gai, groupe 1**

Un intervenant demeure néanmoins circonspect par rapport aux informations diffusées dans les médias, expliquant que les connaissances transmises influencent grandement la construction des représentations de la violence entre partenaires. Il appuie son argumentaire en donnant comme exemple le cas de l'homosexualité.

Je n'ai jamais été confronté à la violence dans des cas concrets, que ce soit dans des couples homos ou couples hétéros. C'est évidemment des préjugés, des stéréotypes qu'on se construit au fur et à mesure des trucs qu'on peut regarder à la télé. C'est un peu la même chose qui arrive lorsque quelqu'un ne connaît pas d'homo, mais se forge une idée sur l'homosexualité à travers des personnages de séries télé. Sa perception sera alors limitée et biaisée.

Intervenant, groupe 2

5.2.2 Image

Deuxième élément constitutif de la représentation, l'image renvoie au traitement de l'ensemble des informations du contenu. Elle se traduit par une image évocatrice du champ de représentation. À ce propos, le discours des participants concernant les définitions, les formes et les manifestations du phénomène, ainsi que les dimensions associées à la violence conjugale mettent en exergue les similarités entre la violence chez les hétérosexuels et celle chez les gais, mais aussi les spécificités. Ces dernières découlent en grande partie des ententes et des

formes d'expressions intimes chez les partenaires de même sexe faisant partie du champ représentationnel, au prisme des considérations sociales associées à l'homosexualité masculine en Belgique.

5.2.2.1 Les définitions de la violence entre partenaires

L'ensemble des participants des deux groupes définit de façon unanime la violence conjugale comme étant « une prise de pouvoir de l'un sur l'autre », et ce, sans égard à l'orientation sexuelle des partenaires. Ils sont d'ailleurs prompts à établir que la violence entre partenaires « n'a pas de sexe » et que la définition du problème est la même pour tous les couples. D'autres participants parlent aussi d'une « prise de contrôle » ou d'une « domination » exercée par un conjoint.

C'est une situation dans laquelle un des deux partenaires du couple exerce sur l'autre une domination. Une volonté d'écraser l'autre, d'en faire sa chose. **Homme gai, groupe 1**

Je dirais qu'à partir du moment où il y a tentative de contrôle et de possession de l'autre, ça devient de la violence. C'est quand on veut, par la force ou non, diriger ou changer le comportement de l'autre, l'obliger à faire quelque chose. **Intervenant, groupe 2**

Quand on est en couple, on est en couple, que ce soit un garçon et une fille ou deux gars, et ce qui amène la violence, c'est les mêmes réflexes, j'imagine : l'envie de contrôler l'autre, l'envie de posséder l'autre, de le diminuer, de le corriger parce que ses paroles, ses comportements ou ses actes ne nous conviennent pas. **Homme gai, groupe 1**

Toutefois, un intervenant précise que l'exercice visant à définir le phénomène l'amène à reconnaître que l'image de la violence conjugale est fortement associée aux couples hétérosexuels, et non aux hommes gais. Bien que la violence se

définisse selon lui de la même façon pour tous les couples, il ne l'associe pas de prime abord aux couples de même sexe. Ce point de vue est partagé par trois autres participants, dont un intervenant du deuxième groupe :

Pour l'homme gai, on ne va pas penser aux problèmes de violence dans le couple. On va penser aux problèmes liés à l'homophobie. La violence conjugale, ça concerne les hétéros, pas les gais. **Intervenant, groupe 2**

Enfin, en plus de l'oppression dont est victime l'un des conjoints dans une relation abusive, trois hommes gais mentionnent la souffrance ressentie par l'agresseur. Comme l'explique l'un d'eux, la violence serait alors la manifestation d'une détresse intérieure que l'homme ayant des comportements violents ne parvient pas à communiquer adéquatement.

La violence c'est quelqu'un qui opprime l'autre. C'est complètement similaire, il y a toujours une personne qui souffre. Je pense que l'autre souffre aussi, mais l'exprime mal. À mon avis, quelqu'un qui est violent exprime une certaine souffrance. **Homme gai, groupe 1**

5.2.2.2 Les formes et les manifestations de violence

Questionnés sur les formes et les manifestations de violence conjugale, les participants énumèrent celles qui sont reconnues et précisées dans les politiques sociales et les campagnes de prévention de la Communauté française de Belgique. Outre la violence physique abordée plus spécifiquement dans la section suivante, les hommes gais et les intervenants oeuvrant auprès d'eux abordent surtout les violences psychologique et verbale par l'entremise d'exemples de gestes et d'attitudes visant à rabaisser son partenaire et à miner son estime de soi. La violence économique est évoquée rapidement par deux intervenants, mais sans

être expliquée outre mesure. La violence sexuelle est quant à elle explorée à partir de discussions entourant les relations intimes et la négociation des ententes conjugales entre les partenaires masculins.

5.2.2.2.1 La violence physique

La violence physique comme image évocatrice est rapidement mentionnée comme première forme de violence conjugale par tous les participants. De fait, les « baffes », les empoignades et les bagarres sont identifiées comme des manifestations concrètes et évidentes de violence : « La violence, c'est physique, d'abord. C'est la première image que j'ai en tête », explique un homme gai du premier groupe.

Le discours des participants fait écho au débat à propos de la prévalence de la violence physique chez les partenaires masculins. Cette forme de violence conjugale est-elle plus ou moins présente chez les couples d'hommes gais, comparativement aux couples lesbiens ou hétérosexuels? Les réponses des participants sont variées et contradictoires, et sont souvent formulées sous forme d'hypothèses ou de questionnements.

Il y a peut-être une dimension plus physique qui peut entrer en ligne de compte. Dans le sens peut-être où il y a quand même encore le tabou qu'on ne frappe pas une femme. À partir du moment où les deux sont à forces égales, ou on peut le supposer comme ça, le passage à l'acte est peut-être plus facile. Ça reste une supposition. **Intervenant, groupe 2**

Encore une fois, il y a ce facteur : même sexe. À mon avis, il y a aura moins de violence physique. Il y aura moins d'hommes qui vont battre leur compagnon.

Homme gai, groupe 1

J'ai plutôt tendance à imaginer qu'il y a un peu plus d'agressivité dans les couples gais. Encore une fois, c'est deux gars, donc est-ce qu'on en vient plus vite aux mains? Est-ce que ça devient plus vite violent physiquement? Franchement, je ne sais pas. Est-ce qu'il y a beaucoup de violence chez les couples gais? J'aurais tendance à croire que non, qu'il y a moins de violence dans les couples gais que les couples hétéros. **Homme gai, groupe 1**

Les participants soutiennent que la socialisation masculine transmet aux hommes, peu importe leur orientation sexuelle, la conviction erronée qu'un « homme peut toujours se défendre » et qu'il saura répondre à la violence de son partenaire. De même, l'idée que les hommes règlent leurs problèmes en ayant recours à la violence physique est souvent reconnue comme une évidence selon eux, même au sein de la communauté gaie.

Plein de gens ont l'impression que si c'est deux hommes, cette forme de misogynie incroyable, l'autre saura toujours répondre à l'agression physique et psychologique de l'autre. Pour moi, c'est pour ça qu'on a cette image-là. Chez les gais aussi. À mon avis, beaucoup de gais se disent ça.

Homme gai, groupe 1

Plusieurs participants, notamment ceux du premier groupe, perçoivent malgré tout la violence physique dans les couples gais comme un combat mutuel entre les deux partenaires ou, du moins, une forme de violence où les rôles d'agresseur et de victime sont difficiles à cerner. La force physique des hommes étant équivalente selon eux, c'est plutôt la force mentale de chacun qui permet ou non une emprise sur l'autre.

Un soir, on était assis devant la télé, on va prendre un verre près de la fenêtre, puis on voit à travers la fenêtre de leur cuisine qu'ils [les voisins] se battaient. On était un peu

étonné. Ils jouent? Mais non, ils ne jouent pas. Ils se battaient. Puisqu'ils se battaient tous les deux, il n'y en a pas un qui prenait le dessus. Je veux dire, ils se battaient vraiment tous les deux. Il n'y avait pas danger de mort manifestement. C'était plutôt une lutte que vraiment des coups. Ils se prenaient, ils essayaient de se maîtriser à mains nues. Il n'y avait pas d'arme. **Homme gai, groupe 1**

5.2.2.2 La violence psychologique

Au fil des discussions d'abord concentrées sur la violence physique, les participants mentionnent d'autres formes de violence conjugale, dont la violence psychologique. Selon les personnes rencontrées, cette forme de violence est plus subtile et cachée, notamment parce qu'elle est difficile à dépister ou à démontrer.

Admettons que nous soyons avec des amis, c'est commencer à ridiculiser l'autre, le traiter plus bas qu'il ne l'est en public et dans la vie privée, le rabrouer tout le temps. Je crois que c'est même pire, parce que ça ne se voit pas et que c'est caché. Je pense que c'est la violence la plus répandue en fait. La violence ne s'exprime pas nécessairement par des coups. **Homme gai, groupe 1**

Par ailleurs, certains participants du deuxième groupe font référence à « l'épée de Damoclès » suspendue au-dessus de la tête des hommes qui n'ont pas dévoilé leur orientation sexuelle. Être dans « le placard » auprès de ses collègues de travail par exemple peut rendre un homme gai vulnérable aux menaces de dévoilement forcé de son conjoint. Cet exemple réfère, selon les intervenants, à une forme de violence psychologique.

Je renverrais plus ou moins à ce qui se passe chez les hétéros. Les schémas sentimentaux sont la même chose. Mais parfois c'est plus délicat parce que le *coming out* n'a pas toujours été fait par un des partenaires du couple.

Intervenant, groupe 2

Il y a toute la spécificité de l'*outing* qui est peut-être différente. Mais ça, je t'avoue, je n'ai jamais entendu. Je trouverais ça d'ailleurs très *trash*. La façon ou pas d'accepter que l'autre veuille se montrer ou ne pas se montrer. La façon d'être ouvertement en couple, selon le contexte, selon les gens qu'on rencontre. Là, il peut effectivement avoir des décalages entre les deux et, éventuellement, des rapports de domination. ***Intervenant, groupe 2***

Questionnés sur la façon d'appréhender la jalousie, les participants des deux groupes offrent des réponses très variées, illustrant par le fait même l'ambiguïté associée à ce sentiment. Est-ce une preuve d'amour, ou plutôt une forme sournoise de violence? Plusieurs participants conçoivent la jalousie sur un continuum, allant d'un sentiment naturel d'une personne attachée à l'être aimé à une forme de violence psychologique, en passant par une agressivité latente provoquée par la passion amoureuse.

La jalousie est selon moi une grande forme de violence, parce qu'elle ne respecte pas l'autre dans son intégrité, sa liberté. Elle est une absence de confiance. La jalousie excessive, je veux dire. Un peu de jalousie, c'est normal, c'est une preuve d'attachement aussi. La jalousie qui se manifeste dans une violence est quand même assez régulière, je crois. Pour moi, une violence s'est aussi d'aller éplucher tous les SMS du portable de son compagnon.

Homme gai, groupe 1

Plusieurs participants des deux groupes estiment que la jalousie découle des nombreuses tentations présentes dans les lieux de socialisation gais et, surtout, des ententes conjugales que plusieurs couples dyadiques de leur entourage instaurent afin de permettre le multipartenariat sur le plan sexuel. La négociation de ces ententes amène, selon eux, certains défis.

Enfin, le malaise ressenti par certains homosexuels à l'égard de leur propre sexualité et en corolaire, envers leurs relations intimes, est identifié par des participants majoritairement issus du deuxième groupe comme l'une des causes possibles de la violence psychologique. L'homophobie intériorisée serait alors un précurseur de violence. À ce propos, un homme gai impliqué dans une association LGBT partage son point de vue :

Certains couples gais vivent de la violence, parce qu'il y a un manque d'acceptation de leur sexualité. Ça, par contre, c'est très fréquent. Je veux dire qu'il y a pas mal de mecs qui n'assument pas leur sexualité, mais qui sont en couple. À mon avis, il y a de ça derrière mon couple d'amis. Il y en a un des deux qui accepte très mal sa sexualité et qui, par conséquent, fait presque souffrir l'autre parce qu'il vit une relation homosexuelle et qu'il ne devrait pas. Pour moi, c'est une forme de violence qui doit être la plus répandue chez les gais. C'est quand un ou les deux partenaires n'assument pas leur relation. **Homme gai, groupe 1**

5.2.2.2.3 La violence sexuelle

Les participants abordent peu la question de la violence sexuelle lorsqu'ils sont amenés au départ à identifier les formes de violence conjugale. Leur discours sur la négociation des ententes conjugales permet néanmoins de dégager certains éléments associés à cette forme de violence. Pour certains, la violence sexuelle

serait très présente entre partenaires masculins, étant donné l'importance accordée à la sexualité par les hommes gais. En plus du caractère privé et intime des rapports sexuels, le tabou associé à la violence sexuelle fait en sorte qu'elle n'est pas discutée au sein de la communauté gaie ni même identifiée par les victimes elles-mêmes.

Il peut y avoir, même si du coup moi je rentre ça dans la violence physique, la violence sexuelle. [...] Je pense que dans les relations homosexuelles, ça peut se rencontrer plus souvent. Plus souvent qu'on ne le croit, on accepte des relations sexuelles qu'on ne veut pas nécessairement, mais comme on est dans un milieu extrêmement sexualisé, on peut être amené à se dire : « Oui, mais si je dis non, je suis un peu prude ». On a peut-être plus de mal à assumer son « non » par rapport à la sexualité. ***Intervenant, groupe 2***

Sans aller jusqu'à la question du viol, je pense qu'on peut peut-être plus facilement se sentir obligé de dire oui, et dans le couple effectivement d'accepter des situations qu'on a peut-être pas nécessairement envie. [...] On parlait tantôt des couples libres qui ne sont pas nécessairement au même niveau, ce n'est pas pour moi de la violence dans le couple, mais ça a quand même quelque chose finalement quand on accepte à ce point quelque chose qui peut être douloureux pour soi. Par exemple, que l'autre aille voir ailleurs. Si ça va plus loin, ça peut être pour moi une forme de violence.

Intervenant, groupe 2

Dans le même ordre d'idées, un intervenant remarque que la négociation des ententes conjugale peut recéler certains écueils. La notion du consentement à l'ouverture du couple par les deux partenaires semble difficile à cerner, et peut cacher une forme de contrôle de l'un ou l'autre des partenaires. Ce point de vue est partagé par la majorité des participants des deux groupes.

Moi, j'ai souvent remarqué, que dans les couples ouverts, il y en a souvent un qui veut être couple ouvert, et puis l'autre qui suit. À des degrés variables. C'est-à-dire qu'il peut suivre en étant très content, et il peut suivre en souffrant énormément, mais juste parce qu'il ne veut pas perdre l'autre. Ils ne sont pas sur la même longueur d'onde là-dessus ni sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Les règles varient d'un couple à l'autre. Ce n'est pas toujours évident de mettre ces règles en accord ou de les respecter dans le feu de l'action. **Intervenant, groupe 2**

5.2.2.3 Les dimensions associées à la violence conjugale

Bien que ces éléments n'aient pas été formellement abordés lors des entrevues, deux participants du deuxième groupe évoquent certaines dimensions associées à la violence conjugale, dont la spirale de la violence qui témoigne de l'escalade et de la répétitivité des moyens utilisés par l'agresseur pour asseoir son emprise sur son partenaire. Sans nécessairement utiliser les termes spécifiques issus de l'analyse de la violence entre partenaires, ces intervenants font référence à leur manière à ces concepts utilisés pour se représenter et décrire les situations d'abus en contexte conjugal.

C'est plus une attitude envers le compagnon. Une manière de la rabaisser, de l'humilier, de l'insulter fréquemment pour lui faire perdre le plus possible confiance en lui. Habituellement, quand on a plus confiance en soit, c'est là qu'on ne sait plus agir. Donner le sentiment à l'autre qu'il ne vaut rien, et que, finalement, il devrait presque être content d'être traité comme de la merde. Ça devient alors un peu la faute de l'autre : « Si j'avais fait ça, ce n'était pas bien ». C'est un rythme. **Intervenant, groupe 2**

Ces mêmes intervenants évoquent aussi les difficultés pour la victime de rompre le cycle de la violence. L'un d'eux parle d'ailleurs d'un « schéma » observable au sein des couples à propos de la répétitivité des actes, où le climat de tension précède la crise et la justification, puis se remet en place après une lune de miel.

La personne qui va frapper son compagnon de manière régulière, souvent avec par après un sentiment de culpabilité : « Désolé, je ne le ferai plus, je suis désolé », ce genre de réaction qui fait que la personne est un peu prisonnière parce qu'elle est amoureuse et parce que ce n'est pas facile. Il y a une véritable emprise qui est mise sur la personne. S'en suit les différents stratagèmes : planquer les coups qu'on peut avoir, d'avoir des excuses : « Je me suis pris une porte, j'ai glissé dans l'escalier ». Sortir ces excuses-là est une forme de schéma dans la violence.

Intervenant, groupe 2

Enfin, tous les participants des deux groupes font référence au contexte social belge dans lequel se vivent les relations intimes des hommes gais. La prochaine section aborde les éléments rattachés à ce contexte qui, selon les participants, peut contribuer dans une certaine mesure à marginaliser les personnes homosexuelles et à exacerber la violence au sein de leurs relations.

5.2.2.4 Le contexte belge entourant les relations intimes gaies

Les relations intimes des hommes gais font partie du champ représentationnel de l'objet d'étude, puisque les participants campent le phénomène de la violence entre partenaires masculins en le situant dans celui plus large de l'homosexualité en Belgique. Les répercussions du contexte social dans lequel s'insère la conjugalité gaie sont mises en lumière, de même que la sexualité entre hommes.

5.2.2.4.1 Pressions sociales

Les participants rencontrés dans le cadre de cette recherche estiment que la dévalorisation des relations amoureuses des gais imprègne encore l'image de l'homosexualité masculine dans la société, et ce, malgré les avancées légales et sociales reconnues en Belgique depuis plus d'une décennie : « Je pense qu'il ne faut pas se leurrer, il y a encore beaucoup de préjugés et de stéréotypes » confie un intervenant communautaire. « Il y a une injonction, certes inconsciente, à l'hétérosexualité. On prend des années à désapprendre, à se dégager de toute homophobie intériorisée » poursuit un autre. Les pressions sociales de se conformer au modèle hétérosexuel est un élément maintes fois mentionné par les participants, particulièrement ceux du deuxième groupe regroupant les intervenants d'associations LGBT. Selon eux, les pressions de la société influencent les relations intimes des hommes gais et auraient un impact sur la présence de comportements violents dans les couples de même sexe.

Néanmoins, les participants précisent que les personnes homosexuelles ne font pas que « subir » ces pressions engendrées par l'hétérosexisme et l'homophobie. Plusieurs hommes gais développent des stratégies pour les affronter, les contourner ou « faire avec » selon le meilleur de leurs capacités. À ce propos, un homme gai précise l'importance du couple et de la famille « choisie » pour se prémunir du regard d'autrui.

J'ai l'impression que la proximité dans le couple, c'est aussi une façon d'essayer de se protéger de la société qui peut être assez difficile. Les problèmes avec la famille durant son *coming out*, par exemple. Du coup, je me demande : « Est-ce par peur que je me suis créé cette espèce de famille? ». Oui, effectivement, l'intimité, c'est quelque chose de très fusionnel

chez nous en tout cas, et très nécessaire. On a besoin l'un de l'autre. **Homme gai, groupe 1**

Par ailleurs, les participants considèrent que les réactions sociales négatives à l'égard des démonstrations d'affection entre partenaires de même sexe posent un frein au processus d'acceptation et de dévoilement de l'homosexualité, particulièrement chez les jeunes. Selon eux, ces pressions sociales auraient un impact important sur la capacité des hommes gais à vivre pleinement et publiquement leurs sentiments amoureux, les confinant alors à la sphère privée, chez soi ou dans des espaces perçus comme étant sécuritaires comme les cafés et les bars gais.

Le degré d'acceptation personnelle de son homosexualité. Il faut parfois y aller avec plus de pincettes. Ça peut éventuellement faire peur. [...] Un couple hétéro dans un café, ça attire moins le regard, mais un couple gai...[...] Les regards, les rires niais de certaines personnes peuvent être déstabilisants. Le premier soir, la personne avec qui je sortais ne voulait pas me donner la main, c'était plus délicat. Il y a le regard de la société, la pression. **Homme gai, groupe 1**

Ce qui peut être un peu différent, c'est que des couples ne soient pas démonstratifs, parce qu'ils ont du mal avec l'affirmation de leur homosexualité et du coup, lorsqu'ils sont en public, ils ne le montrent pas. Bien qu'il y ait des hétéros qui soient pudiques aussi. Il a un frein, lorsqu'on est face aux autres, de parler de soi et de parler de son couple et de vivre son amour au grand jour. **Homme gai, groupe 1**

5.2.2.4.2 Vision hétérosexiste du couple et de la famille

Les intervenants du deuxième groupe soulignent à grands traits l'influence néfaste des représentations du couple hétérosexuel et de la famille hétéroparentale comme unique modèle possible et sain sur les hommes gais, tant sur le plan individuel que communautaire.

Ce qui est célébré, de façon la plus intense et la plus joyeuse, c'est un homme et une femme, des enfants, le chien, la maison. Voilà. Disons que ça, c'est Walt Disney, c'est Aladdin, Jasmine, tout ce qu'on veut. Il y a une vision petite-bourgeoise très normée de ce que doit être la relation amoureuse, sexuelle et procréative. Ce schéma-là se dégingue quand même pas mal, et c'est tant mieux.

Intervenant, groupe 2

En effet, les participants du deuxième groupe, et quelques-uns du premier, dénoncent les représentations hétérosexistes de la conjugalité et de la famille qui alimentent et renforcent les stéréotypes et les préjugés associés aux relations affectives entre hommes. En plus de célébrer l'hétérosexualité comme seule voie possible et bonne, l'hétérosexisme fomenté selon eux les violences homophobes. De fait, appréhender les couples gais avec « des lunettes hétéros » oblitère les dynamiques conjugales de leurs relations intimes, en plus de suggérer une grille d'analyse binaire qui ne correspond pas aux réalités des couples de même sexe.

Puisque la société est hétéronormée, on lit les relations homos avec des lunettes de lecture pour des relations hétéros. On se dit : « Forcément, il doit y avoir un dans le couple qui fait le rôle de la femme ». La division homme/femme, quoi. ***Intervenant, groupe 2***

C'est le regard de l'extérieur qui peut très vite tomber dans la caricature de l'actif-passif, donc c'est le passif qui joue le rôle de la femme. Ça, ça vient de l'extérieur.

Homme gai, groupe 1

Par ailleurs, plusieurs participants sont critiques par rapport à ces images stéréotypées accolées aux hommes gais au sein desquelles le genre féminin est considéré comme plus faible, vulnérable et fragile que son pendant masculin. Encore une fois, ils précisent que cette vision binaire de l'expression de genre et des rapports intimes ne colle pas à la réalité, ou du moins, elle se réfère à une observation limitée et superficielle de la communauté gaie dans son ensemble.

5.2.2.4.3 Vers une normalisation des relations entre hommes?

Les gains obtenus aux tournants du nouveau millénaire sur le plan légal pour les gais et les lesbiennes ont, selon les participants des deux groupes, eu des répercussions positives sur les représentations de l'homosexualité en Belgique, mais également sur le bien-être général des membres de la diversité sexuelle. Plusieurs comparent avantageusement la situation vécue en Wallonie à celle vécue de manière explosive et très agressive en France, en référence au débat sociopolitique sur le mariage pour tous qui a soulevé les passions dans l'Hexagone. Selon certains, l'accès au mariage et à l'adoption pour les personnes homosexuelles en Belgique a favorisé la « normalisation » des relations entre hommes en les rendant « égales » aux relations hétérosexuelles.

Je pense que ça se vit de mieux en mieux. J'ai des discussions avec d'anciennes personnes impliquées dans l'association. Ils ont très clairement remarqué une évolution rapide dans les années 2000, notamment avec les évolutions rapides qu'a connues la Belgique en matière de mariage. Ça a amené

inconsciemment plusieurs personnes à considérer les relations amoureuses gaies comme quelque chose de comparable à celles des hétéros, qu'elles méritaient toutes autant de respect. Ça a dû inconsciemment jouer, avec l'image du mariage dans la société. **Homme gai, groupe 1**

D'un autre côté, deux participants critiquent vigoureusement le pan de la mouvance LGBT qui préconise le « droit à l'indifférence » en voulant à tout prix « se fondre dans la masse hétérosexuelle ». D'autres participants expriment quant à eux certaines réserves par rapport à « la soi-disant égalité » entre les personnes hétérosexuelles et les membres de la diversité sexuelle, précisant que, contrairement à l'égalité juridique, l'égalité sociale n'est pas atteinte. Selon eux, l'homosexualité est acceptée de façon générale en vertu d'une rectitude politique, mais l'est beaucoup moins dès qu'elle est incarnée et visible, par exemple les relations intimes et la sexualité des hommes gais. L'influence des valeurs judéo-chrétiennes est aussi considérée par un participant.

On va accepter l'homosexualité, mais la sexualité des gais, ça, c'est autre chose. On a beaucoup plus tendance à accepter les homos pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des hommes, mais pas pour leurs relations sentimentales, leurs relations sexuelles. Est-ce qu'on accepte la sexualité homo? Non, je connais énormément de gens qui ont du mal avec ça, et c'est à la limite du dégoût. [...] En Europe, on nous relève souvent que la sexualité relève de l'intime, du secret du couple. Je ne sais pas si c'est dû à la société d'origine catholique. Peut-être. Avec une sexualité un peu péchée, comme ça. **Homme gai, groupe 1**

5.2.2.4.4 La sexualité, entre plaisirs et tensions

Les participants évoquent à plusieurs reprises le regard singulier que posent les hommes gais à propos de leur sexualité, et les façons que cette dernière est célébrée ou mise en scène au sein des communautés gaies. Que ce soit par l'entremise de la presse gaie ou des espaces de socialisation comme les bars et les discothèques, la sexualité occupe une place privilégiée dans les interactions entre homosexuels en Belgique francophone. Selon certains participants des deux groupes, cela a le mérite de favoriser la réflexion chez les gais à propos de leur cheminement personnel et de leurs préférences sexuelles.

L'homosexuel est quelqu'un qui a réfléchi beaucoup à sa sexualité et qui a dû assumer sa sexualité au grand jour. L'affirmer devant sa famille, ses amis : « Voilà, moi j'ai une sexualité qui n'est pas majoritaire, qui est différente de la vôtre ». Du coup, il y a regard sur la sexualité plus désinhibée, plus facile aussi et beaucoup plus relativisée. Il y a un regard sur la sexualité moins cantonnée dans des cadres. On peut déborder de manières différentes. C'est pareil pour les relations intimes pour moi, dans le sens où l'intimité, le relationnel chez les gais sont quelque chose de fort proche de l'hétéro, mais encore une fois, il a dû réfléchir à son intimité et à sa façon dont il allait intégrer le couple.

Homme gai, groupe 1

Certains hommes parlent même d'une « norme homosexuelle » quant à l'ouverture du couple sur le plan sexuel, confortée entre autres par les lieux de rencontre sexualisés et les modes de séduction entre hommes. Cela n'a toutefois pas que des apports positifs, puisque selon le tiers des participants, les représentations de la sexualité chez les gais réfèrent à une vision unidimensionnelle, fortement influencée par la pornographie. Selon ces quatre hommes, la non-exclusivité sexuelle concourt à perpétuer les stéréotypes associés

à l'homosexualité masculine, à l'instar des standards en matière de beauté au sien de la communauté gaie qui glorifient la jeunesse, les muscles saillants et les vêtements raffinés.

Par ailleurs, les relations intimes étant un thème abordé lors des entrevues, les participants s'y réfèrent pour discuter de la place occupée par la sexualité dans les rapports entre hommes gais. Leurs propos concernent surtout la variabilité des ententes conjugales où, selon un intervenant, « on retrouve beaucoup d'inventivité et de créativité dans la façon d'organiser son couple ». Un autre représentant associatif abonde dans le même sens :

Ce qui est très marquant dans la communauté gaie au sens très large, c'est que c'est à géométrie variable. D'une personne à l'autre, ça va être très différent. Certaines personnes vont rechercher un couple fermé, d'autres vont chercher un couple ouvert, d'autres vont chercher juste des coups d'une nuit. Il y a une multitude de possibilités. Chaque couple a ses règles. S'il y avait un mot qui pourrait décrire les relations intimes chez les homosexuels, c'est vraiment « multiforme ». Même ce mot ne suffit pas. Peut-être « polymultiallophone » [rires]. Bref, c'est très varié.

Intervenant, groupe 2

Le discours des participants du premier groupe à propos de la variabilité des ententes conjugales corrobore celui des intervenants du deuxième groupe. Certains ajoutent que les valeurs et les conceptions de la fidélité varient selon les personnes, ce qui peut parfois attiser les conflits au sein du couple. Néanmoins, comme le souligne un homme du premier groupe, les membres de la communauté gaie font en général la distinction entre l'amour perçu comme étant exclusif, et la sexualité vécue hors du couple.

J'ai l'impression que tous les couples ont eu cette discussion. Est-ce qu'on ouvre le couple, ou on ne l'ouvre pas? Parfois, ça devient très rapidement ou très brutalement, dans le sens : « Si tu vas voir ailleurs, je te quitte tout de suite, je ne vais pas rester avec toi ». Là, c'est dit très clairement. [...] Chez les gais, dans tous les couples que je connais, c'est venu d'une manière ou d'une autre. Après, chaque couple gère ça comme il le peut. [...] Il est possible de faire une séparation entre les relations sexuelles multiples, et les relations amoureuses. **Homme gai, groupe 1**

De façon générale, la négociation des ententes conjugales amène les couples à réfléchir à la manière d'actualiser leurs désirs. L'établissement de règles est une stratégie permettant de « baliser » l'ouverture du couple sur le plan des pratiques sexuelles avec d'autres partenaires. Comme un intervenant du deuxième groupe le rappelle, cette négociation ne se fait pas sans heurts, étant donné l'absence de modèles de couples ouverts qui fonctionnent bien et les difficultés d'aborder sainement le sujet avec son amoureux, sans craindre d'attiser la méfiance ou la jalousie.

Ce sont des questionnements auxquels nous sommes confrontés de force, de par les cercles d'amis, le type de rencontres, l'image sociale de l'homosexualité. Je pense que ça joue dans le rapport amoureux, notamment sur la liberté dans le couple, et sur la pression de la communauté homo. On a l'impression que le couple homo doit être complètement ou obligatoirement ouvert. Le problème n'est pas le type d'entente, couple ouvert ou fermé, mais le manque de communication entre les partenaires à propos de leurs désirs et leurs besoins. C'est difficile d'exprimer nos limites personnelles. On n'a pas de modèle pour ça.

Intervenant, groupe 2

En résumé, le discours des participants évoque une image de la violence entre partenaires masculins fortement ancrée dans les connaissances sur la violence conjugale hétérosexuelle. Invités à identifier les formes et les manifestations de violence conjugale, les participants nomment d'abord des comportements associés à la violence physique, puis des attitudes et des exemples relevant selon eux de la violence psychologique, comme les insultes, la menace du dévoilement et la jalousie. La violence sexuelle est quant à elle révélée par l'entremise de la négociation des ententes conjugales. Certaines dimensions associées à la violence entre partenaires telles que le cycle de la violence et l'escalade des moyens sont évoqués sommairement par un petit nombre d'intervenants. Le contexte social belge entourant l'homosexualité masculine tel que perçu par les participants propose quant à lui un réseau de significations faisant partie de l'objet représentationnel.

5.2.3 Attitude

Finalement, le troisième élément du contenu des représentations sociales, l'attitude, est longuement abordé lors des entrevues avec les participants. Cette composante correspond à l'orientation de l'individu au regard de l'objet représentationnel, qu'elle soit positive ou négative. Les éléments de réponses des participants sont regroupés en trois catégories, soit les réactions émotives, les réactions normatives et les réactions pragmatiques. Chacune est décrite plus longuement dans les sections suivantes.

5.2.3.1 Les réactions émotives

Les réactions émotives concernent les sentiments ou les impressions des participants à l'évocation de l'existence de la violence entre partenaires masculins. Contrairement aux réactions normatives concernant la rationalité du discours et les réactions pragmatiques centrées sur l'action, les réactions émotives touchent le ressenti des participants. Plusieurs d'entre eux ont été interloqués par ce segment de l'entrevue, ne sachant pas quoi répondre. Les éléments retenus abordent trois aspects, soit un inconfort à l'égard de cette facette cachée de la communauté gaie, une prise de conscience personnelle et une amorce de réflexion quant à la norme d'égalité au sein des couples gais.

5.2.3.1.1 Une facette cachée de la communauté gaie

Pour l'ensemble des participants, évoquer le phénomène de la violence entre partenaires masculins amène un inconfort qui se vit de deux façons. Ceux ayant déjà fait l'expérience de la violence dans leurs relations intimes parlent de la gêne ressentie à l'époque et des souvenirs douloureux qui refont surface. Les participants n'ayant pas eux-mêmes vécu de la violence conjugale soulignent que le sujet leur était complètement inconnu, qu'il ne faisait pas partie de leur conception de la communauté gaie. L'entretien de recherche vient en quelque sorte les déstabiliser.

Cachée. Franchement, inconnue. C'est le grand inconnu. C'est tellement peu médiatisé, tellement peu connu que, si tu n'abordais pas le sujet, je n'y aurais pas penser. Ça, c'est certain. Ça ne m'est jamais venu à l'esprit. Ça me rend vraiment inconfortable. *Homme gai, groupe 1*

5.2.3.1.2 Prise de conscience personnelle

Discuter des relations intimes chez les gais a ouvert la voie à des récits de plusieurs participants des deux groupes sur leurs façons de vivre leur conjugalité. Certains en ont profité pour jeter un regard introspectif sur leurs relations amoureuses présentes ou passées, entraînant au passage une prise de conscience personnelle à propos des rapports de pouvoir, du contrôle et de la jalousie.

C'est digue, on en parle aujourd'hui, tu me fais me questionner beaucoup sur ce truc-là, puis je me dis : « Tiens, c'est vrai que je ne m'en suis pas questionné suffisamment par rapport à la violence dans mon propre couple ». Je pense que ça me fait sentir un peu interloqué sur le sujet.

Homme gai, groupe 1

Enfin, un homme gai a déclaré que « personne n'est à l'abri de se retrouver dans cette situation-là », en faisant référence à la possibilité de vivre soi-même de la violence dans son couple, ou celle de recevoir un appel à l'aide d'un ami gai. Deux autres participants abondent dans le même sens.

Je prends conscience que personne n'est à l'abri de se retrouver dans cette situation-là [la violence conjugale]. Je ne sais pas du tout comment je réagis si ça m'arrivait personnellement. Je ne sais pas non plus comment je réagis si c'était quelqu'un de proche, un ami. Je serais sans doute plein de bonne volonté, mais j'aurais à coup sûr énormément de maladresse. **Intervenant, groupe 2**

Ça évoque plein de sentiments contradictoires. Crainte, parce qu'un jour ça pourrait m'arriver. Ça éveille plein de questionnements qui vont dans tous les sens. Je ne m'attendais pas à vivre ça en faisant cette entrevue!

Homme gai, groupe 1

5.2.3.1.3 Réfléchir à la norme d'égalité conjugale

Finally, l'entretien a été l'occasion pour plusieurs participants, surtout ceux du deuxième groupe, de poser un regard critique sur la norme d'égalité entre les partenaires masculins souvent véhiculée dans la société et au sein de la communauté gaie. Ceux qui ont soulevé cet élément remarquent que les couples de même sexe jouissent d'une présomption d'égalité entre les partenaires, puisque leurs relations ne seraient pas influencées par les rapports sociaux de sexe qui traversent les relations conjugales hétérosexuelles.

On s'imagine qu'un couple gai a tellement vécu de difficultés pour pouvoir s'assumer et s'aimer librement que, du coup, il n'y aura pas de tension, il n'y aura pas de problème. Ils sont égaux. Je pense que les gens s'imaginent ça. Je pense que moi aussi étant jeune, j'ai imaginé que ça pourrait se passer comme ça, alors que ce n'est pas vrai du tout. On peut très vite basculer dans la violence conjugale.

Homme gai, groupe 1

5.2.3.2 Les réactions normatives

Les réactions normatives renvoient à la façon que les participants expliquent et conceptualisent la violence entre partenaires masculins. Les éléments de discours sur le phénomène rapportés par les hommes gais et les intervenants permettent de cerner les enjeux qui concourent à son silence au sein de la communauté gaie. Les propositions théoriques formulées par les participants situent quant à elles l'analyse de la violence conjugale dans une perspective de hiérarchisation des expressions de genre chez les homosexuels qui, elle-même, est alimentée par l'homophobie intériorisée.

5.2.3.2.1 Discours sur la violence entre partenaires masculins

Le sujet de la violence entre partenaires masculins est peu médiatisé en Belgique. Selon les participants, cette absence de visibilité s'enracine en partie dans la conception hétéronormative du couple qui relègue *de facto* les relations des hommes gais à des rapports amicaux ou sexuels et oblitère l'engagement et l'amour entre les partenaires. Les deux extraits suivants illustrent bien ce point de vue.

La violence entre partenaires...il faut déjà se dire que les partenaires sont engagés dans quelque chose de sérieux et, dans la tête de la plupart des gens, les gais ne vivent pas d'histoires sérieuses. C'est pour ça qu'on ne médiatise pas.

Homme gai, groupe 1

Il y a des meurtres au sein d'un couple où l'homosexualité n'est pas nécessairement révélée. On entend souvent « bagarre entre deux gars ». L'un accueillait l'autre comme locataire. On sent qu'il y a là derrière une relation intime, intéressée ou sincère, et de la violence qui éclate.

Homme gai, groupe 1

Finalement, l'absence de services offerts aux gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes est un constat formulé par tous les participants. Les intervenants communautaires interrogés à ce sujet mentionnent une réticence à montrer « un mauvais visage de l'homosexualité » dans un contexte où promouvoir une vision positive de l'homosexualité est considérée encore nécessaire pour mettre fin aux préjugés. Pointer du doigt les problèmes vécus par les gais risque de « rendre les gens encore plus hostiles » envers eux, et ce, dans un contexte où les acquis légaux sont relativement récents et les avancées sociales, encore fragiles.

Je m'étais dit que, si on vient pointer des problèmes [chez les gais], ça va rendre les gens encore plus hostiles. C'était plus dans une visée d'égalité à l'époque. On revendiquait le mariage pour tous. **Intervenant, groupe 2**

Oui pour les campagnes de sensibilisation, mais qui ne versent pas dans l'outrance non plus. Comme les gais voient leur image changer aussi dans un sens plus positif, il serait mal venu de faire entrer dans la tête de gens qui n'ont pas encore totalement changé d'opinion, en faisant des campagnes à longueur de journée sur la violence chez les gais. **Homme gai, groupe 1**

En conjuguant les perceptions de la société par rapport aux relations intimes des hommes gais et les réticences des représentants associatifs à rendre visible le problème de la violence dans les couples de même sexe, on obtient, comme le souligne un intervenant, un « silence qui pèse lourd, un bâillon qui obstrue la voix de la communauté [gaie] ». Un bénévole du premier groupe parle même d'un tabou associé à la violence conjugale.

Il a de jeunes homos qui ont été battus par leurs partenaires plus âgés. Je ne sais pas si c'est vraiment connu. C'est un sujet qui n'est pas abordé dans la communauté gaie, ou alors occasionnellement, mais ce n'est pas un sujet dont on parle. C'est peut-être encore tabou, finalement. [...] C'est difficile d'en parler, quand tu es victime de violence de la part de ton partenaire qu'on connaît tous.

Homme gai, groupe 1

La majorité des participants du deuxième groupe rapportent que, à leur connaissance, le sujet n'a jamais été discuté dans leur équipe de travail. Ceux qui affirment en avoir parlé avec leurs collègues précisent l'avoir fait parce qu'ils étaient confrontés à une situation concrète et qu'ils ne savaient pas très bien comment réagir. La discussion en aval avait alors pour but de formuler une

réponse concertée : « En lisant le mail de ce mec, je ne savais pas quoi dire. J'en ai parlé aux autres, j'avais besoin de leur avis avant d'envoyer ma réponse », raconte un intervenant. Or, ce silence ne signifie pas que le problème est futile ou qu'il n'existe pas. À ce propos, un intervenant fait le parallèle entre l'invisibilité de l'homosexualité d'alors et le sentiment hostile ou peu accueillant de certains milieux. Le silence ne serait alors pas l'absence de quelque chose, mais plutôt l'indicateur d'un certain malaise.

Ce n'est pas quelque chose que j'ai déjà entendu. J'ai presque envie de dire : « C'est limite, plus inquiétant ». C'est un peu comme l'homosexualité quand on n'en parlait pas. C'est parce qu'il n'y en avait pas? Bien non, c'est justement les endroits où on ne parle pas d'homosexualité qu'il y a un problème. Les gens ont peut-être beaucoup de mal à dire qu'ils sont battus. Ce n'est pas pour ça que ça n'existe pas. Ça serait peut-être plus encourageant d'en entendre parler quand même, que de ne pas en entendre parler du tout.

Intervenant, groupe 2

5.2.3.2.2 Analyse et explication théorique de la violence

Comment peut-on expliquer l'existence de la violence entre partenaires masculins? Loin d'être anodine, cette question a été lancée aux douze participants afin d'avoir accès à leur conception théorique de la violence conjugale. Un petit nombre de participants, principalement issus du premier groupe, considère la violence comme la résultante d'une dynamique conjugale conflictuelle partagée et ressentie par les deux partenaires.

Il y a des personnes qui ont plutôt une personnalité à avoir une emprise sur quelqu'un, et des personnes qui vont rechercher quelqu'un pour les protéger. C'est ce qu'on va rechercher dans le rapport amoureux, le rapport intime au

niveau des sentiments et de ce qui lie deux personnes. Je pense que c'est pour ça que ça se retrouve aussi dans les couples homos. Ce n'est pas une question de sexe en soit. C'est vraiment une question de personnalité.

Homme gai, groupe 1

D'un autre côté, la majorité des participants adopte un angle d'analyse qui repose sur une vision structurelle de la violence conjugale, où les stéréotypes et les préjugés influencent les interactions sociales, entraînant par le fait même une hiérarchie des orientations sexuelles et des expressions de genre. Selon eux, la position sociale attribuée à un homme gai perçu comme étant efféminé ou dérogeant d'une façon ou d'une autre au modèle masculin traditionnel, sera inférieure à celle de son conjoint qui se conforme plutôt au « *straight acting* », c'est-à-dire qui adopte une « apparence et une attitude hétérosexuelle » exemptes des maniérismes attribués aux homosexuels. À ce propos, plusieurs participants estiment qu'être « attiré envers les hommes, mais pas les tapettes » est une déclaration qui découle d'une homophobie intériorisée chez certains hommes gais. Deux participants, bénévoles au sein d'associations vouées à la diversité sexuelle, soutiennent que la honte et le dégoût de sa propre orientation sexuelle seraient un vecteur de violence entre partenaires masculins.

Le fait de considérer la présence d'homophobie intériorisée, considérer que parce qu'on est homo, on est inférieur, on peut se permettre d'agresser l'autre parce que, de toute façon, il est inférieur aussi, surtout s'il a les caractéristiques du pédé. Si dans le couple, il y a un gars qui est plus féminin, plus stéréotypé dans la voix, les attitudes, les vêtements, du coup la violence peut être plus facile de la part du partenaire parce que c'est un peu de l'homophobie. Je ne sais si ça a du sens ce que je dis. Il y aurait donc une violence excusée : « Je te corrige parce que t'es quand même rien qu'une petite tapette. Je t'aime, il faudrait que tu

changes ». On en revient à ça, à l'envie de changer l'autre, de le corriger, de le contrôler. **Homme gai, groupe 1**

Ils pourraient se dire : « Forcément, dans un couple gai, il y en a un qui domine l'autre ». C'est une idée très bateau, parce que l'attachement aux rôles homme/femme. La vieille conception des rôles, au sens où c'était l'homme qui dominait. Je ne pense pas que ça se reproduit chez les couples gais, mais je crois que beaucoup de gens s'imaginent que oui. Le bourreau gai, on va l'appeler comme ça, a peut-être intériorisé ce discours.

Homme gai, groupe 1

5.2.3.3 Les réactions pragmatiques

Les réactions pragmatiques réfèrent à la demande d'aide des hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes, ainsi qu'aux prédispositions à l'intervention dans les associations vouées à la diversité sexuelle. Les recommandations formulées par les participants des deux groupes sont également considérées dans cette section.

5.2.3.3.1 La demande d'aide des hommes gais

Tous les participants ont été invités à réfléchir à la demande d'aide des hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes. Certains se sont basés sur leur expérience personnelle en tant que victimes de violence conjugale, tandis que d'autres ont formulé des réponses à partir de projections et de suppositions tirées de leurs connaissances sur le sujet ou de leurs expériences acquises dans d'autres types de situations. Plusieurs éléments sont considérés : les sources de soutien informelles et formelles pour les homosexuels, la teneur des discussions à

ce sujet avec les proches et les autres membres de l'entourage et les perceptions des hommes à l'égard du milieu associatif gai.

5.2.3.3.1.1 Sources de soutien

La vision stéréotypée et hétéronormative du couple de même sexe, au sein duquel « l'un des partenaires joue l'homme, l'autre joue la femme » contribue selon les participants à isoler les victimes et à inhiber leur demande d'aide. En effet, cette vision instille selon eux un sentiment de honte, de culpabilité et d'inadéquation aux hommes qui ne correspondent pas aux attentes liées au genre masculin. Ce faisant, la possibilité de se reconnaître comme victime de violence et le courage de dénoncer son agresseur sont minés ou considérablement réduits. Cet extrait d'entrevue réalisée auprès d'un homme gai semble particulièrement révélateur :

Si c'est une histoire de violence, ça va tout de suite bloquer la personne. Déjà qu'une victime hétérosexuelle a du mal à ne pas culpabiliser, une personne gaie aura encore plus de mal à oser sortir et à assumer le regard des autres. Parce qu'on revient à une vision stupide de la répartition des rôles homme/femme. C'est plutôt les femmes qui s'en ramassent sur la gueule. Dans les couples hétéros, les mecs qui subissent des violences ont eux aussi du mal à se déclarer victimes. Alors un gai cumule toutes les difficultés possibles et imaginables. Il aura extrêmement de mal à oser aller porter plainte. **Homme gai, groupe 1**

Dans un autre ordre d'idées, les participants, principalement ceux du premier groupe, soulèvent le sujet de la victimisation des hommes, en faisant le parallèle entre l'expérience des hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes et celle des hommes hétérosexuels violentés par leur conjointe. La prégnance du modèle hégémonique de la masculinité fait en sorte, selon eux,

d'inhiber la demande d'aide des hommes victimes de violence et de rendre invisible le phénomène.

Chez les hommes, j'ai l'impression que c'est plus caché. Peut-être que parce que pour un homme, être victime de violence, c'est plus honteux socialement. On va moins oser en parler. En terme d'image de soi, c'est se reconnaître faible, problématique. En même temps, le fait d'en parler est libérateur. Dans le schéma, et là, c'est valable aussi chez les hétéros, l'homme est viril, dominant. Je ne partage pas du tout ces conceptions, mais dans le modèle ambiant, on peut essayer de s'en affranchir, mais on est rattrapé par ça.

Homme gai, groupe 1

L'entourage amical est considéré de façon unanime par les participants des deux groupes comme la source de soutien la plus importante et la plus accessible pour les hommes gais. Bien que les ressources informelles de soutien comme les amis sont perçues comme très utiles, certains estiment que cette situation peut être « un couteau à double tranchant » dans certains cas. Les répercussions négatives d'une dénonciation évoquent la proximité entre les membres de la communauté gaie, les liens qui les unissent et le tabou associé à la violence.

Demander de l'aide? Difficile. On ne parle pas de ça. Il y a un tabou. Si tu dénonces les violences de ton compagnon, tu t'isoles encore plus. On te pointera du doigt. La communauté [gaie] est petite ici, en Belgique.

Homme gai, groupe 1

Comme le mentionne un autre homme gai du premier groupe : « porter plainte contre son ex-conjoint amène le risque de déstabiliser le fragile écosystème de la communauté. Les amis du couple seront mêlés à la situation ou, au contraire, vont s'en éloigner. Dans tous les cas, ça complique les choses pour la victime ». Les conflits de loyauté des amis envers les deux membres du couple et les rumeurs

circulant à leur sujet dans la communauté gaie sont d'autres éléments qui amènent les participants à penser que le recours au réseau amical comme source de soutien en cas de violence conjugale soulève des enjeux délicats.

Par ailleurs, l'appareil judiciaire est identifié par les participants des deux groupes comme une source formelle de soutien à utiliser en ultime recours, lorsque la vie de la victime est en danger par exemple.

Si c'est de la violence à répétition, que c'est ingérable pour lui et que c'est un risque pour son intégrité physique, pour sa santé ou même pour sa vie, il peut alors se tourner vers la police. ***Intervenant, groupe 2***

Selon les participants, les craintes réelles ou appréhendées liées à l'accueil du corps policier sont un facteur important qui inhibe la demande d'aide et l'expression des besoins des hommes gais. Plusieurs estiment que les policiers « sont peu accueillants ou ne savent pas faire avec les homos », tandis que d'autres soulignent la possibilité de ne pas être cru ou d'être perçu de façon suspicieuse en tant que victime. Un intervenant du deuxième groupe ajoute que le fait de devoir dévoiler son orientation sexuelle à des inconnus potentiellement homophobes ou mal à l'aise avec l'homosexualité exacerbe la vulnérabilité de la victime et peut aggraver sa détresse.

Bien que mentionnées dans les discussions, les associations ou les structures d'accueil dédiées à la violence conjugale ne sont toutefois pas identifiées par les participants comme des sources de soutien utiles pour les hommes gais. Plusieurs estiment que ses ressources s'adressent uniquement aux femmes hétérosexuelles et, ce faisant, ne peuvent pas leur venir en aide de façon appropriée.

5.2.3.3.1.2 Sujet abordé au sein de la communauté gaie?

« Non, on n'en a jamais parlé. Ce n'est pas quelque chose de visible, ou ça n'a pas été rendu visible, donc on n'a pas été confronté au cas » résume bien un homme gai du premier groupe. Le point de vue de ce participant est partagé par la majorité des personnes rencontrées. Un intervenant explique cette situation par le tabou tenace entourant le phénomène de la violence entre partenaires masculins au sein des communautés gaies.

C'est vrai que c'est un sujet qui est tabou, la violence. On sait que ça existe, mais on n'en parle pas. Même dans la communauté gaie, on n'en parle pas. C'est parce que c'est quand même mal vu. Les choses qui sont mal vues, on n'en parle pas. On évite d'en parler. **Intervenant, groupe 2**

Les participants ayant déjà été témoins de violence au sein de couples homosexuels ajoutent que le sujet est abordé dans le cercle d'amis gais, mais souvent sous forme d'incompréhension, voire même de jugement de leur part.

La plupart du temps, la réaction est la même : pourquoi restent-ils ensemble? C'est tout de suite ça. Pourquoi il accepte ça? On ne comprend pas qu'on puisse infliger ça. On sait bien que l'amour ne vaut pas tout, qu'on ne peut pas tout changer par amour. À un moment donné, quand on arrive à ce niveau là de relation violente avec des coups, c'est un point de non-retour. C'est plutôt ça la réaction. La réaction c'est : qu'ils se séparent. **Homme gai, groupe 1**

Enfin, un homme gai du premier groupe abonde dans le même sens, et ajoute que le sujet n'est pas abordé dans le milieu associatif LGBT, à l'instar des autres problématiques sociales qui mettent en lumière les difficultés vécues au sein de la

communauté gaie. Cette marginalisation serait en partie attribuable aux violences structurelles.

Dans un cercle de vrais amis gais, ça peut se discuter. Dans un cercle associatif plus large, non. C'est même plutôt tabou. Ou alors c'est discuté, mais comme un problème extérieur. Ce n'est pas spécifique à la violence. Même par rapport au sida ou à la prévention, je remarque un peu ça, c'est-à-dire qu'on va préférer le gai en bonne santé, qui n'a pas de problème psychologique, qui est riche, qui est intelligent, qui a du pouvoir, que le gai qui est fragilisé socialement, psychologiquement, qui a des problèmes de violence. C'est la violence de la société.

Homme gai, groupe 1

5.2.3.3.1.3 Attitude à l'égard de l'associatif gai

Dès le départ, les participants du premier groupe précisent que les associations gaies sont des ressources inestimables pour les hommes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle ou se sentent isolés. L'angle d'intervention par les pairs correspond selon eux à une approche qui favorise des rapports égalitaires entre les membres, comparativement aux modes d'intervention plus encadrés des structures de santé et des services sociaux. Néanmoins, ils estiment que le contact entre les hommes gais et les associations qui leur sont dédiées n'est pas toujours facile ni envisageable, particulièrement en cas de violence conjugale. Un participant explique :

Il y a beaucoup de gais qui sont mal à l'aise par rapport au milieu associatif. Si c'est quelqu'un d'extrêmement décentré et extérieur par rapport à la communauté gaie, et les seules fois qu'il voit la communauté gaie c'est à la Gay Pride, il aura peut-être du mal à y penser. Si la personne à moins d'a priori, de stéréotypes ou de connaissances, elle fera peut-

être les recherches, va se renseigner. Est-ce qu'elle osera y aller? Je ne sais pas. Elle va peut-être se dire : « Elles sont tellement revendicatrices, si je vais là-bas, peut-être que mon expérience [de violence conjugale] va être utilisée ». Une utilisation qui ne lui plairait pas. **Homme gai, groupe 1**

Les stéréotypes et les préjugés associés à l'homosexualité masculine peuvent, selon les participants, être endossés par les hommes gais eux-mêmes et influencer grandement leur attitude en cas de violence dans leurs relations intimes. De fait, une certaine réserve peut être ressentie par ceux ayant intériorisé les idées dépréciatives accolées aux homosexuels qui dérogent aux attentes liées à leur genre, ou ceux qui se qualifient de « hors milieu » et qui ne s'identifient pas à la communauté gaie. Ne voulant pas être associés à ce groupe et, plus largement au milieu associatif, ces hommes risquent de ne pas cogner à la porte des organismes communautaires.

Il me disait qu'il avait peur qu'à l'association, il y ait des tatas, des folles. Il se décrit lui-même comme une personne normale, pas stéréotypée. **Homme gai, groupe 1**

L'attitude des hommes gais à l'égard de l'associatif LGBT semble être une préoccupation partagée par les deux groupes de participants. Le point de vue des intervenants communautaires à ce sujet est détaillé plus en profondeur dans la section suivante sur les prédispositions à l'intervention dans les associations gaies.

5.2.3.3.2 Prédispositions à l'intervention

Outre la demande d'aide des hommes gais, les attitudes des intervenants oeuvrant auprès des clientèles gaies ont fait l'objet de discussions avec les participants, particulièrement ceux du deuxième groupe. Ces derniers avouent humblement ne

pas avoir réfléchi au sujet de la violence entre partenaires masculins dans le cadre de leur travail, leur attention étant surtout dirigée vers la lutte contre l'homophobie.

Les intervenants ajoutent que leur boulot consiste par exemple à accueillir et à accompagner les hommes qui ont de la difficulté à accepter leur orientation sexuelle, et à les référer au besoin vers les ressources et les services professionnels pertinents. Ils sont amenés au quotidien à répondre à une panoplie de demandes touchant de près ou de loin à l'homosexualité, en collaboration étroite avec les bénévoles de leur association. Néanmoins, la violence conjugale est, selon leurs dires, rarement un motif de consultation dans le réseau associatif LGBT. Quatre participants, dont deux issus du premier groupe, évoquent tout de même une situation de violence conjugale rencontrée dans le cadre de leur engagement bénévole ou de leur travail au sein d'une association gaie, principalement sous forme d'un courriel de détresse envoyée par un homme victime de violence.

5.2.3.3.2.1 Accueil et accompagnement

Invités à décrire leur travail comme salariés ou leur implication comme bénévole d'une association vouée à la diversité sexuelle, les participants des deux groupes expliquent que leur rôle consiste à accueillir dans un premier temps les personnes qui demandent de l'aide, et ce, peu importe la nature de la requête. Après une brève évaluation des besoins de la personne, ils déterminent ensuite la meilleure façon de l'aider, considérant les ressources disponibles et leurs propres capacités à intervenir. Advenant un cas de violence conjugale, le discours des participants montre que ces derniers privilégieraient une approche centrée sur les solutions, où

la nécessité de porter plainte auprès de la police serait mise de l'avant, surtout en cas de violence physique.

Première des choses dans le cadre du travail et d'une intervention au niveau de l'association, si une personne viendrait et dirait « Je me suis fait tabassé par mon compagnon », ni une ni deux on va à la police et tu déposes plainte. Je veux dire, ça serait la première des choses à faire. [...] Il y a plein de choses qui peuvent être faites, mais de toute façon, je crois que la première des choses à faire est de se protéger. Là je suis clair que si jamais ça arrive, c'est d'aller déposer plainte. **Intervenant, groupe 2**

En outre, la difficulté d'intervenir auprès des hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes réside dans le fait que le sujet est considéré par les participants comme relevant de la sphère privée. Les difficultés conjugales sont évaluées comme étant en dehors de leur mission ou de leur champ de compétence. Un homme gai, bénévole au sein d'une association, explique sa position lors des accueils :

C'est très difficile, parce que les gens vont parler de tout, mais ils vont tourner autour de ce problème-là [la violence conjugale], parce que c'est le couple. Et le couple, c'est encore plus compliqué que l'homosexualité dans la société. Nous on est spécialiste du truc. On voit très clairement quand il y a un problème au niveau de la société, au niveau de la famille, de l'école, et tout. C'est assez facile. Mais quand il s'agit du couple, évidemment on n'est pas spécialement là pour ça. Il faut vraiment que la personne elle-même vienne avec le sujet, ou laisse une brèche par rapport à ça et c'est à nous de nous y engouffrer. C'est déjà arrivé. **Homme gai, groupe 1**

Plusieurs participants mentionnent qu'ils documenteraient la situation concernant la violence entre partenaires afin « de mettre la violence dans son contexte ». La possibilité d'orienter la personne vers des services de thérapie et de médiation conjugale est soulignée à plusieurs reprises. Questionnés sur ce point, ils expliquent qu'il est nécessaire de « comprendre les mécanismes conjugaux à l'œuvre » pour être en mesure de les désamorcer. « Après, il y a tout un jeu de négociation, de médiation plutôt, qui peut se mettre en place. Thérapie, s'il y a un problème récurrent », résume un intervenant du deuxième groupe.

Un participant du premier groupe qui s'occupe bénévolement de la réception et du traitement des demandes envoyées par courriel à l'adresse de son association relate une situation où la violence conjugale était évoquée dans un message de détresse. Rédigé par un homme gai victime de violence de la part de son compagnon, le courriel faisant mention d'autres problèmes que le participant percevait comme très graves. Il a répondu à l'homme en lui proposant des références spécialisées concernant les autres problématiques, mais se sentait démuni par rapport à la violence conjugale.

Sur le fait qu'il se soit fait battre, je ne lui ai pas répondu sur ce point-là. À part dire désolé...je ne savais pas quoi lui répondre. À part compatir et dire « J'éprouve de la pitié pour toi », ce que je ne veux pas faire, je n'ai rien dit. Il m'a réécrit, il était content. Je lui ai proposé d'autres associations, avec les dates des activités. Il m'a répondu, disant qu'il essaierait d'y aller. **Homme gai, groupe 1**

Enfin, les participants du deuxième groupe, et ceux du premier ayant un rôle de bénévole au sein de leur association expliquent que l'accompagnement des hommes est de courte durée, généralement une ou deux rencontres, et vise surtout à créer un lien pour briser leur isolement et à les référer vers des ressources

spécialisées. L'intervenant ou le bénévole est alors là pour accompagner et soutenir la personne dans ses démarches, en la guidant vers des services professionnels adéquats ou en prenant contact avec eux. Dans ce contexte, l'accompagnement en cas de violence conjugale est limité et davantage axé sur la référence. La prochaine section présente les stratégies déployées pour référer les hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes vers des services professionnels.

5.2.3.3.2 Référence vers des services professionnels

Comme mentionné précédemment, les pratiques des intervenants se centrent sur l'accueil et l'accompagnement de courte durée des hommes gais en demande d'aide. Lorsque les situations touchent à des sujets délicats ou qui nécessitent une aide spécialisée en matière de violence entre partenaires, la référence vers des ressources ou des services professionnels occupe une grande place dans leur intervention.

Je lui demande si je peux l'accompagner, ou s'il veut aller tout seul, mais je l'orienterais vers une ressource spécialisée. Je prendrais le temps d'analyser sa demande. En fonction de mon répertoire, de mes coordonnées, je le lui donnerais et je lui proposerais mon aide pour l'accompagner si c'est dur. Parce que je sais que ce n'est pas évident faire les démarches tout seul. *Intervenant, groupe 2*

Je préfère vraiment rediriger les gens, plutôt que de leur donner une mauvaise information, parce que j'ai vraiment trop peur de jouer avec la situation des gens, parce que c'est un problème [la violence conjugale] vraiment trop sensible. Ce n'est pas renseigner à quelqu'un une marque de capote ou un endroit où il peut sortir, c'est vraiment très délicat.

Intervenant, groupe 2

Étant donné la rareté des ressources en matière de violence conjugale dédiées aux hommes hétérosexuels ou homosexuels, la référence n'est toutefois pas facile : « J'imagine qu'il doit quand même bien avoir des services pour aider les hommes confrontés à la violence, mais franchement, moi je ne les connais pas », confie un intervenant communautaire. Un collègue ajoute :

Honnêtement, quelqu'un viendrait me dire tout de suite « J'ai besoin d'aide », j'aurais du mal, parce qu'on n'est pas armé pour ça. À mon avis, ce que je ferais, c'est l'aguiller vers nos partenaires. **Intervenant, groupe 2**

Conscients de leurs limites à l'égard des difficultés sociales nécessitant une intervention professionnelle en matière de violence conjugale, les participants n'hésitent pas à faire appel à leurs réseaux de contacts, notamment les centres de planning familiaux qui assurent la formation et la supervision clinique de certaines équipes bénévoles et salariées d'associations gaies.

Honnêtement, moi je ne suis pas très doué pour faire de l'intervention sociale. Donc, j'aurais tendance de référer vers un service. Prendre contact pour lui, ça il n'y a pas de souci. C'est ce que je fais d'ailleurs de temps en temps. Si c'est un problème de violence conjugale, je téléphone au centre de planning le plus proche : « Est-ce que vous avez des personnes capables d'accueillir ce type de situation? ». C'est le secteur que je connais le mieux. C'est vrai qu'en terme de violence conjugale, je connais nettement moins bien le secteur. Éventuellement, un centre de planning pourra me renseigner. **Intervenant, groupe 2**

Amené un jour à référer un homme gai victime de violence conjugale vers une ressource spécialisée, un intervenant du deuxième groupe a communiqué avec une maison d'hébergement pour femmes violentées. Bien que l'hébergement d'urgence s'est avéré impossible à actualiser, sa démarche lui a permis de

connaître les services offerts par cette ressource et d'enjoindre à la personne de consulter.

J'appelle d'abord pour savoir effectivement si je peux donner leurs coordonnées. Là, les travailleurs sociaux m'ont dit : « On ne pourra pas l'héberger, parce qu'on a seulement de l'hébergement pour femmes. Donc, évidemment, on ne peut pas héberger un homme avec des femmes. Par contre, on peut le recevoir. Notre psychologue peut discuter avec lui, voir un peu comment on peut l'aider. Si jamais besoin est, il pourra être redirigé vers d'autres personnes ». C'était déjà une porte d'entrée et je savais qu'il pouvait aller là, les contacter pour essayer un peu d'aider.

Intervenant, groupe 2

Au passage, la moitié des intervenants du deuxième groupe mentionne la création de Rainbow Cops, une nouvelle association policière spécialisée dans l'accueil des personnes de minorités sexuelles. En formant le corps policier aux réalités LGBT, cette nouvelle ressource nationale pourra, selon eux, améliorer le traitement des plaintes émises par les hommes gais victimes de violence conjugale.

5.2.3.3.2.4 Efforts déployés pour rejoindre les hommes

Questionnés à propos de leurs prédispositions à intervenir en cas de violence conjugale, les participants du deuxième groupe et ceux du premier qui sont impliqués dans la gouvernance de leur association profitent de l'occasion pour réfléchir aux efforts déployés pour rejoindre les hommes gais victimes de violence et, plus largement, ceux qui sont en situation de détresse psychosociale.

Ici, on ne sait pas aider directement à ce niveau-là [la violence conjugale]. C'est un peu compliqué. C'est aussi une question que les associations doivent se poser. Comment encourager les hommes victimes de violence conjugale à pouvoir savoir venir vers nous? [...] Pour des gens, ça peut être plus facile de téléphoner dans une asso que de téléphoner dans une institution, même si bien attendu il y a l'anonymat, il y a ce genre de choses. Ils vont avoir l'impression que c'est moins officiel. C'est aussi notre mission à nous d'une certaine manière d'essayer de faire passer le mot que si même on ne peut pas les aider directement, ils peuvent peut-être venir vers nous pour un premier échange. [...] Il faut qu'on puisse encourager les gens à venir vers nous, et à faire le chemin vers eux en prenant en compte que ça peut être aussi difficile de venir vers l'associatif. ***Intervenant, groupe 2***

Le discours de l'ensemble des participants sous-tend une volonté de leur part d'adapter leurs pratiques pour mieux soutenir les hommes gais qui vivent de la violence dans leur couple. Offrir une porte d'entrée pour les personnes en détresse leur semble important, bien que les ressources dont ils disposent soient limitées et que leur formation actuelle ne leur permette pas d'intervenir adéquatement. Les participants énoncent plusieurs recommandations dans la visée d'améliorer la situation, lesquelles sont présentées dans la section suivante.

5.2.3.3.3 Recommandations formulées par les participants

Le dernier volet des réactions pragmatiques abordé par les participants concerne leurs idées pour soutenir adéquatement les hommes gais qui vivent de la violence entre partenaires. Cinq types de recommandations se dégagent de leur discours, soit l'inclusion des réalités gaies dans les efforts de prévention, la sensibilisation au sein des communautés gaies, la création d'outils et de ressources spécialisées,

l'éducation et la formation des intervenants concernés et la collaboration entre les associations belges. Les prochaines rubriques présentent le contenu de ces idées.

5.2.3.3.3.1 Inclusion dans les efforts de prévention

Invités à émettre des recommandations, les participants sont enthousiastes et volubiles. L'idée qui revient le plus fréquemment est celle d'inclure les réalités homosexuelles dans les efforts de prévention, notamment dans les campagnes de sensibilisation nationales sur la violence entre partenaires. L'ajout d'une mention ou d'une image montrant un couple gai serait déjà un grand pas en avant, selon eux.

J'appliquerais la campagne de sensibilisation qu'il y a eu pour les partenaires hétéros, et y inclure la notion d'accueillir une personne gaie, de pouvoir accueillir sa plainte de la même manière qu'un couple hétéro. Sensibiliser ces personnes à l'homosexualité tout court. Casser leurs stéréotypes. **Intervenant, groupe 2**

Illustrer la conjugalité gaie représente un défi certain, puisque les réalités sont plurielles et, conséquemment, il est difficile de proposer une image représentative de la diversité conjugale chez les hommes gais. Un intervenant estime que « montrer un côté moins lumineux de l'amour entre hommes comme la violence conjugale » peut fragiliser la communauté gaie et prêter flanc aux attaques de détracteurs homophobes en jetant le blâme sur les victimes qui correspondent à certains stéréotypes. Un homme gai du premier groupe abonde dans le même sens :

Ça touche à la tête des gens, ce qui est ancré. Les gais ne sont pas des extraterrestres, ils vivent des situations qui sont communes à tous les couples. J'ai conscience que ça peut heurter beaucoup de monde en disant ça. Dans certains milieux, c'est bien de montrer une certaine facette de l'homosexualité qui rentre dans le moule, qui accepte certains codes de la société. Par exemple, la réaction de certaines personnes par rapport à un couple libre dont un des membres serait victime de violence. J'imagine très bien les amalgames qui seraient faits : « Ah oui, mais c'est parce que c'est un couple libre ». En gros, c'est leur faute. Il faut être attentif. *Homme gai, groupe 1*

5.2.3.3.3.2 Sensibilisation des communautés gaies

Comparativement aux participants du deuxième groupe qui concentrent leurs recommandations sur les plans social et structurel, ceux du premier groupe émettent des idées qui interpellent directement les membres des communautés gaies. Ils suggèrent entre autres de sensibiliser les hommes gais aux formes et aux manifestations de violence conjugale afin d'en favoriser le dépistage. Ainsi, une prise de conscience personnelle peut émerger chez les victimes ou les agresseurs.

Il faudrait simplement que le gai victime de violence puisse en venir à se poser la question : « Est-ce que je suis victime de violence? ». C'est difficile pour quelqu'un d'extérieur, proche ou pas proche, de mettre le doigt dessus, parce qu'on a peur des réactions et que, du coup, ça puisse se retourner contre nous. Si on était amis, ça risque de tout casser. Par une campagne d'information, faire prendre conscience que peut-être on est victime, qu'est-ce qu'on peut accepter et qu'on ne doit pas accepter.

Homme gai, groupe 1

5.2.3.3.3.3 Création d'outils et de ressources spécialisées

Outre l'intervention préventive, les participants suggèrent aussi de mettre en place des ressources spécialisées pour venir directement en aide aux hommes. La création de « groupes de parole » dans le milieu associatif gai est suggérée.

Avoir des lieux où on puisse parler. Comment je me sens moi, comment je me sens dans mon couple. Le *self-help*, c'est le but aussi des associations. C'est de créer de l'entraide par les pairs. On fait des activités ludiques ou récréatives, oui c'est bien, mais ce ne sont pas nécessairement des lieux où on peut parler.

Homme gai, groupe 1

De plus, un homme gai suggère de créer un outil, peut-être un logo ou une charte d'établissement, permettant d'identifier rapidement les associations ou les structures de santé ouvertes à la diversité sexuelle et disposées à accueillir les victimes homosexuelles. Ce faisant, les hommes gais qui requièrent de l'aide pourront se tourner plus facilement vers ces ressources sans craindre d'être jugés ou mal reçus, sachant que le personnel a été formé aux réalités LGBT. Cette proposition a le mérite d'éviter les risques de revictimisation.

Au niveau curatif, connaître à qui on peut s'adresser quand on est victime dans des lieux bienveillants. Aller s'adresser dans des lieux qui ne sont pas réellement à l'écoute ou qui sont complètement à côté de la plaque, on est une deuxième fois victime. C'est tout ce qui touche à l'aide aux victimes, de l'aide psychologique et sociale autour des situations de violence conjugale. ***Homme gai, groupe 1***

5.2.3.3.3.4 Formation des intervenants concernés

Le quatrième type de recommandations renvoie à l'éducation et à la formation continue des intervenants concernés de près ou de loin par la violence entre partenaires masculins, comme les assistants sociaux, les psychologues, les éducateurs et les juristes. Selon les participants, des notions rudimentaires concernant par exemple le langage inclusif pourraient être instaurées facilement dans les milieux d'intervention. De même, l'inclusion de la diversité des orientations sexuelles devrait faire partie du curriculum de formation des futurs intervenants professionnels, de même qu'une conception élargie de la violence entre partenaires.

Je suis ami avec une personne qui a fait assistance sociale qui a terminé l'an passé, et il y a encore plein de sujets qu'il n'abordait pas. Sur l'homosexualité. [...] Le problème, c'est que dans ses cours, on n'en parlait pas. Pas du tout. Violence conjugale, c'est entre un homme et une femme, point. C'est la femme qui se ramasse tous les coups. Ils voient peut-être la situation des hommes battus, mais dans le cadre d'un couple hétérosexuel. **Homme gai, groupe 1**

Un autre intervenant souhaite aller à la racine du problème et propose en ce sens de déconstruire les modèles hétéronormatifs et de repenser les pratiques pour qu'elles soient exemptes d'hétérosexisme. Selon lui, tous les niveaux scolaires devraient être interpellés, de l'école primaire jusqu'à l'université.

Je travaillerais l'injonction sociale. Le schéma normatif imposé par des survalorisations d'images mentales des parents, des proches. Au niveau de l'éducation, l'école passe à côté de la plaque sur un grand nombre de trucs. C'est très politique, ce que je dis. [...] C'est apprendre à

vivre avec tout ce qu'on a à l'intérieur qui ne correspond pas au modèle dominant. ***Intervenant, groupe 2***

Finalement, un participant du premier groupe souligne l'importance que le réseau universitaire francophone développe des programmes d'études féministes et de genre. En se dotant de tels départements, les corpus de connaissances ancrés dans le contexte belge s'enrichiront de perspectives novatrices pour repenser les violences et les rapports de domination au prisme de l'homosexualité.

Ce qui est très important et qui n'existe pas en Belgique francophone, c'est de travailler sur le développement de départements dans les universités sur les *gender studies*. Si on réussit à faire se développer ce genre de départements, à l'intérieur de ces départements il y aura des cellules qui pourront travailler au niveau psychologique, au niveau social sur la violence à l'intérieur des couples gais.

Homme gai, groupe 1

5.2.3.3.3.5 Collaboration entre les associations belges

Le cinquième et dernier type de recommandations pose la nécessité de créer des ponts entre les associations belges francophones afin de développer des réponses sociales adaptées aux besoins des hommes gais qui vivent de la violence conjugale. Pour ce faire, la collaboration entre les structures spécialisées en violence entre partenaires sans égard à l'orientation sexuelle et les associations LGBT semble l'éventualité la plus prometteuse. Dans l'extrait suivant, un homme gai développe cette idée :

Dans un monde de bizounours, les deux collaboreraient, parce que chacun apporte leurs expériences et leurs expertises. Ça concerne les deux. [...] La base serait les assos de violence conjugale, parce qu'elles ont la structure

et la façon de fonctionner. Mais avec des gens, personnel ou bénévole, qui ont été sensibilisés par les assos LGBT ou des gens des assos qui participeraient à certaines discussions. Il faut vraiment un enrichissement entre les deux, pour éviter ce qu'il arrive souvent, cette concurrence terrible et complètement stupide qui est du gaspillage de ressources. Chaque asso a son propre réseau et pourrait faire circuler les infos, et par là pourrait toucher un plus grand nombre de personnes. Par ricochet, le maillage serait plus développé si les deux se mettaient ensemble. Le pire serait évidemment que chaque secteur fasse ses trucs dans son coin. Ça, ça serait totalement risible. *Homme gai, groupe 1*

5.3 Résumé des résultats de l'étude

La présentation des résultats repose sur l'analyse des trois éléments constitutifs des représentations sociales de la violence entre partenaires masculins, soit l'information, l'image et l'attitude. Chaque composante renvoie à des éléments du discours d'acteurs sociaux qui contribuent à la construction de l'objet représentationnel en Belgique francophone, dans ce cas-ci des hommes gais et des intervenants d'associations vouées à la diversité sexuelle. Les similitudes et les divergences de points de vue des deux groupes de participants ont été relevées, conformément au modèle bidimensionnel des représentations sociales. Cette section vise à résumer les résultats principaux qui émergent de l'analyse des données.

L'information, première constituante des représentations sociales, renvoie aux quatre sources de connaissances identifiées par les participants pour appréhender la violence entre partenaires masculins. L'information tirée des médias et des expériences familiales vécues par les participants concerne principalement la violence conjugale hétérosexuelle. Leurs expériences personnelles et professionnelles évoquent quant à elles de deux façons la proximité des

participants à la violence entre partenaires masculins. Certains ont vécu eux-mêmes de la violence dans leurs relations intimes. D'autres ont eu l'occasion, en tant que membre de la communauté gaie, d'observer des épisodes de violence chez d'autres couples de même sexe, ou d'intervenir dans de telles situations dans le cadre de leur travail ou de leur engagement bénévole.

L'image, deuxième élément du contenu des représentations sociales, fait d'abord référence aux définitions de la violence entre partenaires masculins. Pour les participants des deux groupes, il s'agit d'une prise de pouvoir et de contrôle d'un partenaire sur un autre. Pour eux, la définition est la même que pour la violence conjugale en contexte hétérosexuel. Ensuite, les formes et les manifestations de violence sont énumérées et correspondent en partie à celles adoptées dans le *Plan d'action national contre la violence entre partenaires* de l'État belge. Les participants s'attardent plus particulièrement sur la violence physique comme image évocatrice. Ensuite, les violences psychologiques sont nommées, notamment la menace de dévoilement forcé comme spécificité de la violence chez les couples de même sexe. La violence sexuelle est quant à elle située par rapport à la sexualité représentée dans les lieux de socialisation gais et à la négociation des ententes conjugales. Les intervenants du deuxième groupe ajoutent des précisions concernant la spirale et le cycle de la violence, deux dimensions reconnues de la violence entre partenaires. Le champ de référence des représentations renvoie aux relations intimes des hommes gais. Les participants du premier groupe se réfèrent davantage à des situations concrètes et intimistes pour situer le contexte belge, tandis que les participants du deuxième groupe tentent de placer les représentations de l'homosexualité masculine au prisme de l'hétérosexisme et de ses répercussions sociales.

L'attitude, troisième constituante des représentations sociales, réfère à trois types de réactions. D'abord, les *réactions émotives* évoquent, principalement chez les participants du premier groupe, une prise de conscience personnelle, mettant en lumière la potentialité transformatrice de la recherche. La remise en question de la norme d'égalité entre les partenaires masculins est quant à elle surtout exprimée par les intervenants du deuxième groupe. Ensuite, les *réactions normatives* soulignent le discours sur la violence entre partenaires masculins et ses enjeux, notamment le silence dans la communauté gaie. L'analyse théorique du phénomène est quant à elle campée à partir de notions telle l'homophobie intériorisée. Enfin, les réactions pragmatiques concernent la demande d'aide des hommes gais, les prédispositions à l'intervention dans les associations gaies et les recommandations formulées par les participants pour améliorer l'accessibilité des services. Selon les participants, les homosexuels entretiennent une relation ambiguë envers la communauté gaie en ce qui à trait à la violence conjugale, tant par rapport aux sources de soutien que leurs perceptions du milieu associatif. La grande proximité entre les membres de la communauté est identifiée comme facteur pouvant inhiber la demande d'aide des hommes. Pour ce qui est des pratiques, les intervenants soulignent l'absence de ressources spécialisées pouvant soutenir adéquatement les hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes.

Le prochain chapitre discute de ces résultats à la lumière des savoirs scientifiques à propos de la violence entre partenaires masculins. Il précède la conclusion du mémoire.

CHAPITRE VI DISCUSSION



Ce chapitre vise à discuter des résultats en répondant aux questions de la recherche ayant mené à l'objet d'étude. Pour ce faire, les résultats présentés dans le chapitre précédent sont repris sous trois angles et développés en regard des écrits scientifiques sur le sujet. La pertinence du modèle bidimensionnel est quant à elle examinée par rapport aux objectifs de la recherche, donnant lieu à des réflexions à propos de l'émergence d'une représentation sociale de la violence entre partenaires masculins en Belgique francophone. Enfin, les forces et les limites de l'étude sont soulignées, de même que les pistes de recherches futures et les implications pour les pratiques et les politiques sociales.

6.1 Regards croisés sur la violence entre partenaires masculins

En recueillant le discours d'acteurs sociaux concernés par la violence entre partenaires masculins, il est possible d'appréhender leurs représentations du phénomène et l'influence de ces dernières sur les pratiques sociales au sein des communautés gaies belges. Les trois angles d'analyse discutés dans cette section réfèrent aux questions de recherche suivantes :

1. Comment les hommes belges d'orientation homosexuelle et les intervenants qui oeuvrent au sein des communautés gaies en Communauté française de Belgique se représentent-ils le phénomène?
2. Comment ces représentations influencent-elles la demande d'aide des hommes gais, ainsi que les pratiques des intervenants communautaires?

Dans un premier temps, les représentations sociales des deux groupes de participants sont mises en lumière à partir de deux éléments constitutifs, soit l'information et l'image, et analysées à partir des sources de connaissances des participants et de leur proximité à l'objet d'étude. Dans un deuxième temps, l'influence de ces représentations est circonscrite à partir des composantes de l'attitude des personnes interrogées face au phénomène, principalement leurs réactions pragmatiques et émotives. Dans un troisième temps, les réactions normatives révélées par les participants, c'est-à-dire leur compréhension et leur analyse du problème, sont décortiquées à l'aune de perspectives théoriques issues des études féministes sur la violence conjugale.

6.1.1 Se représenter le phénomène

Les éléments de définitions de la violence entre partenaires masculins fournis par les participants renvoient principalement à une conception hétérosexuelle comme champ de référence, bien qu'une volonté soit manifeste dans leur discours de formuler une définition non différenciée du phénomène, dans laquelle le genre et l'orientation sexuelle des protagonistes ne sont pas prédéterminés. Ancrés dans leur conception structurelle des discriminations, plusieurs intervenants du deuxième groupe précisent d'ailleurs que le fait de camper l'homme dans le rôle de l'agresseur et jamais dans celui de victime relève d'une vision hétéronormative

du couple et de la violence conjugale qui affecte grandement l'expérience des hommes gais, puisqu'il est alors difficile de reconnaître la situation comme étant une forme d'abus et de l'élever au rang de problème social qui affecte les communautés gaies. Ce point de vue tiré des données de l'étude rejoint les conclusions avancées par d'autres chercheurs (Kulkin et al., 2007; St. Pierre, 2008).

Les participants des deux groupes mentionnent les termes « pouvoir » et « contrôle » d'un partenaire sur un autre pour définir le rapport de domination et les manifestations de violence, ce qui correspond à la position retenue dans le dernier plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires adopté par les gouvernements belges qui situe la violence conjugale sous l'angle de violences structurelles (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2010). Invités à donner un exemple d'une telle prise de contrôle, les participants répondent spontanément par des images associées à la violence physique : une bagarre entre partenaires, un visage tuméfié, des ecchymoses sur les bras, etc. Les perceptions des participants quant à la sévérité et la prévalence et de cette forme de violence chez les hommes gais est d'ailleurs sujette à débat entre les participants des deux groupes confondus. Bien qu'il ne s'agisse pas de la plus fréquente, les écrits montrent que la violence physique est la forme de violence la plus dénoncée aux autorités et celle qui est dépistée le plus facilement pour les intervenants concernés et les membres de l'entourage de la victime (Finneran & Stephenson, 2012; Murray & Mobley, 2009; Welles et al., 2011). De plus, la violence physique permet souvent à la victime de prendre conscience de sa situation et de valider son expérience comme étant de la violence conjugale.

La violence psychologique se traduit, selon les participants, par différentes manifestations, dont l'emprise de la jalousie et la menace du dévoilement forcé de l'orientation sexuelle. Ces facettes de la violence conjugale ont été évoquées principalement par les intervenants du deuxième groupe, et par les hommes qui ont déjà vécu de la violence dans leurs relations intimes. Cela renvoie aux expériences professionnelles et personnelles comme sources d'informations à propos du phénomène. Il semble que la proximité à la violence entre partenaires instille chez ceux plus proches de l'objet d'étude une compréhension différente et plus personnelle du problème, comparativement à ceux qui, de leur propre aveu, n'en ont qu'une connaissance théorique. Cette proximité leur permet entre autres d'évoquer certaines dimensions de la violence conjugale comme la spirale et le cycle de la violence, en plus de cerner les défis associés à la demande d'aide des hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes. Cette interprétation semble corroborer la proposition de Moliner et Gutermann (2004) voulant que la proximité à l'objet représentationnel influence le rôle de la représentation chez les acteurs sociaux. Selon ces chercheurs, la représentation joue un rôle surtout descriptif chez les personnes ayant peu de contact avec l'objet, tandis qu'elle joue un rôle plutôt explicatif chez celles qui en ont une expérience plus soutenue ou récurrente.

Loin de condamner l'ouverture sur le plan sexuel ou de faire l'éloge de la monogamie, les participants soulignent toutefois les défis que recèlent la négociation et le maintien des ententes conjugales, l'absence de modèles positifs, les pressions ressenties au sein des communautés gais et les perceptions négatives qui sont accolées à ces formes atypiques de conjugalité dans la population générale. Peu documentée chez les hommes gais, la violence sexuelle en contexte conjugal a pourtant été abordée à maintes reprises par les participants de l'étude, notamment sous l'angle des ententes conjugales et de la place

accordée à la sexualité en général dans les interactions au sein des communautés gaies. Il ressort du discours des personnes rencontrées que la négociation de ces ententes peut mener à la violence dans certaines circonstances, surtout si l'un des partenaires a une faible estime de soi ou si d'autres leviers de manipulation sont déjà à l'œuvre au sein du couple. Cela rejoint les conclusions des travaux de Shernoff (2006) sur la conjugalité gaie. La question du viol est toutefois évacuée du discours des participants, ce qui laisse penser que le sujet incarne tout de même une « zone muette » du champ représentationnel (Chokier & Moliner, 2006). Autrement dit, les pressions normatives associées entre autres à la socialisation des hommes et à leur victimisation font en sorte que le viol en contexte conjugal est passé sous silence, car il renvoie à un système de valeurs empreint d'interdits et de tabous sur cette question.

6.1.2 Réagir face au problème

Outre les définitions, les formes et les manifestations de violence entre partenaires masculins, les participants étaient amenés à jeter un regard sur leurs pratiques, révélées par la demande d'aide des hommes gais et les prédispositions à l'intervention dans les associations LGBT. Les résultats montrent de façon saillante le silence entourant le phénomène au sein des communautés gaies et le malaise qui lui est associé, ces deux aspects concourant à maintenir le cercle vicieux de l'absence de réponses sociales adaptées aux besoins des homosexuels qui vivent de la violence dans leurs relations intimes. Ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus dans d'autres contextes socioculturels, tant auprès des communautés gaies que lesbiennes (Ristock, 2010; Thibault, 2009; Turell et al., 2012). La honte ressentie par les victimes et la crainte des répercussions négatives d'une plainte les confinent au secret et à l'isolement, tandis que l'absence de demandes d'aide laisse penser aux intervenants concernés que le problème est très rare.

Par ailleurs, le discours des participants des deux groupes révèle que la violence conjugale est perçue comme un problème intime qui concerne d'abord et avant tout les deux partenaires, et non l'entourage ni la communauté gaie. Le sujet est considéré comme étant « sensible » et, de fait, personne n'ose intervenir, par crainte d'envenimer la situation ou par méconnaissance des recours possibles. À ce propos, l'étude menée par Turell et ses collègues (2012) précise que les prédispositions à l'intervention au sein des associations LGBT se développent progressivement, selon neuf phases reflétant la préparation des communautés à faire face au problème. Il y a d'abord la phase d'absence de conscience, puis celle du déni et de résistance face au problème. La troisième phase sous-tend l'émergence d'une préoccupation à l'égard de la problématique, tandis que les quatre phases suivantes illustrent les efforts déployés pour enrayer le problème selon différents secteurs et niveaux d'action. Les huitième et neuvième phases réfèrent quant à elles aux stades où les stratégies d'intervention en matière de violence conjugale sont diversifiées et bien implantées au sein des communautés LGBT. Bien que la présente étude n'avait pas l'objectif d'établir un tel profil en Communauté française de Belgique, les données semblent indiquer que les communautés gaies se situent entre la deuxième et la troisième phase, soit que la préoccupation envers la violence conjugale est en émergence. De fait, certains intervenants et représentants associatifs reconnaissent le problème, mais ne le juge pas comme faisant partie d'une priorité d'action.

6.1.3 Comprendre et analyser la violence entre partenaires masculins

L'un des éléments soulevés dans le cadre de cette étude concerne les *réactions normatives* comme composante de l'attitude des participants à l'égard de l'objet représentationnel, c'est-à-dire leur explication de l'existence de la violence entre

partenaires masculins et, subséquemment, l'analyse théorique qui sous-tend leur point de vue. Les réactions normatives sont donc essentielles afin d'avoir accès à la compréhension que les participants ont du phénomène, la façon dont ils le nomment et s'y réfèrent dans leurs discours. En ce sens, les propos individuels recueillis pour cette recherche s'inscrivent dans une trame sociale complexe et traversée par des considérations théoriques et politiques portées par le mouvement des femmes et celui des personnes de minorités sexuelles. Les tensions qui s'y décèlent permettent de cerner les enjeux entourant la reconnaissance de la violence entre partenaires masculins.

La question de la violence dans les couples gais en Belgique francophone s'inscrit dans un contexte social où se côtoient différents courants qui tentent de conceptualiser et donner un sens à cette violence. Selon Thibault (2001), l'analyse de la violence conjugale s'articule autour de trois grands courants théoriques. Les théories psychopathologiques examinent les caractéristiques dysfonctionnelles, par exemple les problèmes de santé mentale, présentes chez l'agresseur ou chez la victime, tandis que les théories sociologiques s'intéressent à l'apprentissage social et à la transmission intergénérationnelle de la violence. Les théories féministes, quant à elles, postulent que la violence conjugale découle d'inégalités structurelles entre les hommes et les femmes qui émergent du système patriarcal.

L'actuel *Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires* adopté en Belgique en 2010 a été influencé par les revendications des mouvements des femmes et s'inspire fortement du cadre d'analyse féministe, comme en témoignent la définition de la violence conjugale enchâssée dans la politique et les plus récentes campagnes de sensibilisation de la Communauté française (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2010). Peut-on avoir recours à l'analyse féministe de la violence conjugale pour mieux comprendre l'expérience des

hommes gais qui subissent ou agissent la violence dans leurs relations intimes? La réponse à cette question épineuse renferme plusieurs éléments, lesquels sont présentés en deux volets : les apports de l'analyse féministe, puis ses limites menant à la repenser au prisme du genre.

6.1.3.1 Apports et limites de l'analyse féministe

L'analyse féministe est au centre de la réflexion de nombreuses études sur la violence conjugale. L'un de ses apports importants est la déconstruction de l'idéologie de la complémentarité des sexes, c'est-à-dire la pensée que les femmes et les hommes détiennent des attributs physiques, psychologiques, émotionnels et reproductifs qui les prédisposent à des rôles (individuels, conjugaux et sociaux) qui assurent l'équilibre et le fonctionnement de la société. Dans le cas des couples de même sexe, cette déconstruction confronte la conception hétéronormative du couple hétérosexuel composé d'un homme et d'une femme comme unique modèle social et seule voie acceptable, permettant ainsi d'infirmer le stéréotype qui implique qu'un des partenaires « joue » nécessairement l'homme et l'autre « joue » vraisemblablement la femme. Cette volonté a été maintes fois réitérée par les participants des deux groupes.

Par ailleurs, l'analyse féministe pose un regard critique sur les rapports de domination et de pouvoir qui peuvent s'instaurer dans les relations amoureuses. Ce faisant, elle cerne les différentes formes de violence généralement reconnues (verbale, psychologique, physique, sexuelle et économique), ainsi que les dimensions y étant généralement associées, soit la présence du cycle qui témoigne de la répétitivité, de l'escalade des moyens et de l'intentionnalité des actes (Hester, Donovan & Fahmy, 2010). Cette contribution met notamment en cause le stéréotype selon lequel la violence conjugale entre hommes est toujours un

combat mutuel et que les victimes peuvent facilement s'en sortir en répliquant à la violence exercée par leur partenaire. Cette conception évoque aussi le mythe qui affirme que les hommes gais subissent ou perpètrent seulement de la violence physique dans leurs relations amoureuses, sujet mentionné encore une fois à plusieurs reprises par les participants.

Néanmoins, la reconnaissance de la violence dans les couples de même sexe interpelle l'analyse féministe qui attribue l'exercice de la violence à un sexe plutôt qu'à l'autre (Letellier, 1994; Thibault, 2001). Cette conception hétéronormative de la violence conjugale campe les femmes dans le rôle de victime et les hommes dans celui d'agresseur. La théorie féministe soutient que la socialisation différenciée des filles et des garçons explique en partie l'attribution des rôles d'agresseurs et de victimes. Pour les hommes gais victimes de violence dans une relation amoureuse, cette même socialisation comporte aussi des effets pervers, puisqu'ils ont beaucoup de difficulté à s'identifier au stéréotype de victime (Oringher & Samuelson, 2011).

6.1.3.2 Penser la violence conjugale au prisme du genre

Ancrées dans un paradigme structurel sur l'hégémonie et la diversité masculine (Genest Dufault & Tremblay, 2010), les inégalités entre les expressions de genre chez les gais perçues et identifiées par les participants amènent à réfléchir à la manière d'appréhender le phénomène de violence entre partenaires, ainsi que la « violence symbolique qui structure nos représentations et nos pratiques du masculin et du féminin » (Welzer-Lang, 2009 : 81). Ce constat a aussi été relevé dans d'autres études australiennes et étasuniennes (Kay & Jeffries, 2010; Oliffe et al., 2014; Roberts, 2005), de même qu'en Europe francophone (Watremez, 2005; Welzer-Lang, 2011). Au cours des dernières années, plusieurs modèles ont été

proposés pour rendre compte de la diversité des situations de violence conjugale. À cet égard, les travaux du sociologue étasunien Michael P. Johnson sont des contributions marquantes sur le plan conceptuel (Lapierre & Côté, 2014). Catégorisant la violence conjugale en trois types de violence, le terrorisme intime, la résistance violente et la violence situationnelle au sein du couple hétérosexuel, la typologie des types de violence conjugale développée par Johnson (2014) suscite de nombreuses réflexions théoriques, de même que des pistes nouvelles sur le plan des politiques et des pratiques sociales. Certaines études récentes sur la violence entre partenaires masculins interrogent d'ailleurs la pertinence de cette typologique (Frankland & Brown, 2014; Guadalupe-Diaz & Barredo, 2013)

Inspiré du féminisme matérialiste et lesbien politique, le cadre d'analyse proposé par la sociologue française Vanessa Watremez (2005) vise quant à lui la compréhension de la violence chez les couples de même sexe, et plus particulièrement la violence conjugale lesbienne. Ce cadre définit la violence en termes de pouvoir et de contrôle, et postule que la violence conjugale s'inscrit dans un système hétérosocial qui imprègne les représentations sociales de la violence et influence les pensées et les comportements des individus qui en intériorisent les normes. La violence entre partenaires sert alors la différenciation des sexes et consolide, voire perpétue, le système patriarcal et hétéronormatif. La violence est un moyen exercé par un gai ou une lesbienne ayant intériorisé l'organisation du système hétérosocial de réaffirmer cette différence. Ainsi, la domination n'est pas que masculine, elle est aussi le fait de l'assignation des personnes homosexuelles à l'hétéronormativité comme primat normatif de l'hétérosexualité, seule voie acceptable et bonne.

Les expériences des couples lesbiens décrites par Watremez, bien que similaires à maints égards à celles des couples gais, sont toutefois traversées par des pressions

distinctes. Pierre angulaire de son argumentaire, la lesbophobie et l'invisibilité des lesbiennes sont des facteurs qui exacerbent leur isolement et leur précarité. Or, les hommes gais ne vivent pas cette réalité à partir de la même position sociale que les lesbiennes, puisqu'ils bénéficient de privilèges masculins qui confortent en leur faveur les rapports de pouvoir au sein des communautés LGBT (Bereni, Chauvin, Jaunait & Revillard, 2012; Collin, 2003). Étant donné le contexte sociohistorique associé à l'homosexualité masculine et la relation entre les mouvements homosexuels et féministes en Europe, la lutte pour la reconnaissance de la violence chez les couples d'hommes gais emprunte donc un parcours distinct que celui des couples hétérosexuels ou lesbiens (Chauvin, 2005).

Les réflexions développées par Connell (2005) à propos du concept de « masculinité hégémonique », ainsi que celles Rosenfeld (2009) et de Oliveira et ses collègues (2013) sur l'homonormativité⁵ paraissent utiles pour penser la violence entre partenaires masculins. Cette perspective intègre les pressions associées à la valorisation de la virilité et la hiérarchie des expressions de genre au sein des communautés gaies pour penser la violence entre partenaires homosexuels. Elle permet d'appréhender les tensions que peuvent vivre les hommes gais dans leur couple, dont la dévalorisation du genre féminin et de ce qui lui est associé (Glick, Gangl, Gibb, Klumpner & Weinberg, 2007; Kimmel, 2003; Lajeunesse, 2008; Shannon, 2014). Cette facette de l'homophobie empreinte de sexisme, où l'homme gai efféminé est la cible de l'opprobre de ses pairs se conformant davantage aux normes de la masculinité hégémonique font

⁵ L'homonormativité est un cadre prescriptif qui impose des normes au sein des communautés gaies et lesbiennes, afin de favoriser l'acceptabilité des personnes homosexuelles dans la société. Ces normes comprennent la conformité aux stéréotypes de genre traditionnels de la masculinité et de la féminité dans le but de ne pas être associé à l'homosexualité, la promotion de l'égalité par l'entremise d'institutions sociales comme le mariage et la famille, et l'adoption de valeurs et de pratiques concernant les relations intimes telle la monogamie (Oliveira, Costa & Nogueira, 2013; Rosenfeld, 2009).

écho aux discours des participants de cette étude à propos de leur attitude face à la violence entre partenaires masculins.

Dotés de perspectives novatrices pour appréhender la violence entre partenaires de même sexe, ces exemples de modèles conceptuels soulèvent néanmoins certains enjeux, dont la récupération du débat entourant la violence chez les couples de même sexe par des groupes masculinistes. Faisant fi du système hétérosocial et patriarcal dans lequel s'inscrivent les relations amoureuses des gais et des lesbiennes, les positions adoptées par ces groupes s'inscrivent dans un argumentaire antiféministe reposant en grande partie sur la symétrie de la violence pour soutenir leurs revendications sur le plan politique (Johnson, 2014). De fait, documenter la violence chez les lesbiennes rend visible en quelque sorte celle exercée par les femmes, tandis que la victimisation des gais ouvre la voie à la reconnaissance des hommes battus (Thibault, 2009). Or, cette logique alimente l'individualisation des violences faites aux femmes en omettant les oppressions structurelles (domination masculine, sexisme, hétérosexisme, etc.) qui sont à l'œuvre dans notre société. Cette mise en garde doit être accueillie et réfléchiée par les associations LGBT souhaitant lutter pour la reconnaissance de la violence entre partenaires au sein de leurs communautés.

6.2 Pertinence du modèle bidimensionnel pour la présente étude

La présente recherche repose sur un cadre d'analyse basé sur la théorie des représentations sociales. Bien que cette dernière recèle de nombreux modèles permettant de documenter les points de vue d'individus et de groupes, le modèle bidimensionnel développé par Moliner (1995) a été privilégié dans le cadre de cette étude. Ce choix s'est avéré pertinent pour analyser les points de vue de deux groupes d'acteurs sociaux qui contribuent à la construction des représentations

sociales de la violence entre partenaires masculins, soit les hommes gais et les intervenants d'associations LGBT en Communauté française de Belgique.

L'identification des éléments constitutifs des représentations était l'objectif premier de cette étude. Élaboré en deux étapes, le modèle bidimensionnel a effectivement permis de documenter ce contenu. D'abord, le discours des participants a été recueilli, analysé et organisé autour des trois composantes, soit l'information, l'image et l'attitude. Cette étape renvoie au modèle du noyau central d'Abric (1994) permettant de déceler les significations et les éléments du discours qui font consensus. L'intérêt du modèle de Moliner se révèle dans la deuxième étape de l'analyse permettant de s'éloigner de la recherche absolue des consensus pour appréhender les divergences de points de vue. Cette particularité s'est avérée importante pour déceler les enjeux contribuant au silence entourant la violence conjugale au sein des communautés gaies.

Bien que le modèle bidimensionnel se soit avéré concluant au regard des objectifs de l'étude, certains écueils ont été notés lors de l'analyse des données. La première limite réfère à l'appartenance des participants. En effet, il s'est avéré parfois difficile de distinguer les particularités distinctes des deux groupes, les intervenants communautaires s'identifiant eux aussi en tant qu'hommes gais et partageant un schème de pensées et de valeurs similaire à celui des participants du premier groupe. Qui plus est, ces derniers bénéficiaient d'une expérience militante et bénévole considérable au sein des communautés gaies. Pour éviter cet écueil et rendre plus saillantes les divergences, il aurait peut-être fallu recueillir le point de vue d'hommes gais n'ayant aucun contact avec le milieu associatif LGBT ou d'intervenants qui travaillent en contexte de violence conjugale sans égard à l'orientation sexuelle.

La deuxième limite concerne l'identification des processus d'élaboration des représentations sociales, soit l'objectivation et l'ancrage. De fait, l'analyse des données suggère un lien entre le contenu des représentations tel que présenté dans le chapitre précédent, et la proximité des participants à la violence entre partenaires masculins. Cette proximité se révèle entre autres par les sources de connaissances et leur influence respective sur les autres composantes des représentations et leur processus d'élaboration, par exemple le fait d'avoir vécu soi-même de la violence dans ses relations intimes ou d'avoir déjà observé des épisodes de violence chez des couples homosexuels de son entourage. Étant donné les objectifs de la recherche visant à documenter le contenu des représentations, il n'a pas été possible de vérifier le rôle de cette proximité dans le processus d'objectivation et d'ancrage de ces représentations.

6.2.1 Une représentation sociale en émergence?

L'analyse des données semble indiquer que la violence entre partenaires masculins est un objet représentationnel en émergence, en référence au cadre chronologique proposé par Moliner (2001). Phase précédant la stabilité et la transformation, l'émergence évoque le rôle majeur de l'ancrage dans l'élaboration d'une représentation sociale. Étant donné l'approche privilégiée dans cette étude, il n'est pas possible de documenter la chronologie du phénomène avec des indicateurs quantitatifs. Toutefois, les indicateurs qualitatifs et contextuels recueillis à travers les discours des participants tendent à soutenir cette analyse.

L'intégration d'un nouvel objet par les individus à partir de leurs connaissances actuelles correspond en effet au discours des participants prenant appui sur les définitions de la violence conjugale en contexte hétérosexuel pour décrire la violence entre partenaires masculins. Les références aux informations véhiculées

dans les médias et à leurs expériences familiales confortent cette hypothèse. De plus, l'intensité des communications collectives autour d'un objet représentationnel est un indicateur important permettant de situer la phase chronologique dans laquelle se situent les représentations (Moliner, 2001). Le silence concernant la violence entre partenaires masculins au sein des communautés gaies et, plus largement dans la société en général est un élément contextuel qui laisse présager l'émergence de cet objet social. En ce sens, la rareté des écrits scientifiques et profanes sur le sujet en Belgique francophone est révélatrice de l'absence de communications explicites.

Enfin, Moliner (2001) souligne la prise en compte de l'histoire du groupe ou de la collectivité comme indicateur contextuel permettant de situer la phase de la représentation. La confrontation récente à un nouvel objet qui était considéré auparavant comme peu important est caractéristique de la phase d'émergence. À ce propos, l'attention et les efforts du mouvement LGBT belge ont pendant longtemps été dirigés vers l'atteinte de l'égalité juridique, par l'entremise du droit au mariage civil et de la reconnaissance de l'homoparentalité (Paternotte, 2012). Les stratégies politiques visaient alors la lutte contre les préjugés et les stéréotypes pour sensibiliser la population et influencer l'opinion publique, notamment en mettant de l'avant des modèles positifs de couples de même sexe et de familles homoparentales. La reconnaissance de l'existence de la violence entre partenaires masculins à cette époque n'était sans doute perçue favorablement ni vue comme une priorité. De même, la prévention du VIH/sida et le soutien aux personnes séropositives occupent une place prépondérante dans l'histoire des communautés gaies (Thibault, 2010a, 2010b). Ce n'est que récemment que les associations dédiées à la lutte contre l'épidémie ont élargi leur mission en inscrivant désormais leurs actions dans une perspective de santé globale, incluant une préoccupation pour la sphère conjugale (Jablonski, Le Talec & Sidéris, 2010).

6.3 Limites et forces méthodologiques de l'étude

L'étude compte certaines limites sur le plan méthodologique qu'il importe de mentionner. Bien qu'une volonté d'assurer la diversité de l'échantillon ait été exprimée au départ, le temps restreint accordé à la collecte de données en terre belge a fait en sorte que les participants du premier groupe partagent plusieurs caractéristiques communes, ce qui rend l'échantillon relativement homogène. En effet, les six hommes gais sont tous caucasiens et possèdent un niveau de scolarité élevé. La majorité habite en milieu urbain, ce qui n'a pas permis d'appréhender le point de vue d'hommes issus de régions éloignées exemptes de ressources et d'espaces de socialisation dédiés aux communautés gaies. La taille de l'échantillon ne permet pas non plus de généraliser les résultats, puisque la saturation empirique n'a pas été atteinte. De plus, il est possible qu'un biais de désirabilité sociale ait pu influencer le contenu des informations transmises par les participants.

Néanmoins, la participation des six intervenants du deuxième groupe est jugée positive, considérant le nombre restreint de personnes qui occupent un poste salarié au sein d'une association LGBT en Communauté française de Belgique. L'activité de validation des résultats réalisée en compagnie de deux intervenants n'ayant pas pris part au processus de recherche a quant à elle permis d'enrichir l'analyse des données, en situant les observations effectuées et leurs pistes d'interprétation. Enfin, les décisions prises quant à l'élaboration du schéma d'entrevue et le déroulement des entretiens ont été judicieuses, puisque la collecte des données de cette étude exploratoire s'est avérée fructueuse en regard de la diversité des thèmes abordés et de la consistance des réponses obtenues.

6.4 Perspectives pour la recherche

La faible quantité d'écrits scientifiques francophones sur la violence entre partenaires masculins offre la possibilité d'explorer différentes facettes de ce phénomène et d'entreprendre des projets de recherches novateurs en Belgique, et ailleurs dans la Francophonie. Outre le besoin criant de données quantitatives permettant de mesurer l'ampleur du problème en Communauté française belge, les résultats de la présente recherche conduisent à la formulation de nouvelles pistes de recherche, lesquelles sont réparties en quatre volets.

Premièrement, il serait intéressant de mieux comprendre la demande d'aide des hommes gais victimes de violence conjugale, notamment en ce qui concerne leur rapport aux sources de soutien formelles et informelles présentes dans leur environnement, ainsi que les éléments qui facilitent ou entravent son expression. Le point de vue des partenaires homosexuels qui adoptent des comportements violents mérite aussi d'être documenté, étant donné la rareté des recherches à ce sujet. La compréhension des expériences d'hommes gais situées à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression tels que les hommes issus de communautés ethnoculturelles ou ceux vivant avec le VIH/sida, apparaît essentielle pour capter les différents rapports de pouvoir à l'œuvre au sein des relations intimes homosexuelles. Ainsi, une perspective théorique intersectionnelle (Crenshaw, 1991) serait féconde pour les recherches futures. L'évaluation des besoins de tous ces différents groupes est aussi une avenue de recherche nécessaire afin de développer des réponses sociales adaptées à leurs réalités plurielles.

Deuxièmement, une analyse macrosociale plus approfondie serait judicieuse pour cerner les enjeux liés à la reconnaissance du problème de la violence conjugale au sein des communautés gaies. Le silence identifié dans la présente étude met en

exergue les considérations associatives, sociales et politiques entourant le phénomène, de même que l'histoire des communautés gaies et leurs stratégies d'action en Communauté française. Une étude comparative entre la Belgique et les pays où des ressources spécialisées ont été développées à l'intention des clientèles gaies permettrait de situer le contexte belge à l'échelle internationale. Cela offrirait l'occasion de déceler les facteurs qui favorisent ou inhibent l'émergence de réponses sociales en matière de violence entre partenaires masculins.

Troisièmement, le point de vue des professionnels belges spécialisés en violence conjugale nécessiterait aussi d'être documenté, afin d'ajouter le discours de ces acteurs sociaux qui contribuent à leur manière à la construction de l'objet représentationnel à l'étude. En effet, il serait avantageux de situer leurs connaissances sur le phénomène et leur proximité à l'expérience homosexuelle, afin de contextualiser leurs pratiques d'intervention auprès des victimes et des auteurs de violence entre partenaires. Cette démarche enrichirait grandement les résultats de la présente étude.

Quatrièmement, une démarche visant à expliquer la violence entre partenaires masculins sur le plan conceptuel et théorique semble incontournable. La prise en compte des réalités des couples de même sexe est une préoccupation qui confirme la nécessité d'un renouvellement de l'analyse de la violence conjugale, en y incluant les différentes facettes associées à la conjugalité gaie et l'expression de genre. L'ajout des concepts d'hétérosexisme et d'homophobie dans une perspective féministe est une piste intéressante, comme le suggèrent déjà certains auteurs (Corbeil & Marchant, 2006; Thibault, 2009).

6.5 Implications pour les pratiques sociales

Les résultats de l'étude marquent un intérêt certain pour la mise en place de pratiques sociales adaptées aux besoins des hommes gais vivant de la violence dans leurs relations intimes, comme en témoignent les nombreuses recommandations des participants à ce sujet et les observations tirées du terrain de recherche. À la lumière de ces données, trois cibles d'intervention sont identifiées.

D'abord, l'élargissement des efforts de prévention de la violence conjugale pour y inclure les réalités gaies est une avenue incontournable qui fait consensus. L'exemple récent de la campagne *Huit couples* initiée par la Communauté française de Belgique et montrant un couple de femmes, prouve qu'il est possible de représenter la diversité des orientations sexuelles et affectives dans une initiative « grand public ». D'autres exemples provenant notamment des États-Unis et de l'Australie peuvent aussi être inspirants à cet égard (Ristock, 2010). Bien que reconnu sur le plan social et militant, le concept d'homophobie pose plusieurs limites et devrait, comme le suggèrent Bastien Charlebois (2011b) et Banens (2011), être remplacé par celui d'hétérosexisme pour mettre davantage en lumière les oppressions structurelles vécues par les hommes gais sur les plans individuel, conjugal et communautaire.

Ensuite, la sensibilisation des communautés gaies aux différentes formes et manifestations de violence conjugale est une autre cible d'intervention à privilégier. En plus d'outiller les homosexuels et les intervenants qui interviennent auprès d'eux pour qu'ils soient en mesure de reconnaître et de dépister plus facilement le problème, cette visée contribue à briser le silence et le tabou associés à la violence dans les couples de même sexe. En ce sens, les recommandations formulées par Turell et ses collègues (2012) visant à préparer et

à consolider les réponses sociales développées par et pour les communautés LGBT sont éclairantes. En Belgique francophone, des initiatives visant à informer et à réseauter les représentants associatifs pour les sensibiliser au problème permettraient d'entamer la quatrième phase du processus dite de « préplanification ».

Enfin, la création d'outils et de ressources spécialisées est liée aux deux cibles précédentes. Pour ce faire, la collaboration entre les intervenants issus du domaine de la violence conjugale et celui de la diversité sexuelle est primordiale, afin d'identifier les enjeux qui parsèment cette démarche et de mettre à profit leurs expertises respectives. Les espaces de concertation favoriseront par le fait même la reconnaissance de l'existence de la violence dans les couples d'hommes gais et la mise en place de pratiques sociales adaptées à leurs réalités et leurs besoins dans les deux champs d'activités.

6.6 Incidences sur les politiques sociales

La Belgique s'est dotée de politiques en matière de droits des personnes LGBT parmi les plus progressistes du monde. Le pays fait d'ailleurs figure d'exemple en Europe pour son respect des réalités gaies et lesbiennes et des mesures étatiques visant à promouvoir la diversité (Paradis, Agius & Lavrikovs, 2013; Paternotte, 2012). De plus, la politique gouvernementale visant à lutter contre la violence entre partenaires reconnaît l'existence du problème au sein des couples homosexuels. Malgré ces avancées notables sur les plans législatif et juridique, il demeure nécessaire de poursuivre les efforts pour faire en sorte que les pratiques reflètent la volonté politique d'inclusion sociale, et ce, dans tous les domaines d'intervention.

L'adaptation des services sociaux et de santé transige par la prise en compte des réalités gaies dans leur plénitude, incluant les expériences conjugales et affectives. Les dispositifs tels que la *Politique antidiscrimination* et le *Plan d'action interfédéral de lutte contre les violences homophobes et transphobes* pourraient être mobilisés pour le développement de réponses adaptées aux besoins des hommes gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes. Il en est de même pour l'appareil judiciaire, notamment en ce qui a trait au traitement de la plainte et à l'intervention policière dans le cas de violence conjugale. L'objectif est de supprimer les barrières qui inhibent la demande d'aide des hommes gais, notamment en augmentant le sentiment de compétence des professionnels pour ainsi favoriser l'accessibilité aux services. Ces efforts transigent par une offre de formation pour les futurs intervenants et ceux en exercice, leur permettant de soutenir adéquatement les victimes de violence entre partenaires masculins et d'accompagner les agresseurs dans leur démarche de changement.

CONCLUSION



Cette étude visait à documenter les représentations sociales de la violence entre partenaires masculins en Communauté française de Belgique, à partir du point de vue d'acteurs sociaux concernés par ce phénomène. En campant la problématique au carrefour de la violence conjugale et de la diversité sexuelle, force est de constater que la situation apparaît paradoxale. D'une part, le pays a mis sur pied depuis les années 1990 des politiques sociales et plusieurs programmes en matière de prévention et d'intervention en violence conjugale. Malgré la reconnaissance des minorités sexuelles comme populations particulièrement à risque de violence entre partenaires, peu d'attention est toutefois consacrée à la violence chez les hommes gais. D'autre part, la Belgique se démarque par ses mesures progressistes en matière d'égalité pour les personnes gaies et lesbiennes. Or, la violence dans les couples de même sexe reste là aussi peu considérée. Ainsi, autant dans le domaine de la violence conjugale que dans le domaine de la diversité sexuelle, la violence chez les partenaires homosexuels semble recevoir peu d'attention sur les plans scientifique et social.

Un devis de recherche qualitatif a été utilisé compte tenu de la situation sociale très circonscrite à l'étude, la complexité du sujet et sa nature exploratoire. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées en Communauté française de Belgique

avec douze participants répartis en deux groupes selon leur appartenance à la communauté gaie francophone, soit six hommes d'auto-identifiant comme gais et six salariés de programmes ou d'associations vouées à la diversité sexuelle. Le modèle bidimensionnel des représentations sociales a été utilisé comme cadre d'analyse pour dégager les éléments constitutifs du discours des participants, soit l'information, l'image et l'attitude, ainsi que les consensus et les divergences de points de vue.

Les résultats montrent que les composantes qui définissent la violence entre partenaires masculins auxquels se réfèrent les participants s'appuient grandement sur ceux associés aux relations hétérosexuelles. Le contexte social belge rattaché à l'homosexualité masculine et les spécificités des relations intimes des hommes gais sont aussi considérés dans leurs discours à propos des formes et des manifestations de violence. La proximité ou la distance à l'égard de la violence conjugale semble avoir une influence sur les représentations sociales des participants, puisque ceux ayant une expérience personnelle ou professionnelle tendent à expliquer le phénomène, tandis que ceux qui en sont plus éloignés vont plutôt le décrire. Les consensus et les divergences de points de vue qui émergent de leur discours sont mis en évidence, les intervenants du deuxième groupe étant plus susceptibles de se référer à une perspective structurelle des rapports sociaux et des inégalités. Enfin, le silence entourant la violence entre partenaires masculins au sein des communautés gaies indique qu'il s'agit d'un sujet sensible, ce qui contribue à inhiber l'émergence de pratiques sociales adaptées aux besoins des hommes qui vivent de la violence dans leurs relations intimes.

Cette recherche est ancrée dans une perspective spécifique au travail social et est l'une des rares études qui documentent le sujet de la violence conjugale chez les hommes gais dans l'espace francophone. Les résultats enrichissent les

connaissances sur le sujet et conduisent à la proposition de pistes d'intervention et de recherches futures en Belgique, et ailleurs dans la Francophonie. Une alliance entre les intervenants spécialisés en violence conjugale et les représentants d'associations gaies semble une avenue féconde permettant de conjuguer les connaissances et les expertises issues de ces deux champs d'activités dans une perspective de changement social.

RÉFÉRENCES



- Abric, J.-C. (1994). L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique. Dans C. Guimelli (Éd.). *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 73-83). Neuchâtel, Suisse : Delachaux et Niestlé.
- Abric, J.-C. (Éd.). (2001). *Pratiques sociales et représentations* (2^e éd.). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Abric, J.-C. (2003). *Méthodes d'études des représentations sociales*. Ramonville, France : Érès.
- Abric, J.-C. (Éd.). (2011). *Pratiques sociales et représentations* (4^e éd.). Paris, France : Presses universitaires de France.
- ACON's Lesbian and Gay Anti-Violence Project (2010). *Tales from another closet. Personal stories of domestic violence in same-sex relationships*. Sydney, Australie : LGBTQI Domestic Violence Interagency.
- Adam, B. D. (2004). Care, Intimacy and Same-Sex Partnership in the 21st Century. *Current Sociology*, 52(2), 265-279.
- Adam, B. D. (2005). Constructing the neoliberal sexual actor: responsibility and care of the self in the discourse of barebackers. *Culture, Health & Sexuality*, 7(4), 333-346.
- Alami, S., Desjeux, D., & Garabuau-Moussaoui, I. (2009). *Les méthodes qualitatives*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Arc-en-ciel Wallonie (2012). *Guide homo de Wallonie* (4^e éd.). Liège, Belgique : Auteur.
- Ard, K. L., & Makadon, H. J. (2011). Addressing Intimate Partner Violence in Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Patients. *Journal of General Internal Medicine*, 26(8), 930-933.

- Aulivola, M. (2004). Outing Domestic Violence. Affording Appropriate Protections to Gay and Lesbian Victims. *Family Court Review*, 42(1), 162-177.
- Banens, M. (2011). « Le rejet de l'homosexualité – réflexions terminologiques » dans C. Fraïssé (Éds), *L'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste* (pp. 27-36). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu* (11^e éd.). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Barillo, D. (2000). *L'homophobie*. Paris, France : Presses universitaires de France, collection « Que sais-je? »
- Barrett, B. J., & St. Pierre, M. (2013). Intimate Partner Violence Reported by Lesbian, Gay, and Bisexual Identified Individuals Living in Canada: An Exploration of Within-Group Variations. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 25(1), 1-23.
- Bartholomew, K., Regan, K. V., White, M. A., & Oram, D. (2008). Patterns of Abuse in Male Same-Sex Relationships. *Violence and Victims*, 23(5), 617-636.
- Bastien Charlebois, J. (2011a). *La virilité en jeu. Perception de l'homosexualité masculine par les garçons adolescents*. Québec, QC : Septentrion.
- Bastien Charlebois, J. (2011b). Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets*, 17(1), 112-149.
- Bastien Charlebois, J. (2014). Repousser les frontières de l'intime dans la recherche : quelques réflexions d'une chercheuse militante intersexe. *Aporia*, 6(2), 6-18.
- Bayard, C. (2008). *Les représentations sociales de l'allaitement maternel chez des femmes enceintes québécoises qui désirent allaiter* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Montréal, Montréal, QC.
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre* (2^e édition). Bruxelles, Belgique : De Boeck.

- Berger, P., & Luckman, T. (2006). *La construction sociale de la réalité*. Paris, France : Armand Colin.
- Bettinger, M. (2005). Polyamory and Gay Men. *Journal of GLBT Family Studies*, 1(1), 97-116.
- Biolley, I., & Aslan, M. (2007). *Recherche exploratoire sur les représentations de l'homosexualité dans la fonction publique belge*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Cap Sciences humaines.
- Blais, K., Collin-Vézina, D., Marcellin, K., & Picard, A. (2004). Réalité actuelle des couples homosexuels : implications cliniques en contexte de thérapie conjugale. *Psychologie canadienne*, 45(2), 174-186.
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes, *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Blasko, K. A., Winek, J. L., & Bieschke, K. J. (2007). Therapists' Prototypical Assessment of Domestic Violence Situations. *Journal of Marital & Family Therapy*, 33(2), 258-269.
- Blosnich, J. R., & Bossarte, R. M. (2009). Comparisons of Intimate Partner Violence Among Partners in Same-Sex and Opposite-Sex Relationships in the United States. *American Journal of Public Health*, 99(12), 2182-2184.
- Boesch, R. P., Cerqueira, R., Safer, M. A., & Wright, T. L. (2007). Relationship satisfaction and commitment in long-term male couples: Individual and dyadic effects. *Journal of Social and Personal Relationships*, 24(6), 837-853.
- Bologna, M. J. (2004). Abuse in Gay and Lesbian Couples: Factors That Influence Victims' Response Decisions. *Dissertation Abstracts International*, 65(3), 1114-A.
- Bonello, K. (2009). Gay monogamy and extra-dyadic sex: A critical review of the theoretical and empirical literature. *Counselling Psychology Review*, 24(3/4), 51-65.
- Bonello, K., & Cross, M. C. (2010). Gay Monogamy: I Love You But I Can't Have Sex With Only You. *Journal of Homosexuality*, 57(1), 117-139.

- Bricker, M. E., & Horne, S. G. (2007). Gay men in long-term relationships: The impact of monogamy and non-monogamy on relational health. *Journal of Couple and Relationship Therapy*, 6(4), 27-47.
- Brown, C. (2008). Gender-Role Implications on Same-Sex Intimate Partner Abuse. *Journal of Family Violence*, 23(6), 457-462.
- Brown, M., & Groscup, J. (2009). Perceptions of Same-sex Domestic Violence Among Crisis Center Staff. *Journal of Family Violence*, 24(2), 87-93.
- Broqua, C. (2006). *Agir pour ne pas mourir! Act Up, les homosexuels et le sida*. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Bunge, V. P. (2000). *La violence conjugale au Canada*. Ottawa, ON : Statistique Canada.
- Bunker Rohrbaugh, J. (2006). Domestic Violence in Same-Gender Relationships. *Family Court Review*, 44(2), 287-299.
- Burke, T. W., Jordan, M. J., & Owen, S. S. (2002). A cross-national comparison of gay and lesbian domestic violence. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 18(3), 231-257.
- Canuel, C., Couturier, Y., & Beaulieu, M. (2010). Le rôle des proches dans le processus de détermination de l'inaptitude de la personne âgée en perte d'autonomie du point de vue des professionnels. *Enfance Familles Générations*, no 13, 97-115.
- Carvalho, A. F., Lewis, R. J., Deriega, V. J., Winstead, B. A., & Viggiano, C. (2011). Internalized Sexual Minority Stressors and Same-Sex Intimate Partner Violence. *Journal of Family Violence*, 26(7), 501-509.
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (2009). *Discrimination des lesbigay : de quoi s'agit-il et comment y réagir?* Bruxelles, Belgique : Auteur & Holebifederatie.
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (2011). Chapitre 1. Focus : orientation sexuelle. Dans *Rapport annuel 2010 : Discrimination & Diversité* (pp. 9-53). Bruxelles, Belgique : Auteur.

- Cesaretti, S. (2010a). *La violence dans les couples homosexuels* (1^{ère} partie). Bruxelles, Belgique : Secrétariat général des Femmes prévoyantes socialistes.
- Cesaretti, S. (2010b). *La violence dans les couples homosexuels* (2^e partie). Bruxelles, Belgique : Secrétariat général des Femmes prévoyantes socialistes.
- Chan, C. (2005). *Domestic Violence in Gay and Lesbian Relationships*. Alexandria, Australie : Australian Domestic & Family Violence Clearinghouse.
- Chauvin, S. (2005). Les aventures d'une « alliance objective ». Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e siècle. *L'Homme et la société*, 5(158), 111-130.
- Chesnut, S., Jindasurat, C., & Varathan, P. (2013). *Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer, and HIV-Affected Intimate Partner Violence in 2012*. New York, NY : National Coalition of Anti-Violence Programs.
- Chokier, N, & Moliner, P. (2006). La « zone muette » des représentations sociales, pression normative et/ou comparaison sociale? *Bulletin de psychologie*, 59(3), 281-286.
- Clausell, E., & Roisman, G. I. (2009). Outness, Big Five Personality Traits, and Same-Sex Relationship Quality. *Journal of Social and Personal Relationships*, 26(2-3), 211-226.
- Collin, F. (2003). Mouvement féministe, mouvement homosexuel : un dialogue. Dans G. Ignasse & D. Welzer-Lang (Éds.). *Genre et sexualités* (pp. 45-52). Paris, France : L'Harmattan.
- Comeau, Y. (1994). *L'analyse des données qualitatives*. Montréal, QC : Centre de recherche sur les innovations sociales.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (2007). *De l'égalité juridique à l'égalité sociale. Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*. Montréal, QC : Auteur.
- Connell, R. (2005). *Masculinities*. Berkeley & Los Angeles, CA : University of California Press.

- Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (2013). *Institutions belges et organisation politique et administrative*. Bruxelles, Belgique : Fédération Wallonie-Bruxelles, cahiers de matières « Vivre en Belgique ».
- Cooper, H. M. (2010). *Research synthesis and meta-analysis: a step-by-step approach* (4^e Éd.). Washington, DC : Sage.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57.
- Cormier, N. S., & Woodworth, M. T. (2008). Do You See What I See? The Influence of Gender Stereotypes on Student and Royal Canadian Mounted Police (RCMP) Perceptions of Violent Same-Sex and Opposite-Sex Relationships. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 17(4), 478-505.
- Côté, D., Lemay, H., & St-Amand, C. (2003). *Techniques de recherche qualitative à l'aide de programmes de gestion de données. Guide pratique d'initiation à l'analyse d'entrevues semi-dirigées*. Gatineau, Canada : Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes, série « Outils », no 1.
- Côté, I. (2014). Du père au géniteur en passant par le tiers intéressé : représentations du rôle joué par le donneur de sperme connu dans les familles lesboparentales québécoises. *Enfances Familles Générations*, 21, 70-95.
- Côté, I., & Boucher, J. L. (2008). La mouvance sociale des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres. *Bulletin d'histoire politique*, 16(3), 89-100.
- Courduriès, J. (2006). Les couples gays et la norme d'égalité conjugale. *Ethnologie française*, 36, 705-711.
- Craft, S. M., & Serovich, J. M. (2005). Family-of-Origin Factors and Partner Violence in the Intimate Relationships of Gay Men Who Are HIV Positive. *Journal of Interpersonal Violence*, 20(7), 777-791.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women. *Stanford Law Review*, 43, 1241-1298.

- Cruz, J. M., & Firestone, J. M. (1998). Exploring violence and abuse in gay male relationships. *Violence and Victims, 13*(2), 159-173.
- Curtis, B., & Curtis, C. (2011). *Social Research: A Practical Introduction*. Washington, DC : Sage.
- Daloz, C. (2007). *Le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion et l'association Praxis : à Liège, une co-élaboration pour une coopération en matière de violences conjugales*. Liège & Bruxelles, Belgique : Laboratoire des innovations sociales, cahier no 77-78.
- Dany, L., Cannone, P., Dutoit, É., & Favre, R. (2005). Patients et médecins face à la chimiothérapie. *Journal international sur les représentations sociales, 2*(1), 57-67.
- Deconchy, J.-P. (2012). Système de croyances et représentations idéologiques. Dans S. Moscovici (Éd.). *Psychologie sociale* (2^e édition). Paris, France : Presses universitaires de France, p. 331-356.
- De Larocque, G. (2009). Conditions of possibility for male couples. *Sexologies, 18*(4), 247-250.
- Deligne, C., Gabiam, K., Van Criekingen, M., & Decroly, J.-M. (2006). Les territoires de l'homosexualité à Bruxelles : visibles et invisibles. *Cahiers de géographie du Québec, 50*(140), 135-150.
- Derinöz, S. (2013). *La représentation de l'homosexualité dans les médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. Bruxelles, Belgique : Direction des études et recherches du Conseil supérieur de l'audiovisuel.
- Deslauriers, J.-P., & Deslauriers, J.-M. (2010). La recherche auprès des hommes : défis et enjeux. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette & J.-Y. Desgagnés (Éds.). *Regards sur les hommes et les masculinités : comprendre et intervenir* (pp. 153-175). Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Deslauriers, J.-P., & Kérésit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (Éds.). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 85-111). Boucherville, QC : Gaëtan Morin Éditeur.

- DiStefano, A. S. (2009). Intimate Partner Violence Among Sexual Minorities in Japan: Exploring Perceptions and Experiences. *Journal of Homosexuality*, 56(2), 121-146.
- Doise, W. (1986). Les représentations sociales : définition d'un concept. Dans W. Doise & A. Palmonari (Éds.). *L'étude des représentations sociales* (pp. 81-94). Paris, France : Delachaux et Niestle.
- Doise, W. (1990). Les représentations sociales. Dans J. F. Richard, R. Ghiglione & C. Bonnet (Éds.). *Traité de psychologie cognitive, volume III* (pp. 113-174). Paris, France : Dunod.
- Donovan, C., & Hester, M. (2010). 'I Hate the Word "Victim": An Exploration of Recognition of Domestic Violence in Same Sex Relationships. *Social Policy and Society*, 9(2), 279-289.
- Donovan, C., Hester, M., Holmes, J., & McCarry, M. (2006). *Comparing Domestic Abuse in Same Sex and Heterosexual Relationships*. Sunderland & Bristol, Royaume-Uni : University of Sunderland & University of Bristol.
- Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social*, 42(2), 7-27.
- Dorais, M. (1999). *Éloge de la diversité sexuelle*. Montréal, QC : VLB éditeur.
- Duffy, K. (2010). There's No Pride in Domestic Violence: The Same Sex Domestic Violence Interagency, Sydney, Australia. Dans J. Ristock (Éd.). *Intimate Partner Violence in LGBTQ Lives* (pp. 258-273). New York, NY : Routledge.
- Duke, A., & Davidson, M. M. (2009). Same-Sex Intimate Partner Violence: Lesbian, Gay, and Bisexual Affirmative Outreach and Advocacy. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 18(8), 795-816.
- Dulac, G. (1997). *Les demandes d'aide des hommes*. Montréal, QC : Centre d'études appliquées sur la famille.
- Elliot, P. (1996). Shattering illusions: Same sex domestic violence. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 4(1), 1-8.

- Finneran, C., & Stephenson, R. (2012). Intimate Partner Violence Among Men Who Have Sex With Men: A Systematic Review. *Trama, Violence & Abuse, 14*(2), 168-185.
- Finneran, C., & Stephenson, R. (2013). Gay and Bisexual Men's Perceptions of Police Helpfulness in Response to Male-Male Intimate Partner Violence. *Western Journal of Emergency Medicine, 14*(4), 354-362.
- Finneran, C., & Stephenson, R. (2014). Intimate Partner Violence, Minority Stress, and Sexual Risk-Taking Among U.S. Men Having Sex With Men. *Journal of Homosexuality, 61*(2), 288-306.
- Flament, C., & Rouquette, M.-L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*. Paris, France : Armand Colin.
- Flick, U. (2001). Qualitative inquiries into social representations of health. *Journal of Health Psychology, 5*(3), 315-324.
- Ford, C. L., Slavin, T., Hilton, K. L., & Holt, S. L. (2013). Intimate Partner Violence Prevention Services and Resources in Los Angeles. Issues, Needs, and Challenges for Assisting Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Clients. *Health Promotion Practice, 14*(6), 841-849.
- Fortin, M.-F., Côté, J., & Fillion, F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal, QC : Chenelière Éducation.
- Frankland, A. & Brown, J. (2014). Coercive Control in Same-Sex Intimate Partner Violence. *Journal of Family Violence, 29*(1), 15-22.
- Freedberg, P. (2006). Health care barriers and same-sex intimate partner violence: a review of the literature. *Journal of Forensic Nursing, 2*(1), 15-25.
- Frost, D. M., & Meyer, I. H. (2009). Internalized Homophobia and Relationship Quality Among Lesbians, Gay Men, and Bisexuals. *Journal of Counseling Psychology, 56*(1), 97-109.
- Gaines, S. O. Jr., & Henderson, M. C. (2004). On the Limits of Generalizability: Applying Resource Exchange Theory to Gay Relationship Processes. *Journal of Homosexuality, 48*(1), 79-102.

- Gaines, S. O. Jr., Henderson, M. C., Kim, M., Gilstrap, S., Yi, J., Rusbult, C. E., Hardin, D. P., & Gaertner, L. (2005). Cultural Value Orientations, Internalized Homophobia, and Accommodation in Romantic Relationships. *Journal of Homosexuality*, 50(1), 97-117.
- Garcia, A., & Galand, L. (2010). *Services for Women Victims of Violence: Analysis of Trends and Impact Evaluation*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Cap Sciences humaines.
- Garnets, L. D., & Kimmel, D. C. (2002). Lesbian and gay male dimensions in the psychological study of human diversity. Dans L. D. Garnets & D. C. Kimmel (Éds.). *Psychological perspectives on lesbian and gay male experiences*. New York, NY : Columbia University Press, p. 1-5.
- Garnier, C. (2002). Les champs d'application des représentations sociales : le devenir interdisciplinaire. *Information sur les sciences sociales*, 41(1), 71-82
- Garnier, C., Marinacci, L., & Quesnel, M. (2007). Les représentations sociales de l'alimentation, de la santé et de la maladie des jeunes enfants. *Service social*, 53(1), 109-122
- Gauthier, B. (Éd.) (2006). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Genard, J.-L., & Roca i Escoda, M. (2010). La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs? Les tensions entre postures « objectivante » et « participantes » dans l'enquête sociologique. *Éthique publique*, 12(1), 139-163.
- Genest Dufault, S., & Tremblay, G. (2010). Cinq paradigmes compréhensifs des hommes et des masculinités : proposition d'une classification originale. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette & J.-Y. Desgagnés (Éds.). *Regards sur les hommes et les masculinités : comprendre et intervenir* (pp. 61-90). Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Girard, G. (2010). Relations d'enquête, tensions identitaires et implication du chercheur dans une enquête sur la prévention du VIH/sida parmi les homosexuels en France. Dans F. Chabrol et G. Girard (Éds.). *VIH/sida. Se confronter au terrain : expériences et postures de recherche* (pp. 105-120). Paris, France : Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales, collection « Sciences sociales et sida ».

- Girard, G. (2013). *Les homosexuels et le risque du sida. Individu, communauté et prévention*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Glick, P., Gangl, C., Gibb, S., Klumpner, S., & Weinberg, E. (2007). Defensive Reactions to Masculinity Threat: More Negative affect Toward Effeminate (but not masculine) gay men. *Sex Roles*, 57(1), 55-59.
- Goldberg, N. G., & Meyer, I. H. (2013). Sexual Orientation Disparities in History of Intimate Partner Violence. Results From The California Health Interview Survey. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(5), 1109-1118.
- Gonzales-Rey, F. (2008). Subjectivité sociale, sujet et représentations sociales. *Connexion*, 1(89), 107-119.
- Gouvernement du Québec (2012). *Brochure à l'intention des personnes LGBT vivant dans des contextes de vulnérabilité à la violence conjugale*. Québec, QC : Secrétariat à la condition féminine.
- Greenwood, G. L., Relf, M. V., Bu, H., Pollack, L. M., Canchola, J. A., & Catania, J. A. (2002). Battering Victimization Among a Probability-Based Sample of Men Who Have Sex With Men. *American Journal of Public Health*, 92(12), 1964-1969.
- Guadalupe-Diaz, X. L., & Barredo, J. (2013). An Exploration of Predictors for Perpetration of Same-Sex Intimate Partner Violence in a Community Sample of Lesbians, Gays and Bisexuals. *Sociation Today*, 11(2). Repéré à : www.ncsociology.org/sociationtoday/v112/ipv.html
- Heintz, A. J., & Melendez, R. M. (2006). Intimate partner violence and HIV/STD risk among lesbian, gay, bisexual, and transgender individuals. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(2), 193-208.
- Henderson, L. (2003). *Prevalence of domestic violence among lesbians & gay men. Date report to Flame TV*. London, Royaume-Uni : Sigma Research.
- Herbrand, C. (2008). Belgique. Les mutations du mariage et de la parenté. Dans V. Descoutures, M. Digoix, E. Fassin & W. Rault (Éds.). *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales* (pp. 32-42). Paris, France : Autrement.

- Herbrand, C. (2011). La filiation monosexuée au Québec et en Belgique. Jeux et enjeux de parcours législatifs distincts. Dans P. Corriveau et V. Daoust (Éds.). *La régulation sociale des minorités sexuelles. L'inquiétude de la différence* (pp. 105-134). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Herek, G. M. (2004). Beyond "Homophobia": Thinking About Sexual Prejudice and Stigma in the Twenty-First Century. *Sexuality Research & Social Policy*, 1(2), 6-24.
- Herzlich, C. (1969). La représentation sociale. Dans S. Moscovici (Éd.). *Introduction à la psychologie sociale* (pp. 303-325). Paris, France : Librairie Larousse.
- Hester, M., Donovan, C., & Fahmy, E. (2010). Feminist epistemology and the politics of method: surveying same sex domestic violence. *International Journal of Social Research Methodology*, 13(3), 251-263.
- Hoff, C. C., & Beougher, S. C. (2010). Sexual agreements among gay male couples. *Archives of Sexual Behavior*, 39(3), 774-787.
- Horincq, R. (2012). *Bien vivre son couple. Homosexualité, bisexualité, nos amours, des hauts et des bas*. Bruxelles, Belgique : Magenta.
- Horincq, R. (en cours). *Les couples gays : expériences et représentations*. Bruxelles, Belgique : Province de Namur & Magenta.
- Horowitz, J. L., & Newcomb, M. D. (2001). A Mutidimensional Approach to Homosexual Identity. *Journal of Homosexuality*, 42(2), 1-20.
- Houts, C. R., & Horne, S. G. (2008). The Role of Relationship Attributions in Relationship Satisfaction Among Cohabiting Gay Men. *Family Journal*, 16(3), 240-248.
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2004). *Plan d'action national contre les violences entre partenaires 2004-2007*. Bruxelles, Belgique : Auteur.
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2010). *Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires et d'autres formes de violences intrafamiliales 2010-2014*. Bruxelles, Belgique : Auteur.

- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2013). *Mise à jour 2012-2013 du plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires et d'autres formes de violences intrafamiliales 2010-2014*. Bruxelles, Belgique : Auteur.
- International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (2014). *Rainbow Europe*. Récupéré le 14 septembre 2014 de www.ilga-europe.org/home/publications/reports_and_other_materials/rainbow_europe.
- Island, D., & Letellier, P. (1991). *Men Who Beat The Men Who Love Them. Battered Gay Men and Domestic Violence*. New York, NY : Harrington.
- Jablonski, O., Le Talec, J.-Y., & Sidéris, G. (Éds.) (2010). *Santé gaie*. Paris, France : L'Harmattan.
- Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (Éd.). *Les représentations sociales* (pp. 47-78). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Jodelet, D. (1997). Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie. Dans S. Moscovici (Éd.). *Psychologie sociale* (pp. 363-384). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Johnson, M. P. (2014). Les types de violence familiale. Dans M. Rinfret-Raynor, É. Lesieux, M.-M. Cousineau, S. Gauthier & E. Harper (Éds.). *Violences envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (pp. 15-31). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Kay, M., & Jeffries, S. (2010). Homophobia, Heteronormativity and Hegemonic Masculinity: Male Same-Sex Intimate Violence from the Perspective of Brisbane Service Providers. *Psychiatry, Psychology and Law*, 17(3), 412-423.
- Kérésit, M. (2007). Recherche et service social. Dans J.-P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.). *Introduction au travail social* (2^e édition) (pp. 267-294). Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Kimmel, M. S. (2003). Masculinity as Homophobia: Fear, Shame, and Silence in the Construction of Gender Identity. Dans T. E. Ore (Éd.). *The Construction of Difference and Inequality* (pp. 119-136). New York, NY : McGraw-Hill.

- Kirkland, K. (2004). La violence des gais dans leurs relations intimes : un document de travail. Ottawa, ON : Centre national d'information sur la violence dans la famille de l'Agence de santé publique du Canada.
- Kuehnle, K., & Sullivan, A. (2003). Gay and lesbian victimization: Reporting factors in domestic violence and bias incidents. *Criminal Justice and Behavior*, 30(1), 85-96.
- Kulkin, H. S., Williams, J., Borne, H. F., de la Bretonne, D., & Laurendine, J. (2007). A Review of Research on Violence in Same-Gender Couples: A Resource for Clinicians. *Journal of Homosexuality*, 53(4), 71-87.
- Kurdek, L. A. (2006). Differences between partners from heterosexual, gay, and lesbian cohabiting couples. *Journal of Marriage and Family*, 68(2), 509-528.
- Kvale, S. (1996). *Interviews: An Introduction to Qualitative Research Interviewing*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Lajeunesse, S. L. (2008). *L'épreuve de la masculinité : sport, rituels et homophobie*. Béziers, France : H&O éditions.
- Lapierre, S., & Damant, D. (2004). Les mauvais traitements envers les enfants et les adolescents : le point de vue d'enfants et d'adolescents victimes. *Service social*, 51(1), 98-109.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (Éds.). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 365-389). Boucherville, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Lapierre, S., & Côté, I. (2014). La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution proféministe risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antiféministe. *Intervention*, 1(140), 69-79.
- LaSala, M. C. (2004). Monogamy of the Heart: Extradynamic Sex and Gay Male Couples. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 17(3), 1-24.
- LaSala, M. C. (2013). Out of the Darkness: Three Waves of Family Research and the Emergence of Family Therapy for Lesbian and Gay People. *Clinical Social Work Journal*, 41(3), 267-276.

- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Lepage, J. (2007). *Les représentations sociales de l'exposition des enfants à la violence conjugale chez des gestionnaires d'équipes cliniques d'établissements du réseau public de la santé et des services sociaux* (Mémoire de maîtrise inédit). Université Laval, Québec, QC.
- Lerch, A. (2007). Normes amoureuses et pratiques relationnelles dans les couples gays. Héritage et inventivité? *Informations sociales*, 8(144), 108-117.
- Lessard, G. (2004). *Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : représentations des intervenants et défis de collaboration pour l'offre d'une aide cohérente* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal, QC.
- Letellier, P. (1994). Gay and bisexual male violence victimization: Challenges to feminist theory and responses to violence. *Violence and Victims*, 9(2), 95-106.
- Libert, V. (2012). Praxis et le travail de responsabilisation auprès des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales. Dans V. Liber, A. Jacob, & C. Kowal (Éds.). *L'aide aux auteur(e)s de violences conjugales et intrafamiliales* (pp. 15-52). Louvain-la-Neuve, Belgique : Éditions Harmattan-Academia.
- Liber, V., Jacob, A., & Kowal, C. (Éds.). (2012). *L'aide aux auteur(e)s de violences conjugales et intrafamiliales*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Éditions Harmattan-Academia.
- Madera, S. R., & Toro-Alfonso, J. (2005). Description of a Domestic Violence Measure for Puerto Rican Gay Males. *Journal of Homosexuality*, 50(1), 155-173.
- Malley, M., & Tasker, F. (2007). "The Difference that Makes a Difference" : What Matters to Lesbian and Gay Men in Psychotherapy. *Journal of Gay & Lesbian Psychotherapy*, 11(1), 93-109.
- Mariotti, F. (2003). Tous les objets sociaux sont-ils objets de représentations sociales? Questions autour de la pertinence. *Journal international sur les représentations sociales*, 1(1), 2-18.

- Martin, J., & Knox, J. (2000). Methodological and ethical issues in research on lesbians and gay men. *Social Work Research, 24*(2), 51-59.
- Martineau, S. (2007). L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion. *Recherches qualitatives, Hors série, no 5*, 70-81.
- Matte, M., & Lafontaine, M.-F. (2011). Validation of a Measure of Psychological Aggression in Same-Sex Couples: Descriptive Data on Perpetration and Victimization and Their Association with Physical Violence. *Journal of GLBT Family Studies, 7*(3), 226-244.
- Mayer, R., & Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques & D. Turcotte (Éds.). *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 159-189). Montréal, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Mayer, R., & Saint-Jacques, M.-C. (2000). L'entrevue de recherche. Dans dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques & D. Turcotte (Éds.). *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 115-133). Montréal, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- McClennen, J. C. (2005). Domestic Violence between Same-Gender Partners: Recent Findings and Future Research. *Journal of Interpersonal Violence, 20*(2), 149-154.
- McClennen, J. C., Summers, A. B., & Vaughan, C. (2002). Gay men's domestic violence: Dynamics, help-seeking behaviors, and correlates. *Journal of Gay & Lesbian Social Services, 14*(1), 23-49.
- McKelley, R. A. (2007). Men's resistance to seeking help: Using individual psychology to understand counseling-reluctant men. *Journal of Individual Psychology, 63*, 48-58.
- McKenry, P. C., Serovich, J. M., Mason, T. L., & Mosack, K. (2006). Perpetration of Gay and Lesbian Partner Violence: A Disempowerment Perspective. *Journal of Family Violence, 21*(4), 233-243.

- Mendès-Leite, R. (2003). Une simple comptabilité des actes sexuels ou une analyse des sexualités? Les études sur le sida et les homosexualités en sciences sociales. Dans G. Ignasse & D. Welzer-Lang (Éds.). *Genre et sexualités* (pp. 121-129). Paris, France : L'Harmattan.
- Mendès-Leite, R., Proth, B.-M., & de Busscher, P.-O. (2000). *Chroniques socio-anthropologiques au temps du SIDA : trois essais sur les (homo)sexualités masculines*. Paris, France : Éditions L'Harmattan.
- Merrill, G. S., & Wolfe, V. A. (2000). Battered gay men: An exploration of abuse, help seeking, and why they stay. *Journal of Homosexuality*, 39(2), 1-30.
- Mihorean, K. (2005). Tendances des actes de violence signalés à la police par les victimes. Dans AuCoin, K. (Éd.). *La violence conjugale au Canada* (pp. 13-34). Ottawa, ON : Centre canadien de la statistique juridique.
- Milot, É., Turcotte, D., & Tétreault, S. (2014). Représentations sociales et parentalité : les points de vue des parents présentant une déficience ou une lenteur intellectuelle. *Enfance Familles Générations*, Hors thème, 1-15.
- Moget, É. (2010). Homosexualité : recherche qualitative. Dans S. Heenen-Wolff (Éd.). *Homosexualités et stigmatisation* (pp. 145-173). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Mohr, J. J., & Daly, C. A. (2007). Sexual minority stress and changes in relationship quality in same-sex couples. *Journal of Social and Personal Relationships*, 25(6), 989-1007.
- Mohr, J. J., & Fassinger, R. E. (2006). Sexual orientation identity and romantic relationship quality in same-sex couples. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 32(8), 1085-1099.
- Moliner, P. (1993). Cinq questions à propos des représentations sociales, *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 20, 5-14.
- Moliner, P. (1995). Noyau central, principes organisateurs et modèle bidimensionnel des représentations sociales. Vers une intégration théorique? *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 28, 44-55.

- Moliner, P. (2001). Une approche chronologique des représentations sociales. Dans P. Moliner (Éd.). *La dynamique des représentations sociales* (pp. 245-268). Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.
- Moliner, P., & Gutermann, M. (2004). Dynamiques des descriptions et des explications dans une représentation sociale. *Textes sur les représentations sociales, 13*, 2.1-2.12.
- Moliner, P., Rateau, P., & Cohen-Scali, V. (2002). *Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Montminy, L. (2000). *Les représentations sociales de la violence psychologique vécue par des conjointes âgées* (Thèse de doctorat inédite). Université Laval, Québec, QC.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1969). Préface. Dans C. Herzlich. *Santé et maladie : analyse d'une représentation sociale*. Paris, France : Mouton.
- Moscovici, S. (1972). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris, France : Librairie Larousse.
- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public* (2e édition). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1984). The phenomenon of social representations. Dans R. Farr & S. Moscovici (Éds.). *Social Representations* (pp. 3-69). Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Murray, C. E., & Mobley, A. K. (2009). Empirical Research About Same-Sex Intimate Partner Violence: A Methodological Review. *Journal of Homosexuality, 56*(3), 361-386.
- Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS, 1*(1), 1-16.

- Negura, L., & Maranda, M.-F. (2004). L'intégration socioprofessionnelle des toxicomanes : les représentations sociales des gestionnaires d'entreprises. *Recherches sociographiques*, 45(1), 129-145.
- O'Brien, K. (2012). L'intervention auprès des lesbiennes victimes de violence conjugale. Dans S. Gauthier & L. Montminy (Éds.). *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (pp. 197-213). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- O'Brien, K., & Corbeil, C. (2010). Quand on ne peut détourner le regard : violence conjugale chez les lesbiennes et féminisme. Dans C. Corbeil & I. Marchand (Éds.). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp. 171-184). Montréal, QC : Éditions du remue-ménage.
- Offermans, A.-M., & Kacenenbogen, N. (2010). La prévalence des violences entre partenaires. Pourquoi la détection par le médecin généraliste? *Revue médicale de Bruxelles*, 31, 403-414.
- Ofreneo, M. A., & Montiel, C. J. (2010). Positioning theory as a discursive approach to understanding same-sex intimate violence. *Asian Journal of Social Psychology*, 13, 247-259.
- Oliffe, J. L., Han, C., Sta. Maria, E., Lohan, M., Howard, T., Stewart, D. E., & MacMillan, H. (2014). Gay men and intimate partner violence: a gender analysis. *Sociology of Health & Illness*, 36(4), 564-579.
- Oliveira, J. M., Gonçalves Costa, C., & Nogueira, C. (2013). The Workings of Homonormativity: Lesbian, Gay, Bisexual, and Queer Discourses on Discrimination and Public Displays of Affection in Portugal. *Journal of Homosexuality*, 60(10), 1475-1493.
- Oringer, J., & Samuelson, K. W. (2011). Intimate Partner Violence and the Role of Masculinity in Male Same-Sex Relationships. *Traumatology* 17(2), 68-74.
- Otis, M. D., Rostosky, S. S., Riggle, E. D. B., & Hamrin, R. (2006). Stress and Relationship Quality in Same-Sex Couples. *Journal of Social and Personal Relationships*, 23(1), 81-99.

- Ouellet, F. & Saint-Jacques, M.-C. (2000). Les techniques d'échantillonnage. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques & D. Turcotte (Éds.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 71-90). Montréal, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Padgett, D. K. (2008). *Qualitative methods in social work research* (2nd Ed.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Paillé, P. (2007). La recherche qualitative, une méthodologie de la proximité. Dans H. Dorvil (Éd.), *Problèmes sociaux, tome III. Théories et méthodologies de la recherche* (pp. 409-443). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Paradis, E., Agius, S., & Lavrikovs, J. (2013). *Annual Review of the Human Rights Situation of Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex People in Europe*. Bruxelles, Belgique : International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association.
- Parent, C., Beaudry, M., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Robitaille, C., Boutin, M., & Turbide, C. (2008). Les représentations sociales de l'engagement parental du beau-père en famille recomposée. *Enfances Familles Générations*, no 8, 154-171.
- Paternotte, D. (2004). Quinze ans de débats sur la reconnaissance légale des couples de même sexe. *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information sociopolitiques*, 35/36, 5-80.
- Paternotte, D. (2011). Belgium: The Paradoxical Strength of Disunion. Dans M. Tremblay, D. Paternotte & C. Johnson (Éds.), *The Lesbian and Gay Movement and the State: Comparative Insights into a Transformed Relationship* (pp. 43-56). Farnham. Royaume-Uni : Ashgate.
- Paternotte, D. (2012). La juridification ou le droit comme matrice de l'action collective : la revendication du droit au mariage entre personnes de même sexe. *Politiques et Sociétés*, 31(2), 93-112.
- Paternotte, D. (2013). Belgique : les violences homophobes en débat. *Service social*, 59(1), p. 104-107.

- Pattavina, A., Hirschel, D., Buzawa, E., Faggiani, D., & Bentley, H. (2007). A Comparison of the Police Response to Heterosexual Versus Same-Sex Intimate Partner Violence. *Violence Against Women, 13*(4), 374-394.
- Paulson, A. A. (2009). Perceptions of same sex and opposite sex interpersonal violence: A comparison of psychologists and law enforcement personnel. *Dissertation Abstracts International, 70*(02), 1384.
- Payne, M. (2005). *Modern social work theory* (3^e édition). Chicago, IL : Lyceum.
- Peralta, R. L., & Ross, J. (2009). Understanding the Complexity of Alcohol-Related Intimate Partner Violence in the Lives of Hispanic Men Who Have Sex with Men: Methodological Issues and Considerations. *Gender Issues, 26*(1), 85-104.
- Peterman, L. M., & Dixon, C. G. (2003). Domestic Violence Between Same-Sex Partners: Implications for Counseling. *Journal of Counseling & Development, 81*, 40-47.
- Pianelli, C., Abric, J.-C., & Saad, F. (2010). Rôle des représentations sociales préexistantes dans le processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation. *Cahiers internationaux de psychologie sociale, 2*(86), 241-274.
- Pieters, J., Italiano, P., Offermans, A.-M. & Hellemans, S. (2010). *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle*. Bruxelles, Belgique : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds.). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Pitt, E., & Dolan-Soto, D. (2001). Clinical Considerations in Working with Victims of Same-Sex Domestic Violence. *Journal of Gay and Lesbian Medical Association, 5*(4), 163-169.

- Poelman, M., & Smits, D. (2007). *Un instantané des agressions des agressions de tous types envers les LGBT à Bruxelles-Ville*. Bruxelles, Belgique : European University College of Brussels.
- Pollak, M. (1988). *Les homosexuels et le sida : sociologie d'une épidémie*. Paris, France : Éditions AM Métailié.
- Poon, M. K.-L. (2000). Inter-racial same-sex abuse: The vulnerability of gay men of Asian descent in relationships with Caucasian men. *Journal of Gay & Lesbian Social Services, 11*(4), 39-67.
- Pope, A. L., Murray, C. E., & Mobley, A. K. (2010). Personal, Relational, and Contextual Resources and Relationship Satisfaction in Same-Sex Couples. *The Family Journal: Counseling and Therapy for Couples and Families, 18*(2), 163-168.
- Potoczniak, M. J., Mouro, J. E., Crosbie-Burnett, M., & Potoczniak, D. J. (2003). Legal and Psychological Perspectives on Same-Sex Domestic Violence: A Multisystemic Approach. *Journal of Family Psychology, 17*(2), 252-259.
- Pouliot, È., Camiré, L., & Saint-Jacques, M.-C. (2013). *Comment faire? L'étude des représentations sociales à l'aide d'une diversité de techniques*. Québec, QC : Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et les familles à risque, collection « Devenir chercheurE ».
- Pullen Sansfaçon, A. (2014). Savoir conjuguer valeurs professionnelles et personnelles, et recherche empirique en travail social : réflexions sur la recherche-action sociale. *Aporia, 6*(2), 40-48.
- Ramirez, O. M., & Brown, J. (2010). Attachment style, rules regarding sex, and couple satisfaction: A study of gay male couples. *Australian and New Zealand Journal of Family Therapy, 31*(2), 202-213.
- Renzetti, C. M., & Miley, C. H. (1996). *Violence in gay and lesbian domestic partnerships*. New York, NY : Harrington Park Press.
- Richards, A., Noret, N., & Rivers, I. (2003). *Violence & Abuse in Same-Sex Relationships: A Review of Literature*. York, Royaume-Uni : School of Sports Science & Psychology, York St John College, « Social Inclusion & Diversity » Paper, no 5.

- Riggle, E. D. B., Rostosky, S. S., & Horne, S. G. (2010). Psychological Distress, Well-Being, and Legal Recognition in Same-Sex Couple Relationships. *Journal of Family Psychology, 24*(1), 82-86.
- Ristock, J. (2002). *No More Secrets. Violence in Lesbian Relationships*. New York, NY : Routledge.
- Ristock, J. (Éd.) (2010). *Intimate Partner Violence in LGBTQ Lives*. New York, NY : Routledge.
- Ristock, J., & Timbang, N. (2005). *Relationship Violence in Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer [LGBTQ] Communities. Moving Beyond a Gender-Based Framework*. Minneapolis, MN : Violence Against Women Online Resources.
- Roberts, J. A. (2005). An Integrative Review of Intimate Partner Violence among Men Who Have Sex with Men: Correlates of Victimization and Development of a Conceptual Framework. *Humanity and Society, 29*(2), 126-136.
- Roussiau, N., & Bonardi, C. (2001). *Les représentations sociales. État des lieux et perspectives*. Hayen, Belgique : Éditions Mardaga.
- Rosenfeld, D. (2009). Heteronormativity and homonormativity as practical and moral resources: The case of lesbian and gay elders. *Gender and Society, 23*(5), 617-638.
- Rostosky, S. S., Riggle, E. D. B., Dudley, M. G., & Wright, M. L. C. (2006). Commitment in same-sex relationships: A qualitative analysis of couples' conversations. *Journal of Homosexuality, 51*(3), 199-223.
- Rostosky, S. S., Riggle, E. D. B., Gray, B. E., & Hatton, R. L. (2007). Minority Stress Experiences in Committed Same-Sex Couple Relationships. *Professional Psychology: Research and Practice, 38*(4), 392-400.
- Ryan, B. (2003). *A New Look at Homophobia and Heterosexism in Canada*. Ottawa, ON : Canadian AIDS Society.
- Sägesser, C. (2005). La loi antidiscrimination. *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information sociopolitiques, 22/23*, 5-68.
- Shannon, É. (2014). *L'efféminé : une identité subversive de la masculinité hégémonique* (Travail dirigé inédit). Université de Montréal, Montréal, QC.

- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives*, Hors série, no 5, 99-111.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Éd.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (5^e éd.) (pp. 337-360). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Seelau, S. M., & Seelau, E. P. (2005). Gender-Role Stereotypes and Perceptions of Heterosexual, Gay and Lesbian Domestic Violence. *Journal of Family Violence*, 20(6), 363-371.
- Seelau, E. P., Seelau, S. M., & Poorman, P. B. (2003). Gender and role-based perceptions of domestic abuse: Does sexual orientation matter? *Behavioral Sciences and the Law*, 21(2), 199-214.
- Service d'aide aux conjoints (2014). *Rapport annuel 2013-2014*. Montréal, QC : Auteur.
- Shechory, M., & Ziv, R. (2007). Relationships between Gender Role Attitudes, Role Division, and Perception of Equity among Heterosexual, Gay and Lesbian Couples. *Sex Roles*, 56(9-10), 9-10.
- Shernoff, M. (1995). Male couples and their relationships styles. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 2(2), 43-57.
- Shernoff, M. (2006). Negotiated nonmonogamy and male couples. *Family Process*, 45(4), 407-418.
- Sorenson, S. B., & Thomas, K. A. (2009). Views of Intimate Partner Violence in Same and Opposite-Sex Relationships. *Journal of Marriage and Family*, 71(2), 337-352.
- Stall, R., Mills, T. C., Williamson, J., Greenwood, G. L., Paul, J., Pollack, L. M., Binson, D., Osmond, D., & Catania, J. A. (2003). Association of co-occurring psychosocial health problems and increased vulnerability to HIV/AIDS among urban men who have sex with men. *American Journal of Public Health*, 93(6), 939-942.
- Stanley, J. L., Bartholomew, K., Taylor, T., Oram, D., & Landolt, M. (2006). Intimate violence in male same-sex relationships. *Journal of Family Violence*, 21(1), 1-13.

- Stapel, S. (2007). Falling to Pieces: New York State Civil Legal Remedies Available to Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Survivors of Domestic Violence. *New York Law School Law Review*, 52(2), 247-277.
- Stephenson, R. & Finneran, C. (2013). The IPV-GBM Scale: A New Scale to Measure Intimate Partner Violence among Gay and Bisexual Men. *PLoS ONE*, 8(6), 1-10.
- Stephenson, R., Hast, M., Finneran, C., Sineath, C. R. (2014). Intimate partner, familial and community violence among men who have sex with men in Namibia. *Culture, Health & Sexuality*, 16(5), 473-487.
- Stephenson, R., Sato, K. N. & Finneran, C. (2013). Dyadic, Partner, and Social Network Influences on Intimate Partner Violence Among Male-Male Couples. *Western Journal of Emergency Medicine*, 14(4), 316-323.
- St. Pierre, M. (2008). *Abuse in Same-sex Relationships: An Exploration of Barriers to Help-seeking in Rural and Urban Canada* (Mémoire de maîtrise inédit). Windsor, ON : University of Windsor.
- St. Pierre, M., & Senn, C. Y. (2010). External barriers to help-seeking encountered by Canadian gay and lesbian victims of intimate partner abuse: An application of The Barriers Model. *Violence and Victims*, 25, 536-552.
- Strauss, A. I., & Corbin, J. M. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg, Suisse : Éditions Saint-Paul.
- Sutphin, S. T. (2010). Social exchange theory and the division of household labor in same-sex couples. *Marriage and Family Review*, 46(3), 191-206.
- Téllez Santaya, P. O., & Walters, A. S. (2011). Intimate Partner Violence Within Gay Male Couples: Dimensionalizing Partner Violence Among Cuban Gay Men. *Sexuality & Culture*, 15(2), 153-178.
- Thibault, S. (2001). *La violence conjugale chez les couples gais* (Mémoire de maîtrise inédit). Université Laval, Québec, QC.
- Thibault, S. (2009). *Les représentations sociales de la violence conjugale lesbienne : points de vue d'actrices sociales qui contribuent à leur construction* (Thèse de doctorat inédite). Université McGill, Montréal, QC.

- Thibault, S. (2010a). *L'homosexualité : du péché à la reconnaissance sociale. État des origines et du développement de la réponse de la société occidentale à l'homosexualité masculine*. Gatineau, QC : Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, série « Recherches », no 47.
- Thibault, S. (2010b). *L'intervention auprès des clientèles issues de la diversité sexuelle. Les réponses des intervenants cliniques et des travailleurs sociaux et leur modification suite à l'avènement du mouvement de libération gai*. Gatineau, QC : Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, série « Recherches », no 49.
- Thibault, S., & Damant, D. (2002). La violence conjugale chez les couples d'hommes gais. *Intervention*, 116, 83-92.
- Thibault, S., Roy, V., & Major, A. (2011, mars). *L'état des connaissances sur la violence conjugale chez les couples d'hommes gais*. Communication présentée au colloque international sur les hommes et les masculinités, Université Laval, Québec, QC.
- Tremblay, M., Paternotte, D., & Johnson, C. (Éds.). (2011). *The Lesbian and Gay Movement and the State: Comparative Insights into a Transformed Relationship*. Farnham, Royaume-Uni : Ashgate.
- Toro-Alfonso, J., & Rodriguez-Madera, S. (2004). Domestic Violence in Puerto Rican Gay Male Couples: Perceived Prevalence, Intergenerational Violence, Addictive Behaviors, and Conflict Resolution Skills. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(6), 639-654.
- Turcotte, D., Dufour, F., & Saint-Jacques, M.-C. (2009). Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programmes. Dans M. Alain & D. Dessureault (Éds.). *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (pp. 195-219). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Turell, S., Herrmann, M., Hollander, G., & Galletly, C. (2012). Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Communities' Readiness for Intimate Partner Violence Prevention. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 24(3), 289-310.

- Vallerand, R. J. (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2^e édition). Montréal, QC : Gaëtan Morin.
- Van der Maren, J.-M. (2010). La maquette d'un entretien. Son importance dans le bon déroulement de l'entretien et dans la collecte de données de qualité. *Recherches qualitatives*, 29(1), 129-139.
- Van Steenberghe, É. (2011). *Les représentations sociales des liens entre la santé et l'environnement* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Montréal, Montréal, QC.
- Vyncke, J., Julien, D., Ryan, B., Jodoin, É., & Jouvin, É. (2008). Familles homoparentales. État des lieux. Dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau & È. Pouliot (Éds.). *Visages multiples de la parentalité* (pp. 185-222). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Wade, J. C., & Donis, E. (2007). Masculinity Ideology, Male Identity, and Romantic Relationship Quality Among Heterosexual and Gay Men. *Sex Roles*, 57(9-10), 9-10.
- Waldner-Haugrud, L. K., Vaden Gratch, L., & Magruder, B. (1997). Victimization and perpetration rates of violence in gay and lesbian relationships: Gender issues explored. *Violence and Victims*, 12(2), 173-194.
- Walmsley, C. J. (2004). Social representations and the study of professional practice. *International Journal of Qualitative Methods*, 3(4), 1-18.
- Walters, M. L., Chen, J., & Breiding, M. J. (2013). *The National Intimate Partner And Sexual Violence Survey (NISVS). 2010 Findings on Victimization by Sexual Orientation*. Atlanta, GA : National Center for Injury Prevention and Control.
- Waterman, C. K., Dawson, L. J., & Bologna, M. J. (1989). Sexual coercion in gay male and lesbian relationships: Predictors and implications for support services. *The Journal of Sex Research*, 26(1), 118-124.
- Watremez, V. (2005). La violence des femmes et des lesbiennes : analyses et enjeux contemporains? *Recherches féministes*, 18(1), 79-99.
- Watremez, V. (2007). *L'hétérosexisme et la lesbophobie vécus par les lesbiennes en milieu de travail*. Paris, France : Deledios.

- Welles, S. L., Corbin, T. J., Rich, J. A., Reed, E., & Raj, A. (2011). Intimate Partner Violence Among Men Having Sex With Men, Women, of Both: Early-Life Sexual and Physical Abuse and Antecedents. *Journal of Community Health, 36*(3), 477-485.
- Welzer-Lang, D. (2009). Les hommes battus. *Empan, 1*(73). 81-89.
- Welzer-Lang, D. (2011). Débattre des hommes, étudier les hommes et intervenir auprès des hommes dans une perspective de genre. Dans D. Welzer-Lang & D. Zaouche Gaudron (Éds.). *Masculinités : état des lieux* (pp. 41-54). Toulouse, France : Édition érès.
- Wester, S. R., Pionke, D. R., & Vogel, D. L. (2005). Male gender role conflict, gay men, and same-sex romantic relationships. *Psychology of Men and Masculinity, 6*(3), 195-208.
- Yegidis, B. L., & Weinbach, R. W. (2006). *Research methods for social workers* (5^e édition). Boston, MA : Pearson Education.
- Younglove, J. A., Kerr, M. G., & Vitello, C. J. (2002). Law Enforcement Officers' Perceptions of Same Sex Domestic Violence: Reason for Cautious Optimism. *Journal of Interpersonal Violence, 17*(7), 760-772.
- Zaligson, J. (2007). LGBTQ Survivors in Domestic Violence Shelters: Discussions with Providers about Clients, Homophobia, and Outreach. *Conference Papers of the American Sociological Association's Annual Meeting, 1-21*.

ANNEXES

Annexe 1 : Certificat d'approbation éthique



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), Canada J8X 3X7
Téléphone (819) 595-3900
www.uqo.ca

Gatineau le 10 septembre 2012

Monsieur Kevin Lavoie
Étudiant
Département de travail social
Université du Québec en Outaouais

cc: Sylvie Thibault
Professeur
Département de travail social

Projet #: 1620

Je tiens d'abord à vous remercier des précisions et des modifications que vous avez apportées suite à nos commentaires. Suite à l'examen de l'ensemble de la documentation reçue, je constate que votre projet rencontre les normes éthiques établies par l'UQO.

C'est donc avec plaisir que je joins le certificat d'approbation éthique qui est valide pour une durée d'un an à compter de sa date d'émission. Votre approbation éthique pourra être renouvelée par le Comité d'éthique de la recherche suite à la réception du "Rapport de suivi continu" requis en vertu de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains. De fait, toute recherche en cours doit faire l'objet d'une surveillance éthique continue et cette responsabilité relève des chercheurs eux-mêmes. Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de l'éthique (<http://uqo.ca/ethique>). Toute modification au protocole de recherche devra être soumise au Comité d'éthique pour validation avant la mise en œuvre des modifications.

Afin de vous conformer à la politique de l'UQO en matière d'éthique de recherche, vous devez faire parvenir au Comité d'éthique de la recherche un "Rapport de suivi continu" le ou avant le:

10 septembre 2013

Dans l'éventualité où une demande de renouvellement de l'approbation éthique serait requise, vous devrez déposer votre Rapport au moins 45 jours avant l'échéance du certificat afin de vous assurer d'avoir une approbation éthique valide pendant toute la durée de vos activités de recherche.

Je demeure à votre disposition pour toute information supplémentaire et vous souhaite bon succès dans la réalisation de cette étude.

Le président du Comité d'éthique de la recherche
André Durivage

Annexe 2 : Annonce de recrutement – Hommes gais

Annonce à l'intention des hommes gais belges

Bonjour à tous,

Dans le cadre de mes études en travail social à l'Université du Québec en Outaouais (Gatineau, Canada), je réalise présentement un projet de recherche qui vise à documenter les représentations sociales de la violence entre partenaires chez les hommes gais, afin de mieux saisir l'influence de ces représentations sur la demande d'aide de ces hommes et la reconnaissance sociale de cette problématique en Belgique. Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de mon université [no 1620], le 10 septembre 2012.

Votre participation est sollicitée si vous répondez aux critères suivants :

- Vous êtes un homme belge d'orientation homosexuelle ;
- Vous parlez français ;
- Vous êtes volontaire à participer à une entrevue individuelle d'environ une heure portant sur votre point de vue par rapport à la violence dans les relations intimes des hommes gais.

Afin de faciliter les analyses, les entretiens seront enregistrés à l'aide d'un appareil électronique. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour respecter votre vie privée et pour assurer la confidentialité de vos renseignements. L'entrevue se déroulera dans la ville et le lieu de votre choix.

Vous aimeriez en apprendre davantage sur le projet?
Le sujet vous interpelle?

Contactez-moi par courriel : lavk09@uqo.ca

Kévin Lavoie

Étudiant à la maîtrise en travail social

Université du Québec en Outaouais (Canada)

En collaboration avec l'Université de Liège (Belgique)

Annexe 3 : Annonce de recrutement – Intervenants

Annonce à l'intention des salariés d'associations LGBT francophones

Bonjour à tous et à toutes,

Dans le cadre de mes études en travail social à l'Université du Québec en Outaouais (Gatineau, Canada), je réalise présentement un projet de recherche qui vise à documenter les représentations sociales de la violence entre partenaires chez les hommes gays, afin de mieux saisir l'influence de ces représentations sur les pratiques auprès de cette clientèle et sur la reconnaissance de cette problématique en Belgique. Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de mon université [no 1620], le 10 septembre 2012.

Votre participation est sollicitée si vous répondez aux critères suivants :

- Vous êtes un salarié d'une association ou d'un programme voué à la diversité sexuelle en Communauté française de Belgique ;
- Vous parlez français ;
- Vous êtes volontaire à participer à une entrevue individuelle d'environ une heure portant sur votre point de vue par rapport à la violence dans les relations intimes des hommes gays.

Afin de faciliter les analyses, les entretiens seront enregistrés à l'aide d'un appareil électronique. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour respecter votre vie professionnelle et pour assurer la confidentialité de vos renseignements. L'entrevue se déroulera dans la ville et le lieu de votre choix.

Vous aimeriez en apprendre davantage sur le projet?
Le sujet vous interpelle?

Contactez-moi par courriel : lavk09@uqo.ca

Kévin Lavoie

Étudiant à la maîtrise en travail social

Université du Québec en Outaouais (Canada)

En collaboration avec l'Université de Liège (Belgique)

Annexe 4 : Formulaire de consentement

Les représentations sociales de la violence entre partenaires masculins en Belgique francophone

Cette étude est réalisée par Kévin Lavoie, étudiant à la maîtrise en travail social, dans le cadre d'un projet de recherche sous la direction de Sylvie Thibault, Ph.D., professeure au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais (Gatineau, Canada).

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce formulaire d'information et de consentement vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Il indique les coordonnées des personnes avec qui communiquer au besoin. Il peut contenir des mots ou expressions avec lesquels vous êtes moins familiers. Si c'est le cas, nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à l'étudiant/chercheur responsable du projet.

Ce projet de recherche vise à documenter les représentations sociales de la violence entre partenaires chez les hommes gais en Belgique. En interrogeant des hommes gais ayant ou non vécu de la violence dans leurs relations amoureuses et des intervenants sociaux qui travaillent auprès d'eux, cette étude cherche à mieux saisir l'influence de ces représentations sur les pratiques individuelles et sur la reconnaissance sociale de cette problématique.

Votre participation à cette recherche consiste en une entrevue d'environ une heure portant sur votre point de vue par rapport à la violence dans les relations amoureuses des hommes gais. Afin de faciliter les analyses, cet entretien sera enregistré à l'aide d'un magnétophone. Des avantages et des inconvénients sont reliés au fait de participer à la présente recherche :

- *Avantages :*
 - Participer à l'avancement des connaissances quant à la violence entre partenaires chez les couples d'hommes gais;
 - Partager votre point de vue sur la violence dans les relations amoureuses des hommes gais.
- *Inconvénients :*
 - Temps requis par la participation à la recherche;
 - Remémoration de souvenirs potentiellement émouvants ou désagréables concernant un vécu de violence (des ressources d'aide vont être présentées à la fin de ce document).

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, vous pouvez communiquer avec l'étudiant/chercheur à l'adresse courriel indiquée dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits. Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants :

- Des pseudonymes seront utilisés pour remplacer les noms des participants ainsi que ceux des personnes mentionnées durant les entrevues;
- Tout le matériel de recherche sera conservé sous clé et ne sera consulté que par l'étudiant ou sa directrice de recherche.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais (no 1620), le 10 septembre 2012.

Initiales _____

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver les données recueillies à la fin du présent projet pour d'autres activités de recherche dans le même domaine pour lequel vous êtes aujourd'hui invités à participer. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour le présent projet. Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente recherche. Si vous refusez, vos données seront détruites à la fin du présent projet. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de 5 ans après la fin du présent projet et ensuite détruites.

- J'accepte une utilisation secondaire des données que je vais fournir.
- Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Si vous avez des questions sur la recherche et sur les implications de votre participation ou encore si vous voulez mettre fin à votre participation, veuillez communiquer avec Kévin Lavoie, étudiant à la maîtrise en travail social, à l'adresse courriel suivante : lavk09@uqo.ca

Ce formulaire sera signé en deux copies, soit une pour le participant et l'autre pour l'étudiant/chercheur responsable du projet de recherche.

Votre collaboration est très précieuse, je vous en remercie.

Je soussigné _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : *Les représentations sociales de la violence entre partenaires chez les hommes gais en Belgique*. J'ai pris connaissance du formulaire et je me déclare satisfait des explications, précisions et réponses que l'étudiant/chercheur m'a fournies quant à ma participation à ce projet. Je comprends que je peux mettre fin à ma participation en tout temps sans avoir à subir de conséquence négative ou de préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature du participant

Date : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant, avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et avoir fait l'appréciation de la compréhension du participant.

Signature de l'étudiant/chercheur

Date : _____

Désirez-vous obtenir un résumé des résultats de cette recherche? Oui Non

Courriel pour l'envoi du résumé des résultats de recherche : _____

Initiales _____
Page 2 de 3

Pour toutes les questions concernant l'éthique de la recherche, les participants peuvent communiquer avec :

Monsieur André Durivage
Président du comité d'éthique
Université du Québec en Outaouais
Secrétariat général, bureau E-2100
Pavillon Alexandre-Taché
283, boulevard Alexandre Taché
Gatineau (Québec) Canada, J9A 1L8
Courriel : andre.durivage.uqo.ca

Ressources disponibles

Alliège asbl
Maison Arc-en-ciel de Liège
Rue Hors Château, 7
4000 Liège
Téléphone : 04 223 65 89
Courriel : courrier@alliage.be
Web : www.alliage.be

Tels Quels
Rue Marché au Charbon, 81
1000 Bruxelles
Téléphone : 02 502 00 70
Courriel : service.social@telsquels.be
Web : www.telsquels.be

Annexe 5 : Schéma d'entrevue

INTRODUCTION	
Mise en contexte et présentation du projet de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'étudiant/chercheur • Démarche de recherche • Signature du formulaire de consentement
Éléments sur le parcours personnel du participant	<ul style="list-style-type: none"> • Âge • Orientation sexuelle, • Dévoilement de son homosexualité • Relations intimes actuelles ou passées
Éléments sur le parcours professionnel du participant	<ul style="list-style-type: none"> • Formation • Nombre d'années d'expérience
Éléments concernant l' association ou le programme d'intervention LGBT (en tant que bénévole ou salarié)	<ul style="list-style-type: none"> • Pourriez-vous me présenter brièvement l'association au sein de laquelle vous êtes impliqué? (mission, but et objectifs, services, etc.) • Quel est votre rôle? • Quel type d'intervention/accompagnement faites-vous?
LES RELATIONS INTIMES ENTRE HOMMES GAIS	
Information : les connaissances à propos des relations intimes entre hommes gais	
Les connaissances génériques Ce que le participant connaît des relations intimes des hommes gais	<ul style="list-style-type: none"> • Que connaissez-vous des relations intimes chez les gais?
Sources d'information D'où provient l'information du participant sur les relations intimes des hommes gais	<ul style="list-style-type: none"> • D'où proviennent ces informations?

Image : façon dont les participants se représentent les relations intimes entre hommes gais	
<p>Champs de référence Formes d'expressions des relations intimes chez les gais</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment se vivent les relations intimes chez les gais? <ul style="list-style-type: none"> ○ Sur le plan amoureux? ○ Sur le plan sexuel? ○ Sur le plan social? • Pour vous, qu'est-ce qui est similaire ou qu'est-ce qui est différent entre les relations intimes hétérosexuelles et homosexuelles?

LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES MASCULINS	
Information : les connaissances à propos de la violence entre partenaires masculins	
<p>Les connaissances génériques Ce que le participant connaît des relations intimes des hommes gais et de la violence entre partenaires masculins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous déjà entendu parler de la violence entre partenaires chez les hommes gais?
<p>Sources d'information D'où provient l'information du participant sur la violence entre partenaires masculins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelles circonstances en avez-vous entendu parler?
Image : façon dont les participants se représentent la violence entre partenaires masculins	
<p>Définition de la violence entre partenaires masculins Comment le participant définit-il la violence entre partenaires masculins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous me dire c'est quoi pour vous la violence entre partenaires chez les hommes gais? • Pourriez-vous m'en donner une définition? • Quelles sont les formes de violence entre partenaires?
<p>Manifestations de violence Comportements considérés par le participant comme étant des manifestations de la violence entre partenaires masculins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de ce que vous venez de me dire, y a-t-il un incident en particulier auquel vous pensez qui vous a permis de vous représenter ce qu'est la violence entre partenaires masculins? • Pouvez-vous me raconter cette situation? • Comment avez-vous réagi?

	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il d'autres comportements que vous considérez comme étant de la violence entre partenaires masculins?
<p>Champs de référence Formes d'expression des manifestations de la violence entre partenaires chez les gais</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour vous, qu'est-ce qui est similaire ou qu'est-ce qui est différent entre la violence entre partenaires hétérosexuels et la violence entre partenaires gais?
<p>Attitude : les actions et les sentiments à l'égard de la violence entre partenaires masculins</p>	
<p>Réactions pragmatiques Demande d'aide des hommes gais ayant vécu (agi ou subi) de la violence dans leurs relations intimes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De quelle façon avez-vous (pourriez-vous) demander de l'aide si vous vivez de la violence dans votre relation intime? • D'après-vous, est-ce que la demande d'aide d'un homme gai est différent ou le même que celui d'une personne hétérosexuelle? Comment? • Avez-vous déjà abordé la question de la violence entre partenaires masculins avec votre entourage? • De façon générale, que pensez-vous de l'accessibilité des services pour les hommes gais qui vivent de la violence entre partenaires?
<p>Réactions pragmatiques Prédispositions à l'intervention si confronté à une demande d'aide (expérience vécue ou anticipée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De quelle façon êtes-vous intervenu (pourriez-vous intervenir) auprès d'un homme gai victime de violence entre partenaires? • D'après-vous, est-ce que l'intervention doit être différente ou la même qu'avec une personne hétérosexuelle? Comment? • Avez-vous déjà abordé la question de la violence entre partenaires masculins avec votre équipe? • Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait être fait pour améliorer la situation?
<p>Réactions émotives Sentiments ressentis à l'évocation ou à l'expérience de la violence entre partenaires masculins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quel sentiment éveille en vous la violence entre partenaires chez les hommes gais?

<p>Réactions normatives Mise en contexte des situations de violence entre partenaires masculins et explications théoriques entourant l'exercice de la violence dans les couples d'hommes gais</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment expliquez-vous l'existence de la violence entre partenaires chez les couples d'hommes gais? • Pouvez-vous me donner votre explication « théorique » de la violence entre partenaires masculins?
<p>CONCLUSION</p>	
<p>Recommandations visant à améliorer l'accessibilité ou l'adaptabilité des services pour les hommes gais</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles recommandations feriez-vous afin d'améliorer les réponses sociales face au problème de la violence entre partenaires masculins?
<p>Questions du participant et remerciements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il autre chose dont nous n'avons pas discuté que vous souhaiteriez ajouter? • Avez-vous des questions à me poser quant à l'entrevue que nous venons de réaliser ensemble? • Remerciements.

Annexe 6 : Grille de codification

1. LES RELATIONS INTIMES ENTRE HOMMES GAIS

1.1. Sources de connaissances

- 1.1.1. Expériences personnelles
- 1.1.2. Expériences professionnelles
- 1.1.3. Médias

1.2. Éléments de définitions

- 1.2.1. Sur le plan affectif
 - 1.2.1.1. Séduction
 - 1.2.1.2. Lieux de rencontres
- 1.2.2. Sur le plan sexuel
 - 1.2.2.1. Socialisation des hommes
 - 1.2.2.2. Pratiques sexuelles
 - 1.2.2.3. Ententes concernant l'exclusivité sexuelle
 - 1.2.2.3.1. Types d'ententes et modes de négociation
 - 1.2.2.3.2. Perceptions au sein des communautés gaies
 - 1.2.2.3.3. Perceptions dans la société en générale
- 1.2.3. Sur le plan social
 - 1.2.3.1. Reconnaissance juridique
 - 1.2.3.2. Reconnaissance sociale
 - 1.2.3.3. Homophobie
 - 1.2.3.4. Hétérosexisme et hétéronormativité
- 1.2.4. Préjugés et stéréotypes
- 1.2.5. Comparaisons avec les relations intimes chez les hétérosexuels
 - 1.2.5.1. Similitudes
 - 1.2.5.2. Différences

2. LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES MASCULINS

2.1. Sources de connaissances

- 2.1.1. Expériences personnelles et familiales
- 2.1.2. Expériences professionnelles
- 2.1.3. Médias

2.2. Éléments de définition

- 2.2.1. Définition
- 2.2.2. Formes de violence
- 2.2.3. Manifestations de violence

2.2.4. Champs de référence : violence chez les hétérosexuels

- 2.2.4.1. Similitudes
- 2.2.4.2. Différences

2.3. Réactions pragmatiques

- 2.3.1. Prédipositions à l'intervention
 - 2.3.1.1. Contexte de la demande d'aide
 - 2.3.1.2. Pratiques d'intervention
 - 2.3.1.3. Sujet abordé avec l'équipe de travail
- 2.3.2. Demandes d'aide des hommes gais
 - 2.3.2.1. Sources de soutien
 - 2.3.2.2. Sujet abordé avec l'entourage
 - 2.3.2.3. Services pour les hommes gais qui vivent de la violence
 - 2.3.2.3.1. Accessibilité
 - 2.3.2.3.2. Barrières

2.4. Réactions émotives

- 2.4.1. Sentiments
- 2.4.2. Prise de conscience

2.5. Réactions normatives

- 2.5.1. Existence de la violence chez les couples d'hommes gais
 - 2.5.1.1. Silence
- 2.5.2. Explication théorique
 - 2.5.2.1. Nature humaine
 - 2.5.2.2. Rapports de pouvoir
 - 2.5.2.3. Homophobie intériorisée

3. RECOMMANDATIONS

- 3.1. Campagne de sensibilisation
 - 3.1.1. Population en général
 - 3.1.2. Personnes de minorités sexuelles
- 3.2. Outils et ressources
- 3.3. Formation des intervenants sociaux
 - 3.3.1. Violence conjugale
 - 3.3.2. Diversité sexuelle
- 3.4. Collaboration interassociative